



663

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

LXXVI^{me} ANNÉE

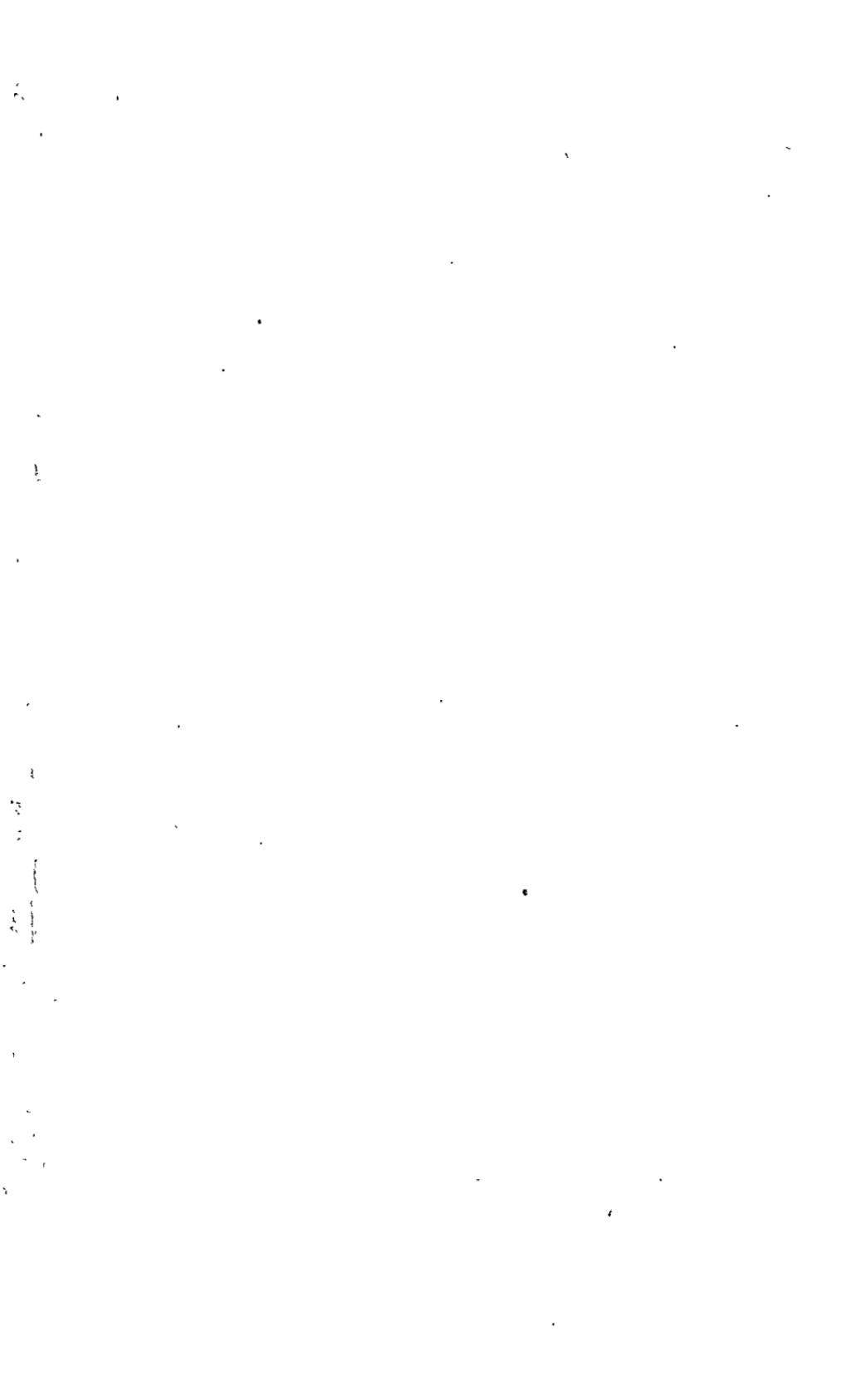
1908

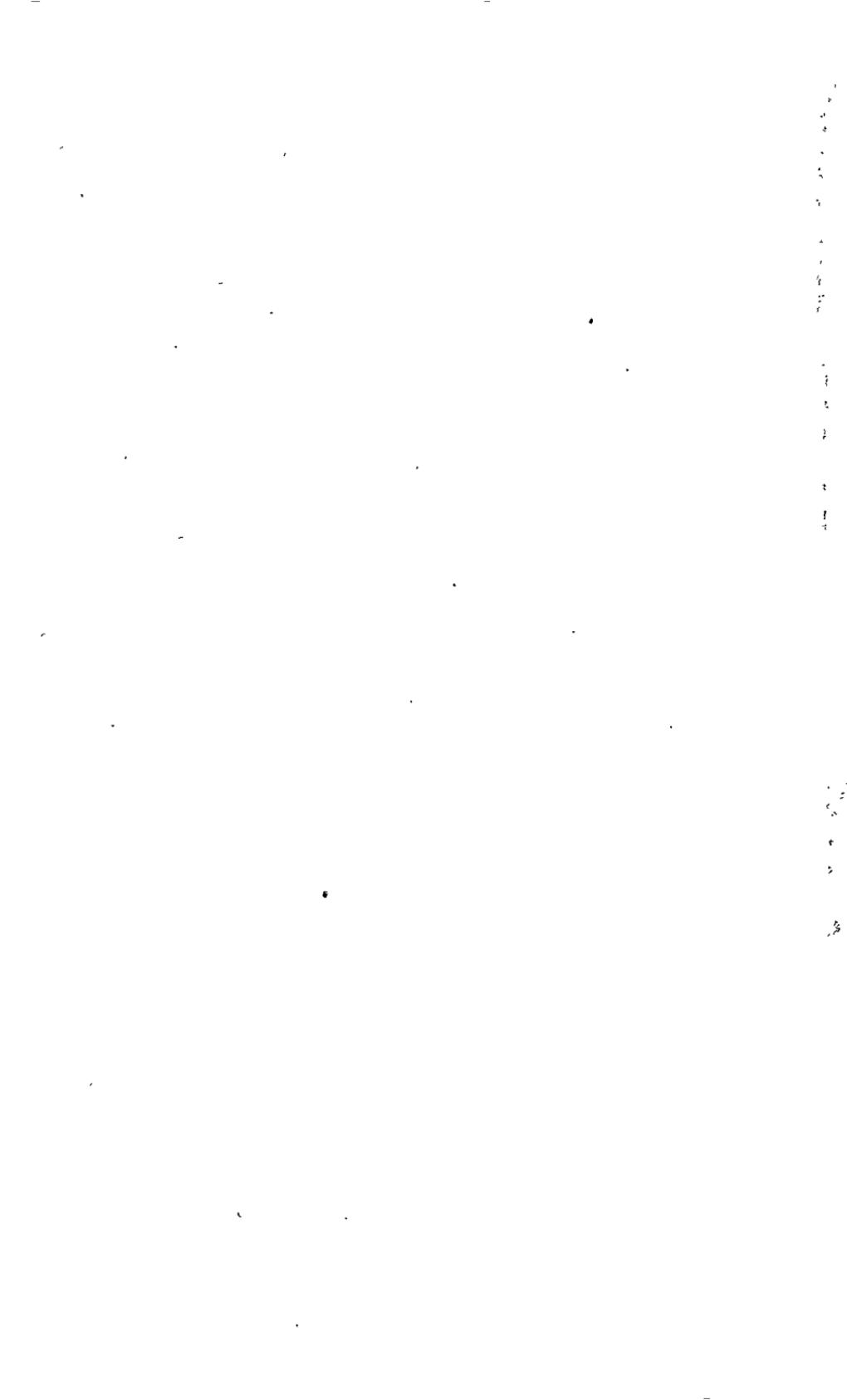


TOULON
Imprimerie-Lithographie A. BORDATO
7, Rue Chevalier Paul, 7

1909







ACADEMIE DU VAR

L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800,*
a été autorisée en 1811 et reconnue
comme établissement d'utilité publique le 2 octobre 1817

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

LXXVI^{me} ANNÉE

1908



LIBRAIRIE
DU VAR

TOULON
Imprimerie-Lithographie A. BORDATO
7, Rue Chevalier Paul, 7

ACADEMIE DU VAR

BUREAU POUR L'ANNÉE 1908

MM. Dr HAGEN, *, I. ♀, *président.*
ALLÈGRE, *secrétaire général.*
DRAGEON Gabriel, I. ♀, ♀, ♀ *secrétaire des séances.*
Dr MOURRON, * *trésorier.*
BONNAUD Louis, I. ♀, *archiviste-bibliothécaire.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

- 1900 BOURRILLY Louis, I. ♀, @, ♀, ♀.
— LEJOURDAN, ♀.
— RAT G., I. ♀, ♀.
1901 BLANC, C. *, I. ♀.
— GISTUCCI Léon, I. ♀.
1903 SÉGARD (Dr), O. *, I. ♀.
1905 RIVIÈRE Jules, I. ♀, O. ♀, ♀.
1907 PAILHÈS (Cdt), C. *, C. ♀ ♀.



LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

MEMBRES HONORAIRES

M.M.

- 1861 MISTRAL Frédéric, O. *, Maillane (B.-du-Rh.).
1877 BRESC (De), propriétaire, ancien conseiller général du Var, Sillans (Var), boulevard du Roi René, 12, Aix-en-Provence.
— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE C. *, colonel d'infanterie en retraite, Ollioules.
1879 RICHARD (Ch.), I. ♀, conseiller à la Cour d'appel, Aix.
— ANDRÉ (H.), I. ♀, ancien professeur au Lycée, Toulon, rue Courbet, 5.
1899 DREUILHE, I. ♀, proviseur honoraire, Paris, rue des Boulanger, 36.
1900 BLANC, contre-amiral, C. *, I. ♀, à Lorient, rue de la Liberté, 14.
1901 F. FABIÉ, O. *, I. ♀, Directeur de l'École Colbert, en retraite, villa « Les Troënes », La Valette;
— Jean AICARD, O. *, I. ♀, homme de lettres, La Garde, près Toulon.
-

MEMBRES TITULAIRES

MM.

- 1908 RAT, I. ♀, C. ✕, ancien capitaine au long cours,
ancien Secrétaire de la Chambre de Commerce,
boulevard de Strasbourg, 21.
- 1871 CHAIGNEAU, *, ♀, lieutenant de vaisseau en
retraite, rue de l'Arsenal, 5.
- 1875 JAUBERT D., avocat, rue Peiresc, 14.
- 1877 MOUTTET, avoué, Toulon, rue d'Antrechaus, 2.
- 1881 LAURE, avocat, Toulon, rue Henri Pastoureaud, 2.
— MOULARD, avocat, ♀, Toulon, Cours Lafayette, 30
- 1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Val Ber-
trand, Ollioules.
- ROCHE, avocat, ♀, ✕, Conseiller général du
Var, Toulon, rue Revel, 16.
- 1884 ROUVIER (Dr), O. *, I. ♀, directeur du service de
santé de la marine, Toulon, rue de l'Arsenal, 13.
- 1885 SÉGARD (Dr), O. *, I. ♀, médecin en chef de la
marine en retraite, Toulon, place Puget, 10.
- 1888 BOURRILLY, I. ♀, @, ✕, inspecteur de l'Enseigne-
ment primaire, Toulon, boulevard Tessé, 28.
- PASTORET (l'Abbé), curé de St-Flavien, boulevard
Grignan, 6, Mourillon.
- 1889 ARÈNE (F.), ancien notaire, Pignans (Var).
- 1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, chef de bureau à la
mairie de Toulon.
- 1894 MOULET, I. ♀, @, ✕, publiciste, doyen du syndicat de
la presse marseillaise, Six-Fours-Reynier, « La
Pervenche ».
- GUGLIELMI, ♀, statuaire, Toulon, rue Victor-
Clappier, 46.

MM.

- 1894 PAILHÈS, C. *, I. ♀, C. ♀, ♀, capitaine de vaisseau, Toulon, boulevard de Strasbourg, 24.
- BONNAUD Louis, I. ♀, directeur d'école en retraite, Toulon, rue Truguet, 8.
- BOTTIN, ♀, archéologue, receveur des postes et télégraphes en retraite, Ollioules.
- 1895 RIVIÈRE, I. ♀, ♀, architecte, avenue Vauban, 15, Toulon.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, O. ♀, ♀, vice-consul de Norwège, Toulon, avenue Vauban, 6.
- 1896 LEJOURDAN, ♀, ancien avocat, rue Gimelli, 12.
- 1898 VIAN, ♀, docteur en médecine, Toulon, boulevard de Strasbourg, 44.
- PERRETTE, I. ♀, professeur d'histoire naturelle, surveillant général au collège de Fontainebleau.
- HAGEN (Dr), *, I. ♀, médecin-major de 1^{re} classe en retraite, rue Emile-Zola, 5.
- 1899 GISTUCCI, I. ♀, professeur au Lycée Ampère, 5, Quai de la Guillotière à Lyon.
- ALLÈGRE, professeur au Lycée, rue Picot, 50.
- CLAUDE, ♀, professeur de mathématiques (cours St-Cyr) au Lycée de Toulon, Mourillon.
- PAUL Alex., publiciste, rue de la République, 65.
- LASCOLS, (Dr), rue Racine, 7.
- SUZANNE, * I. ♀, O. ♀, Juge au Tribunal international d'Alexandrie (Egypte).
- 1901 SAUVAN, O. *, I. ♀, capitaine de vaisseau, rue de Ghabannes, 17.

MM.

- 1901 RAUGÉ (D^r), *, Tamaris-s/mer, villa des Pâquerettes et Toulon, rue République, 43.
- MOULIN FRANKI, ♀, publiciste, à Bandol (Var).
 - PRAT-FLOTTE (D^r). ♀, rue Victor-Clappier, 47.
 - ROUSTAN, I. ♀, architecte, rue Dumont-d'Urville, 2.
- 1902 COLIN, O. *, capitaine de vaisseau, rue Nationale, 50 Toulon.
- BÉJOT *, chef de bataillon du 5^e Génie, à Nice (Alpes-Maritimes).
- 1903 REGNAULT (D^r), rue Peiresc, 14.
- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Botanique de France, Saint-Cyr (Var).
- 1905 FERRIEU, commissaire de la Marine à bord du "Bruix", Extrême-Orient.
- MOURRON Edmond, *, médecin de 1^{re} classe de la Marine, avenue Vauban, 17.
 - NOIR, *, lieutenant-colonel, artillerie de terre, direction de Constantine.
 - BONAPARTE-WYSE, *, ♀, ♀, ♀, villa Isthmia, Cap-Brun.
 - MAGGINI ♀, homme de lettres, Toulon, cours Lafayette.
- 1906 HONORAT Victor ♀, quartier des Mouissèques, La Seyne.
- HAUSER Fernand, I. ♀, publiciste, 53, chaussée d'Antin, Paris.
 - GALL Jph, professeur d'allemand, à Ollioules (Var).
- 1907 DE L'ORZA DE REICHEMBERG, *, ♀, capitaine au 4^e régiment d'infanterie coloniale, 56, boulevard Grignan, Mourillon.

MM.

- 1908 GREGOIRE, I. ♀, directeur du Conservatoire de musique de Toulon.
— SADOU (D'), *, médecin major de 1^{re} classe des troupes coloniales, 17 bis, r. Favregas, Mourillon.
— LOUDET, *, capitaine d'artillerie coloniale, avenue Victorine, 6, Mourillon
— GUIBAUD Maurice (D'), ♀, chirurgien-dentiste, place Puget.
-

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
— GRUÉ, avoué, Toulon, rue Républiquée, 40.
— MIREUR, *, I. ♀, archiviste du département du Var, Draguignan.
— NÈGRE, C. *, commissaire général de la marine en retraite, rue Nicolas-Laugier, 35.
1877 ANDRÉ, *, commissaire de la marine en retraite, Toulon, boulevard de Strasbourg, 19.
1878 JOUVE, *, ♀, consul des Pays-Bas, Toulon, rue Hôtel-de-Ville, 8.
— TOVE (D'), ♀, médecin principal de la marine en retraite, Toulon, rue Saint-Vincent, 1.
1879 BERTRAND, ancien notaire, Toulon, rue Molière, 6.
1882 GIRARD, I. ♀, professeur d'école normale en retraite, à Solliè-Toucas.
1883 GASQUET, *, I. ♀, ancien directeur de l'école Rouvière, à la Palasse, Toulon.

MM.

- 1883 HENSELING, négociant, rue Emile-Zola, 5, Toulon.
— TUDAL (V.), négociant, Toulon, avenue Vauban, 31.
- 1885 CARLE, avocat, propriétaire, Toulon, avenue Vauban, 8.
- 1886 AILLAUD, licencié en droit, notaire, Toulon, boulevard de Strasbourg, 44.
— ASHER (Astier), libraire, Unter den Linden, Berlin (Prusse).
- 1891 CERCLE ARTISTIQUE de Toulon, rue d'Antrechaus, 1.
- 1893 M^{me} BARTHÉLEMY, Toulon, rue Vauban, 8.
— AYASSE, receveur des contributions indirectes Vence (A.-M.)
- CHAMBRE DE COMMERCE, de Toulon, boulevard de Strasbourg, 27.
- MOUTTET, ♀, notaire, maire de Signes.
- 1894 CABRAN Auguste, ♀, ancien maire de La Crau (Var).
- 1894 CAPON, ♀, directeur d'école supérieure, en retraite, Solliès-Pont (Var).
- 1894 COTTIN (Paul), sous-conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, directeur de la *Revue rétrospective*, à Paris.
— DAUPHIN, ♀, peintre du Ministère de la Marine, boulevard de Strasbourg, 48.
- MICHEL, ♀, professeur à l'école Rouvière.
- TOUCAS, ♀, directeur d'école en retraite Pierrefeu.
- 1895 BANON, ♀, capitaine de frégate, Toulon, rue République, 13.
— LAUGIER, ♀, directeur de l'école de La Crau.

MM.

- 1895 LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière.
— TRABAUD, ♀, directeur de l'école des Trois-Quartiers, Toulon.
- 1897 M^{me} DE MARTINEN^G, campagne Valbertrand, à Ollioules.
— JOACHIN, I. ♀, directeur de l'école de Saint-Jean-du-Var.
— MOUROU (Louis), ♀, directeur de l'école de la rue Hoche, Toulon.
— PEAN (Toussaint), horloger, publiciste à Brignoles.
— RICHAUD (Léon) ♀, directeur de l'école de La Londe.
— TREMELLAT (Vincent), I. ♀, directeur honoraire d'école publique, à Saint-Roch, Toulon.
— LETUAIRE Henri, coutelier, 35, rue d'Alger, Toulon.
— VIDAL (Aristide), O. ®, directeur de l'école de Carqueiranne.
- 1898 FOURNIER, agent général de la Caisse d'épargne, Toulon.
— GNANADICOM François, juge au tribunal de Tamatave, Madagascar.
- 1899 LEVET, directeur de l'école du Castellet.
— SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, curé de Saint-Mandrier.
- 1900 BUJARD, *, ♀, Procureur général, à Dijon (Côte-d'Or.)
— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, *, capitaine d'artillerie à Faveyrolle (Ollioules).
— LAFAYE, I. ♀, professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 105, boulevard St-Michel, Paris

MM.

- 1900 Rossi, I. ♀, président du Cercle Artistique, rue République, 62.
— DELMAS Jacques, I. ♀, professeur honoraire au lycée de Marseille, rue Terrusse, 30.
— CARSIGNOL (l'abbé), à Bourg-St-Andéol (Ardèche)
1901 MATHIEU(contre-amiral), C. *, Paris, rue Campagne Première, 15.
— MARIMBERT, capitaine au 10^e régiment d'Infanterie coloniale, à Na-Cham (Tonkin).
1902 MICHEL Gabriel, *, I. ♀, avocat général près la Cour de l'Indo-Chine à Hanoï (Tonkin).
— COURET Antoine, notaire, rue Racine, 9.
1904 DUCROS, ♀, ④, directeur de l'école de La Valette.
— PLAN, directeur de l'école de Pierrefeu.
— MAYBON, ♀, professeur au Collège d'Hanoï (Tonkin),
1905 BLANC (l'abbé), curé de Montmeyan (Var).
1906 De BRIGNAC Henri, géologue, Ollioules (Var).
— CHAPERON (l'abbé), curé de La Bastide (Var).
1908 BOURILLY, juge de paix à Naucelle (Aveyron).
— ICARD Nazaire, numismate, à Sanary.
— DIGUET, O *, colonel d'infanterie coloniale, Toulon.
-
- ◆◆◆◆◆

PREMIÈRE PARTIE

Procès-Verbaux des Séances



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 8 JANVIER 1908

Présidence de M. le Docteur HAGEN, président

Présents : MM. l'abbé Blanc, Bottin, Bourrilly, commandant Colin, G. Drageon, Gall, docteur Hagen, de Martineng, docteur Mourron, de l'Orza de Reichemberg, commandant Pailhès, commandant Sauvan.

Excusés : MM. Bonnaud, Lacoste et docteur Ségard.

— Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et l'exposé de la situation financière, M. le président, se faisant l'interprète de l'Académie, adresse ses félicitations à M. le docteur Mourron, trésorier, pour la croix de la Légion d'honneur qui vient de lui être conférée. M. le président donne ensuite communication de la correspondance reçue et notamment d'une lettre du journal *La Mode Illustrée* informant l'Académie qu'un concours littéraire est ouvert par la Direction de cette revue, pour la tentative de reconstitution régionaliste, légendes, souvenirs d'histoires locales et usages des provinces.

— M. le docteur Hagen présente la candidature comme membre associé de M. le colonel Diguet, de l'infanterie coloniale. L'Académie accueille avec plaisir cette proposition.

— Hommage est fait à l'Académie, par M. le colonel Diguet, de son ouvrage : « Annam et Indo-Chine Française ».

M. le capitaine de l'Orza de Reichemberg est désigné comme rapporteur de ce volume.

— M. Bourrilly présente également comme membre titulaire M. Grégoire, directeur du Conservatoire de musique. Une commission composée de MM. Bourrilly, commandant Pailhès et docteur Mourron, est chargée d'examiner les titres de ce candidat.

— Hommage est fait à l'Académie, par M. le capitaine de l'Orza de Reichemberg, de quatre opuscules : 1^e « Méthode nouvelle de prononciation de la langue annamite », 2^e « Tinong-Ngo ou l'am ur filial », comédie en quatre actes, traduite de l'annamite; 3^e « Dinh-Lu-Tu », pièce historique chinoise, en trois actes, traduite du chinois, 4^e « De Kayes, à Bam-bouk », souvenirs de mission.

— M. le président présente la candidature, comme membre associé, de M. J. Bourrilly, président-fondateur de l'*Escolo Mistralenco*, juge de paix à Naucelle (Aveyron). M. J. Bourrilly est élu à l'unanimité.

— Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau, qui a été réélu dans son ensemble. M. le président remercie les membres de l'Académie de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui donner, et les assure à nouveau de tout son concours et de celui de ses collaborateurs.

— La parole est donnée à M. le docteur Mourron qui lit une délicate poésie « Les sources pleurent » ; puis M. le capitaine de l'Orza de Reichemberg, sous le titre de « Croquis Provençal », fait le récit d'une excursion aux Iles d'Hyères et met très spirituellement en scène un type méridional.

La séance est levée à 5 h. 30.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1908

Présents :

MM. Bonnaud, Bottin, Bourrilly, commandant Collin, G. Drageon, Gall, docteur Hagen, Jaubert, Maggini, de Martinenq, docteur Mourron, docteur Regnault, commandant Sauvan.

Excusé : M. Allègre.

— M. le Président donne communication de la correspondance reçue et, notamment, d'une lettre de l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres d'Aix, invitant l'Académie du Var à participer aux fêtes du Centenaire de sa reconstitution qui auront lieu le 9 avril prochain. MM. le docteur Hagen, président, et G. Drageon, secrétaire, sont délégués pour représenter l'Académie à cette solennité.

— Hommage est fait à l'Académie d'une opuscule *Le Marsouin Illustré*, publiant des fables, contes et récits annamites avec dessins, traduits par M. le capitaine de l'Orza de Reichenberg.

— M. le Président, se faisant ensuite l'interprète de l'Assemblée, adresse ses félicitations à MM. Bonnaud, promu officier de l'Instruction publique, et Maggini, nommé officier d'Académie. MM. Bonnaud et Maggini remerkient M. le Président de ses aimables paroles.

— M. le docteur Hagen présente comme membre titulaire de l'Académie M. le docteur Sadoul, médecin-major de 1^e classe des troupes coloniales. Une Commission, composée de MM. le docteur Hagen, commandant Collin et docteur Regnault, est nommée à l'effet d'examiner les titres de ce candidat.

— M. Nazaire Icard, numismate à Sanary, présenté par M. Bottin, est élu membre associé de l'Académie.

— La parole est ensuite donnée à M. Bourrilly pour la lecture du rapport qu'il avait été chargé de rédiger sur la candidature de M. Grégoire, directeur du Conservatoire de musique. Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, M. Grégoire est élu membre titulaire de l'Académie du Var.

— En remplacement de M. le capitaine de l'Orza de Reichenberg, empêché, M. le Président lit un rapport très documenté sur l'ouvrage de M. le colonel Diguet, de l'infanterie coloniale, *Annam et Indo-Chine Française*. M. le Rapporteur fait ressortir le mérite et la valeur de cet ouvrage dans lequel toutes les questions intéressantes ont été étudiées avec méthode ; le volume comprend deux parties : la 1^e est une esquisse de l'histoire annamite rapidement exposée jusqu'à l'intervention de la France ; la 2^{me} partie, plus importante, donne une idée exacte du rôle de la France en Indo-Chine. L'ouvrage se termine par l'examen des moyens à employer pour conserver l'Indo-Chine, car le danger chinois et le danger japonnais sont toujours à nos portes.

— La parole est ensuite donnée à M. Bonnaud pour la communication d'une étude, faite en collaboration avec M. Bottin, *Sur les Villages Gallo-Romains aux environs d'Ollioules*. Les auteurs ont exploré les terrains sur un rayon de 6 kilomètres et ont découvert jusqu'à 33 points d'habitation ; ils ont recueilli, comme témoignages, des fragments de céramique, des médailles, et fait le relevé des restes de constructions anciennes. MM. Bonnaud et Bottin ont eu l'heureuse idée de dresser une carte murale à grande échelle, où ils ont montré, au cours de leur lecture, la topographie des quartiers parcourus. Leur communication s'est achevée par des notes sur le

bas-relief du " Dieu Mars " trouvé dans les ruines du château d'Evenos.

— M. le docteur Mourron donne lecture de deux poésies : *La Relique*, triolet, et *Derniers Baisers*, vers à chanter; d'une note tendre et sentimentale.

— M. Maggini lit à son tour *La Mort d'une Vierge*, où se trouvent de jolis vers, et M. Gall clôt la séance par la lecture de *Satan*, poésie d'une attachante philosophie.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 4 MARS 1908

Présidence de M. BOURILLY, président honoraire

Les membres de l'Académie du Var se sont réunis le mercredi 4 mars, dans le local habituel à 4 h. 30, sous la présidence de M. Bourilly, président honoraire, en remplacement de M. le docteur Hagen, président, empêché.

Etaient présents :

MM. Bourrilly, commandant Collin, G. Drageon, Grégoire, Honorat, docteur Regnault et commandant Sauvan.

Excusés :

MM. Bottin et Maggini.

M. le président donne communication de la correspondance reçue pendant le mois écoulé.

— Hommage est fait à l'Académie par M. P. A. Ginouvès, félibre de l'« Escolo de la Targo », d'un volume de poésies provençales : « Leï Toulounenco ». M. Honorat est chargé de rédiger un rapport sur cet ouvrage.

— L'Académie procède ensuite à la réception de M. Grégoire, élu membre titulaire. M. le président donne connaissance du discours de M. le docteur Hagen et fait ressortir les grandes qualités artistiques et musicales du nouveau récipiendaire. En termes charmants, M. Grégoire remercie l'Académie d'avoir bien voulu l'admettre dans son sein.

— La parole est donnée à M. le docteur Regnault qui lit le rapport qu'il avait été chargé de rédiger sur la candidature comme membre titulaire de M. le docteur Sadoul, médecin des troupes coloniales. Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, M. le docteur Sadoul est élu membre titulaire de l'Académie.

— M. Honorat, à son tour, lit une délicate et sentimentale idylle en vers : « Allons au bois », et la séance est levée à 5 h. 30.

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 1908

Présidence de M. le docteur HAGEN, président

Présents :

MM. Bottin, Bourrilly, Chaigneau, commandant Colin, colonel Diguet, G. Drageon, Gall, docteur Hagen, Honorat, Lejourdan, de Martineng, capitaine de l'Orza de Reichenberg, docteur Mourron, commandant Pailhès, docteur Regnault, commandant Sauvan et docteur Sadoul, membres titulaires, et M. Bourrilly, membre associé.

Excusés :

MM. Bonnaud et Rivière.

— M. le président adresse un souvenir ému à la mémoire

23

de M. Fioupou, ancien commissaire de la marine, qui était un des membres les plus assidus à l'Académie. Puis, il souhaite la bienvenue à MM. le colonel Diguet, de l'infanterie coloniale, et J. Bourrilly, juge de paix à Naucelle, élus membres associés, et à M. le docteur Sadoul, médecin des troupes coloniales, élu membre titulaire.

— M. le président fait ressortir les titres nombreux qui militaient en faveur de l'admission de M. le docteur Sadoul et signale notamment les travaux publiés par le nouveau récipiendaire dans la *Revue Maritime* et dans les *Archives de Médecine Navale*. En quelques mots charmants, M. le docteur Sadoul remercie de l'honneur que l'Académie lui a fait en l'accueillant dans son sein.

— M. le président donne communication de la correspondance reçue, parmi laquelle une lettre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Marseille, faisant part des concours ouverts en 1908, et une lettre de la Société des Etudes Historiques de Paris mettant au concours, cette année, une étude critique de la valeur documentaire d'un ouvrage de Mémoires Historiques, choisis parmi les plus importants déjà publiés, et relatifs au XVIII^e et au XIX^e siècles.

— Hommage est fait à l'Académie d'un exemplaire du compte rendu de l'Œuvre des colonies scolaires de vacances (1907).

— La parole est ensuite donnée à M. le capitaine de l'Orza de Reichemberg, qui, sous le titre de : *La Famille de Maïssa, M. Baye*, donne lecture de quelques souvenirs de Madagascar fort intéressants.

— M. le docteur Regnault lit des pages fort documentées sur l'occultisme et la psychologie. Il analyse les travaux pu-

XXII

bliés à ce sujet par MM. Grasset et Boirac, compare et critique très judicieusement les opinions et les théories de ces deux auteurs.

— La séance est terminée à 6 heures par la lecture de *La Partie de Pêche*, une amusante poésie de M. Honorat.

SÉANCE DU 6 MAI 1908

Présidence de M. le docteur HAGEN, président.

Présents :

MM. Allègre, Commandant Banon, Bonnaud, Bourrilly, Chaigneau, Commandant Colin, Docteur Hagen, Honorat, Jaubert, Lejourdan, de Martinenq, Docteur Mourron, Commandant Pailhès, Docteur Regnault, Rivière et Commandant Sauvan.

Excusé : M. G. Drageon.

— M. le Président donne communication de la correspondance reçue.

— Hommage est fait à l'Académie : 1^e D'un ouvrage en vers de M. le Contre-Amiral Blanc, *Shakespeare traduit par un Marin*; M. le docteur Mourron est nommé rapporteur. 2^e D'un roman pour la jeunesse de M. J. Marc Dreuille, *Louis et Moi*. Rapporteur, M. Allègre.

— M. le Président présente ensuite la candidature, comme membre titulaire, de M. le capitaine Louvet, de l'artillerie coloniale. Une Commission, composée de MM. le docteur Hagen, Rivière et docteur Regnault, est nommée à l'effet d'examiner les titres de ce candidat.

— La parole est ensuite donnée à M. Allègre qui lit le compte-rendu des ouvrages adressés à l'Académie pendant le mois écoulé, et signale, tout particulièrement, extraits des divers Bulletins des Sociétés correspondantes, une étude très intéressante sur les poussières des routes et le moyen de remédier à leurs inconvenients, un travail documenté sur les maladies diverses dont était atteint Louis XI, et enfin des notes curieuses sur les superstitions populaires en Egypte.

— M. Rivière donne lecture d'une étude fort instructive sur les *Lois Terrestres et Coutumes Humaines*, dans laquelle il montre l'influence que le climat, l'atavisme, la terre, l'air et le soleil ont exercé sur la personnalité humaine, son tempéramment, son ethnologie.

— M. Honorat clôt la séance par la lecture d'une pièce en un acte et en vers : *Un Mauvais Rêve*, d'un grand sentiment patriotique et d'une intense émotion.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 3 JUIN 1908

Présidence de M. le Commandant PAILHÈS, président honoraire.

Présents :

MM. Bottin, Commandant Collin, G. Drageon, Gall, Docteur Mourron, Commandant Pailhès, Docteur Regnault.

Excusés :

MM. Bonnaud et Grégoire.

— Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance

et l'exposé de la situation financière, M. le Président communique la correspondance reçue.

— M. le docteur Regnault donne lecture du rapport qu'il avait été chargé de rédiger sur la candidature de M. le capitaine Louvet, de l'artillerie coloniale. Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, M. Louvet est élu membre titulaire de l'Académie du Var.

— La parole est donnée à M. le docteur Mourron qui lit trois sonnets : *Extase*, *Le Caïd* et *La Gitane*, écrits en vers tour à tour tendres et vigoureux, et M. Gall clôture la séance par la lecture d'une mélancolique poésie, *Le Mistral*.

L'Académie s'ajourne au mois d'octobre prochain.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1908

Présidence de M. le docteur HAGEN, président

Présents :

MM. Bonnaud, Bottin, Chaigneau, G. Drageon, docteur Hagen, Lejourdan, Maggini, commandant Pailhès, Rivière, commandant Sauvan, Mourron et docteur Ségard.

— Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance et l'exposé de la situation financière, M. le président après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues revenus des vacances, donne communication de la correspondance reçue.

— Hommage est fait à l'Académie : 1· Par M. G. Perrette, du discours « Sur la discipline », qu'il a prononcé à la distribution des prix du Collège de Fontainebleau ; 2· par M. le docteur Ségard, du discours « Sur l'Idéal », prononcé à la distribution des prix de l'externat Saint-Joseph.

— Il est ensuite procédé à la nomination des membres du Bulletin pour l'année 1908. Ont été désignés pour faire partie de cette commission : MM. Bourrilly, Lejourdan, commandant Pailhès, Rivière et commandant Sauvan.

— L'Académie décide de donner, le 17 décembre prochain, sa réunion publique annuelle.

— M. Rivière fait ensuite une motion concernant la durée de la présidence de l'Académie, et M. Mourron en fait une autre relative à la limitation des membres titulaires. L'Académie désigne M. le docteur Mourron pour rédiger un rapport sur ces deux propositions.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1908

Présidence de M. le Docteur HAGEN, président.

Présents :

MM. Bourrilly, Chaigneau, Commandant Colin, G. Drageon, Docteur Hagen, Honorat, Lejourdan, Maggini, Docteur Mourron, Docteur Regnault, Rivière et Commandant Sauvan.

Excusés : MM. Allègre et Bonnaud.

— Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance et l'exposé de la situation financière, M. le Président donne communication de la correspondance reçue pendant le mois écoulé, et notamment d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction Publique, informant l'Académie que le 47^e Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Rennes le 13 avril 1909,

— Hommage est fait à l'Académie : 1^o par M. Morel, d'un opuscule, *Notice sur une pierre tumulaire découverte aux environs de Solliès-Pont*, par M. Gazan, colonel d'artillerie en retraite ; 2^o par M. le docteur Regnault, d'une plaquette, *Notions Récentes sur le Chloroforme*, et d'un exemplaire des *Annales des Sciences Physiques*, contenant un article très documenté sur les *Phénomènes Occultes et Suggestion Mentale*.

— M. le docteur Regnault présente ensuite la candidature, comme membre titulaire, de M. le docteur Guibaud. Une Commission, composée de MM. les docteurs Regnault et Mourron, et de M. G. Drageon, est chargée d'examiner les titres de ce candidat.

— La parole est donnée à M. le docteur Mourron qui lit le rapport qu'il avait été chargé de rédiger sur les modifications à apporter au règlement de l'Académie. Les conclusions de ce rapport sont adoptées et l'Académie, à l'unanimité, décide : 1^o de réduire à 50 le nombre des membres titulaires ; 2^o de recevoir en séance publique les nouveaux membres admis ; 3^o d'élire pour une période de deux ans renouvelable le président de l'Académie ; 4^o de réélire indéfiniment les autres membres du Bureau ; 5^o les présidents honoraires peuvent être réélus par résidents effectifs.

— M. Honorat lit ensuite un amusant poème, *A Travers Champs et Bois*, et M. Maggini clôt la séance par la lecture d'une vibrante poésie, *La Joie de l'Espace*.

— L'Académie décide de donner, le 10 décembre prochain, dans la grande salle de la Mairie, sa séance publique annuelle.

Séance Publique

10 DÉCEMBRE 1908

C'est le jeudi 10 décembre, à 4 h. 30 du soir, qu'a eu lieu, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, la séance annuelle publique.

Une assistance très nombreuse avait répondu à l'invitation de l'Académie.

— M. le Président ouvre la séance, et, après avoir rappelé les noms des membres admis dans l'année : MM. Grégoire, Sadoul et docteur Guibaud, il rend hommage à la mémoire de M. Fioupou. Puis, il souhaite la bienvenue à M. le capitaine Louvet, de l'artillerie coloniale, qui, en termes élégants, remercie l'Académie d'avoir bien voulu l'admettre dans son sein.

— La parole est ensuite donnée à M. François Fabié qui lit deux de ses délicieux poèmes : *Les Genêts* et *L'Art de vieillir* que l'assistance applaudit vivement.

— M. Rivière donne lecture d'un travail très documenté sur *L'Art français au XVIII^e siècle*, et M. le docteur Ségard fait apprécier ses délicats poèmes : *Ballade, Des ailes ! des ailes ! et Légende*.

— M. le docteur Hagen intéresse fort l'assistance par les *Cent femmes du roi Tofa* et, après la lecture d'une très belle page d'histoire *La Fin de la République de Venise*, par M. le commandant Pailhès, M. le docteur Mourron dit quelques-uns de ses sonnets : *La tourterelle, Le bandit, La pêche, Le torero, Salammbô, La Marquise*, finement ciselés.

La séance est levée à 6 heures.



OUVRAGES

Reçus par l'Académie du Var Pendant l'Année 1908

NOTA. — Les chiffres entre crochets indiquent le numéro de la série dans nos archives.

1^o Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Bulletin historique et philologique [6].

Bulletin du Comité des Beaux-Arts des départements [10].

Bulletin archéologique du Comité [5].

DÉPÔT DE L'ETAT. — Dict. topographique de la Haute-Loire [9].

Congrès des Sociétés Savantes [10 bis].

Bulletin des sciences économiques et sociales [8].

2^o Sociétés Correspondantes Françaises

— JANVIER —

SAINTE-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie [119].

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et arts de la Seine-et-Oise [130].

TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais [159].

MONTBÉLIARD. — Société d'Emulation [85].

NANCY. — Société archéologique Lorraine [91].

PARIS. — Soc. Nationale des Antiquaires de France; *Mettensia* [11].

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles lettres et arts [54].

SAINTE-MALO. — Société historique et archéologique [114].

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine [72].

TOULON. — Société d'agriculture et de viticulture, d'horticulture et d'acclimatation du Var [152].

ANNECY. — Société Florimontane [21].

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles [28].

- BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire [35].
 TOULON. — Société médico-chirurgicale du Var [163].
 MOULINS. — Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais [90].
 NARBONNE. — Commission archéologique [94].

— FÉVRIER —

- HANOÏ. — Société de géographie commerciale [164].
 VENDÔME. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois [129].
 MONTBRISON. — *La Diana*, Société historique et archéologique du Forez [86].
 ABBEVILLE. — Société d'Emulation [14].
 AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie [20].
 CHAMBERY. — Société Savoisiennes d'histoire et d'archéologie [52].
 CHALONS-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles [50].
 CAEN. — Académie Nationale des sciences, arts. et belles lettres [42].
 DIGNE. — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes [56].
 BESANÇON. — Académie des sciences, belles lettres et arts [34].
 POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest [102].

— MARS —

- GAP. — Société d'études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes [64].
 POITIERS. — Société académique d'agriculture, belles lettres, sciences et arts [101].
 TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres d'Indre-et-Loire [124].
 ROCHEFORT. — Société de géographie, d'agriculture, lettres, sciences et arts [110].
 NEVERS. — Société Nivernaise des lettres, sciences et arts [95].
 MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et beaux-arts [81].
 AVIGNON. — Académie de Vaucluse [29].
 AIX. — Société d'études Provençales [17]

— AVRIL —

- AMIENS. — Société des Antiquaires ; Mémoires, tome V [20].
 BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise [32].
 LIMOGES. — Société archéologique du Limousin [76].
 ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais [98].
 ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts [109].

XXX

LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure [70].

NANTES. — Société académique [92].

AMIENS. — Société des Antiquaires. *La Picardie monumentale. Album* [20].

— MAI —

PARIS. — Société des Antiquaires de France. *Bulletin* [13].

AMIENS. — Académie des sciences, lettres et arts [19].

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique [121].

AUTUN. — Société éduenne des lettres, sciences et arts [27].

TOULOUSE. — Société archéologique du Midi de la France [23].

— JUIN —

TROYES. — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Aisne [125].

VANNES. — Société polymathique du Morbihan [128].

CONSTANTINE. — Société archéologique [55].

— JUILLET —

SAINTE-LÔ. — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle [118].

MONTPELIER. — Académie des sciences et des arts [87].

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts [15].

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts [23].

DIJON. — Commission des antiquités de la Côte-d'Or [58].

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe [73].

— AOUT —

BOULOGNE. — Société académique. *Les ducs d'Aumont* [38].

LE HAVRE. — Société hâvraise d'études diverses [71].

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales [100].

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques [67].

LILLE. — *Centenaire du siège de Lille* [75].

— SEPTEMBRE —

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries [78].

GRENOBLE. — Académie delphinale [66].

PARIS. — Société Nationale des Antiquaires de France. *Mémoires 1907.*

— OCTOBRE —

LAON. — Société académique [60].

CAMBRAI. — Société d'Emulation [44].

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts [107].

NÎMES. — Académie de Nîmes [97].

— NOVEMBRE —

REIMS. — Académie nationale [105].

LILLE. — Commission historique.

— DECEMBRE —

SENS. — Société archéologique [120].

EPINAL. — Société d'Emulation du département des Vosges [62].

VERSAILLES. — Société des sciences morales *Histoire de Versailles* [180].

BREST. — Société académique [41].

3^e Sociétés Etrangères

DAVENPORT (États-Unis). — Academy of natural sciences [146].

MOSCOW (Russie). — Société impériale des naturalistes [143].

STRASBOURG (Allemagne). — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace [136].

MONTÉVIDIO (Uruguay). — Anales del Museo Nacional [148].

OHIO (Etats-Unis). — State University [150].

BRUXELLES (Belgique) — Société Royale Malacalogique [139].

WASHINGTON (Etats-Unis). — National academy of sciences [141].

MONTANA (Etats-Unis). — University of Montana [150 *ter*].

MADISON (Etats-Unis). — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters [150].

UPSALA (Suède). — The geological instit. of the University [145].

METZ (Allemagne). — Académie [137].

CHRISTIANA (Norvège). — Videns Kablige instituter of littér. [142].

4^e Revues et Bibliothèques

MARSEILLE. — Congrès des Sociétés Savantes de Province [2].

DIJON. — Syndicat d'initiative de la Bourgogne [162].

AIX-EN-PROVENCE. — Facultés de droit et des Lettres (Biblioth. de l'Université) [17 bis].

NICE. — Le Petit Poète [158].

PARIS. — Revue épigraphique [157].

5^e Ouvrages donnés par les Auteurs

[Série N° 2 des Archives]

COLONEL DIGUET. — Annam et Indo-Chine française.

- DE L'ORZA DE REICHEMBERG. — Méthode de prononciation annamite.
— *L'Amour filial*, comédie traduite de l'annamite.
— Dinh-Lu-Tu pièce traduite du chinois.
— De Kayès à Bambouck, « souvenirs de Mission ».
— Contes et récits annamites publiés par le « Marsoin illustré ».
- ESCOLO DE LA TARGO (Toulon). — Conférence provençale de M. Devoluy.
- MAYBON. — Histoire de l'Indo-Chine.
- GINOUVÈS P. A. — *Lei Toulounenco*, poésies.
- L'ŒUVRE DES COLONIES SCOLAIRES A TOULON. — Compte-rendu 1907.
- DREUILHE. — *Loquis et moi*, roman.
- G.-AMIRAL BLANC. — *Shakspeare*.
- PERRETTE. — *La discipline*, discours.
- Dr SEGARL. — *L'Idéal*, discours.
- M. MOREL. — Archéologie : Pierre tumulaire trouvée à Solliès-Pont.
- Dr REGNAULT. — Notions sur le Chloroforme.
— Phénomènes occultes et suggestions.
- J. Ch. Roux. — Fréjus.

DEUXIÈME PARTIE

MÉMOIRES ORIGINAUX



LA FILLE DE JEPHTÉ

CHARLES SÉGARD

LA FILLE DE JEPHTÉ

DRAME BIBLIQUE

EN 3 ACTES, EN VERS

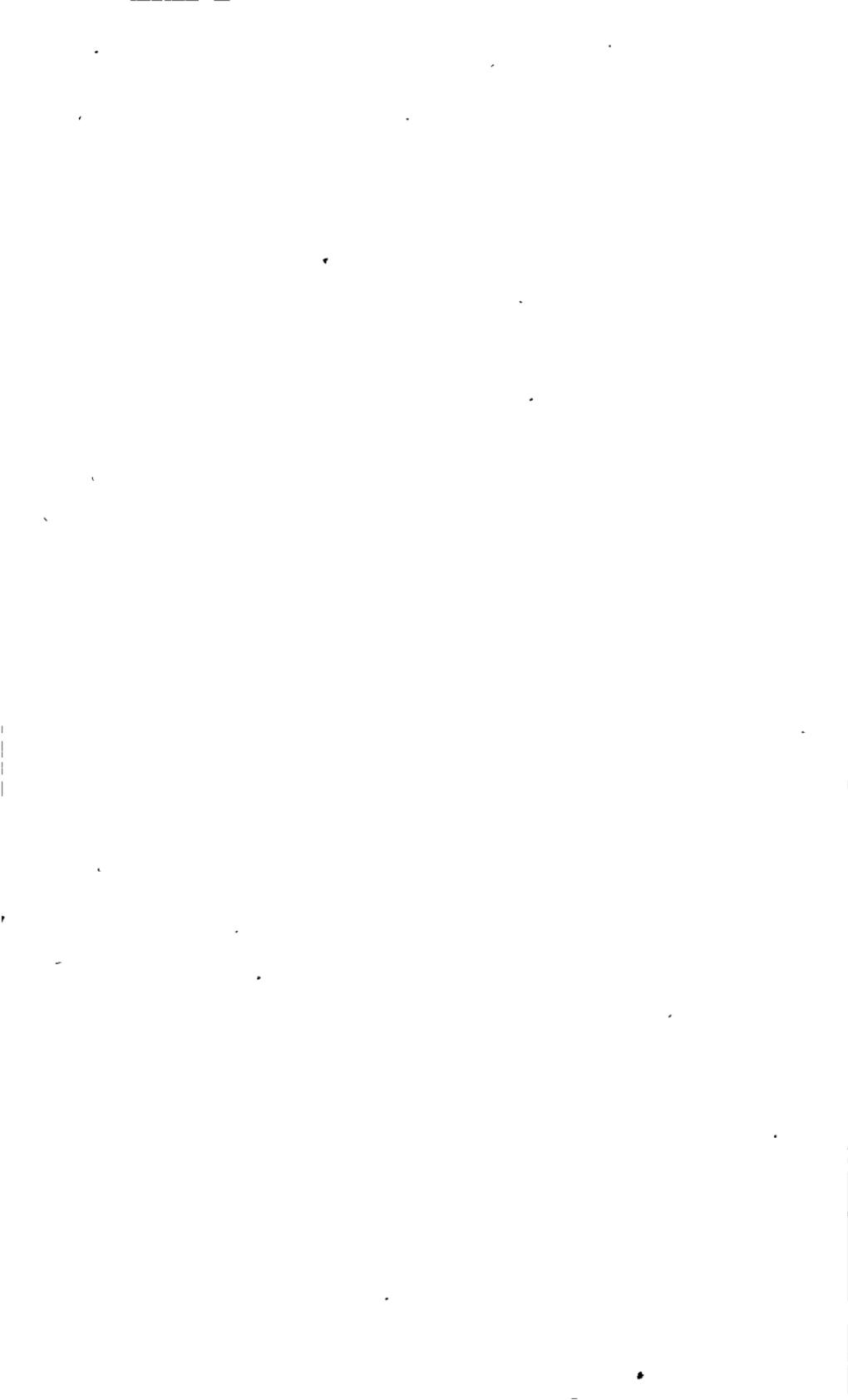


En Israël, au pays de Tob,
au temps des Juges

PERSONNAGES :

JEPHTÈ, chef de bande au pays de Tob, plus tard Juge d'Israël.	} Les Prêtres. } Les Soldats. } Des Pasteurs.
JOAB, RUBEN, ACHAB, MESA, HAZAËL,	
	ses lieutenants.
ILLEL, GAD,	frères de Jephthé.
GAMALIEL, EPHRAÏM SAÜL.	Des serviteurs. Des marchands.
Le Grand Prêtre. Les cinq neveux de Jephthé. Les cinq anciens de Galaad.	SEÏLA, fille de Jephthé. JAHEL, nourrice de Seïla. Les compagnes de Seïla. Femmes de Mitspa, moisson- neuses, pastoures. etc. Captives.





ACTE PREMIER

Une sorte de place publique, à Mitspa, au pays de Tob. Quelques maisons en bordure ; des tentes. Sur la droite, surélevée, toute fleurie, la terrasse de la demeure — plus opulente — de Jephthé.

Au fond, une plaine fertile, où la moisson est en partie faite, s'étend à perte de vue, ne s'arrêtant qu'à des moutonnements de collines... .

C'est le déclin d'un jour d'été. Crémuscle d'abord ; petit à petit, l'obscurité progresse ; puis, bientôt, apparaissent des étoiles dans le ciel un moment assombri ; enfin se lève la lune, de plus en plus brillante jusqu'à la fin de l'acte.



ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

Groupe d'enfants, discutant, très-animés... Vers la fin de la scène, se montre JEPHTÉ.

Nathan, très affirmatif.

Isaac fut tué...

Ismaël, avec force.

Non.

Nathan, insistant.

Je sais cette histoire,

Et son père...

Jacob, l'interrompant.

Voyons... Réveille ta mémoire...

Ismaël.

Le prêtre en ses leçons nous l'a conté jadis !...

Nathan, vaguement ébranlé.

Quoi ?... l'ancêtre Abraham n'immola pas son fils ?...

Ismaël.

Point... Il prit le couteau, le brandit sur la tête
 De l'enfant à genoux .. Mais, tout-à-coup : « Arrête ! »
 Clama l'Ange du Ciel...

Jacob.

Abraham entendit,
 Et, son geste en suspens, il se tint, interdit ..

Nathan, dont les souvenirs se précisent.

Ah !...

Ismaël, comme récitant une leçon.

La voix ajouta, doucement solennelle :
 « Désormais le Seigneur te connaît pour fidèle,
 Puisque, sans t'alarmer des affres de ta chair,
 Ton bras allait frapper ce fils qui t'est si cher...
 Détache ses liens... De lui naîtra ta race !...
 Prends ce bœuf... qu'il soit, sur l'autel, à sa place,
 Offert en sacrifice au Dieu de Vérité...
 Ecoute et sois béni dans ta postérité... »

Nathan.

(Achevant machinalement le récit dont il se souvient).

Le Patriarche fit ce que commandait l'Ange..
 Oui !... j'avais oublié ce dénouement étrange...

Depuis un moment, Jephthé, sortant de chez lui, s'est approché, à leur insu, des enfants ; il a écouté, en souriant, leur discussion animée.

Jephthé.

(Posant sa main sur la tête de Nathan).

L'Éternel — Notre Père — ô mon petit Nathan,
Est un Dieu de Miséricorde, souviens-t-en...
Sa Bonté par la Foi sincère est attendrie...

Nathan, un peu interloqué.

Oui, Maître...

Jephthé.

(Les congédiant d'un geste paternel).

Allez courir dans la plaine assombrie,
Enfants ; envolez-vous...

Ils disparaissent au pas de course... Jephthé les suit du regard, un instant... puis, demeure seul, recueilli, il promène sa vue sur la vaste étendue de ses domaines.

SCÈNE II.**JEPHTE, seul**

Le soleil, globe ardent,
Par delà le Jourdain, s'éteint à l'Occident...
Déjà, sur Israël la Nuit jette ses voiles...
Une à une, là-haut, s'allument les étoiles...
Sur le pays de Tob la paix des soirs descend...

Et, jusqu'à Jéhovah, mon Seigneur Tout-Puissant,
 Comme un encens pieux, va ma reconnaissance :
 Je lui dois tout, santé, bonheur, trésors, puissance...
 Un essaim de héros fidèles suit mes pas,
 Et mes frères félons ne reconnaîtraient pas
 Le banni qu'emmena jadis la caravane,
 Le fils de Galaad et de la courtisane.
 Mes domaines sont là ; cette terre est mon bien...
 Ce fier peuple, invaincu mais soumis, il est mien.
 Devant ma volonté toute volonté plie,
 Et ma Loi, chaque jour, ici, s'est accomplie...

(Un instant de recueillement satisfait ; il rêve, puis se ressaisit).

Plus que pour ces bienfaits, mon Ame vous bénit
 De m'avoir accordé, Dieu d'Amour infini,
 Cette chair de ma chair, ma Seïla, ma fille,
 Clarté de mon foyer, printemps de ma famille...
 Oh ! gazouillis d'oiselle ! oh ! gestes gracieux !
 Fraîcheur de ses baisers sur mon front soucieux !...
 Puissance irrésistible et faiblesse ingénue !...
 Tout mon être en suspens dans sa main si menue !

(Cependant, un bruit, de plus en plus distinct, de foule en marche, attire son attention).

Mais un rythme de pas et des rumeurs de voix
 Se rapproche nt, et dans la pénombre je vois
 S'avancer mes guerriers, comme une mer humaine...
 Et c'est Joab, vaillant entre tous, qui les mène...

Entre bientôt une nombreuse troupe de gens armés, revenant d'une lointaine expédition ; ils sont couverts de poussière, et rapportent un butin des plus variés.

SCÈNE III.

JEPHTÉ, JOAB, CHEFS, SOLDATS, CAPTIVES ; FEMMES et ENFANTS de la tribu, se montrant, curieux sur les portes ; plus tard, BERGERS, MOISSONNEURS et GLANEUSES, rentrant, leur tâche accomplie.

Les soldats.

Vainqueurs, chargés de butin,
 Ayant, au pays lointain,
 Battu les monts et les plaines,
 Nous revenons, les mains pleines.
 Ouvre tes coffres, Jephthé...
 Filles à l'œil velouté,
 Entrebaillez votre tente :
 Réclamez ce qui vous tente...

Joab, s'inclinant devant Jephthé.

Maitre, salut à toi ! Tes serviteurs soumis,
 Sabaoth nous couvrant de sa dextre divine,
 Ont pu, sans coup férir, prendre à tes ennemis
 Ces immenses trésors que Joab te destine.

Les Soldats.

Voici les grains dorés, l'huile blonde, le vin,
 Et l'écarlate deux fois teinte ;
 Voici les lourds tapis et le lin le plus fin,
 Les peaux de mouton, l'hyacinthe,

Les vases incrustés d'onyx et de saphir,
Et des bois de Setim et des parfums d'Ophir.

Voici les charriots d'or pur, étincelants,
Chargés des infâmes idoles ;
Les grands coffrets de cèdre, encombrés de talents,
De sicles et de sacs d'oboles ;
Des chevaux aussi prompts que l'éclair dans les cieux ;
Des captives aux corps svelles, délicieux.

Les femmes de la tribu, en contemplation.

O mes sœurs, admirez ces joyaux précieux !...

Joab, enveloppant les prises d'un large geste.

Tout cela t'appartient ; tes gens t'en font hommage ;
Accepte-le, Jephthé ; te l'offrir nous est doux.

Jephthé.

Merci, mes fils, merci... Ce butin est à vous ;
Je ne veux rien : au jour, nous ferons le partage.

Tous.

Le Maître soit loué !...

Jephthé, les yeux au ciel.

Non !... Loué le Très-Haut !

(à Joab :

Et toi, qui les guidas, d'ici demain, il faut
Fixer de tes exploits la juste récompense...

Joab, avec une crainte.

Mon rêve est si hardi que j'ai peur quand j'y pense ! ..

Jephthé.

Si haut que soient tes vœux, je t'en fais le serment,
Tu recevas le prix de ton long dévoûment,
Joab.

Joab, hésitant.

Si tu savais pourtant...

Jephthé, souriant et paternel.

Je sais peut-être...

Va, mon fils, vas en paix...

Tous.

Vive Jephthé !

Joab, avec un peu plus d'assurance.

Mon Maitre,

Du butin que, ce soir, nous avons rapporté,
Pour ma part, moi, leur chef, je n'ai mis de côté .

Que ce collier d'or vert où l'escarboucle brille...
 Consens à l'accepter pour Seïla, ta fille...

Jephthé, très tendrement.

Qu'il en soit donc ainsi ! Mon vieux cœur triomphant,
 Vois-tu, fléchit toujours, au nom de cette enfant...
 Seïla n'a pourtant nul besoin de parure,
 Car elle est la plus belle ainsi que la plus pure,
 Et, devant elle, on songe à se mettre à genoux...

Il reste un instant rêveur, regardant le collier, puis tournant les yeux vers sa terrasse où Seïla discrètement est apparue, parmi les feuillages, au bruit des troupes arrivant. Seïla envoie un sourire à son père, et rentre chez elle.

Jephthé.

Et maintenant, bons compagnons, retirez-vous...
 Que l'Ange du sommeil descende sur vos têtes...
 En songe, préparez de nouvelles conquêtes...

Les soldats.

Vainqueurs, chargés de butin,
 Ayant, au pays lointain,
 Battu les monts et les plaines,
 Nous revenons, les mains pleines,
 Avides de volupté...
 Filles à l'œil velouté,
 Ouvrez pour nous votre tente ;
 Ouvrez... Votre amour nous tente...

Les Glaneuses, arrivant chargées de javelles.

Et nous aussi, c'est un trésor
 Que nous portons : les épis d'or,
 Les fils blonds de la Terre blonde,
 Qui nourriront le pauvre monde.
 Nous glanâmes par les sillons,
 Mais en laissant aux oisillons
 Les menus grains pour leur pâture...
 Dieu bénit toute créature !...

Le chef des moissonneurs.

Salut, Nuit secourable ! Adieu, Jour qui t'en vas !...
 C'est la trêve de tout labeur jusqu'à l'aurore...
 Demain nous reverra, moissonneurs ou soldats,
 Faucille ou glaive au poing, prêts à la tâche encore !

Les Pasteurs, ramenant leurs bêtes.

Trottez, trottez, les blancs troupeaux :
 Gagnez vos postes de repos.
 Ici, jusqu'à l'aube vermeille,
 Nos chiens vont faire bonne veille.
 Arrière, les chacals !... Pour nous,
 Enveloppés dans nos burnous,
 Sous les bleus rayons de la Lune,
 Nous rêverons à la Fortune...

Jephthé, les congédiant d'un geste.

Allez, dispersez-vous... Je rentre sous mon toit...

Tous, avec une ferveur respectueuse.

Que le Dieu d'Abraham, Maître, soit avec toi !...

Ils s'essaient... Les uns rentrent dans leurs maisons : d'autres sous les tentes ; il en est qui rejaillissent au pied des murs de la cité. Des nomades s'enveloppent dans leurs burnous, et se couchent à même le sol, au second plan... Symphonie nocturne... Jephthé, s'étant rapproché de chez lui, gagne sa terrasse... Un dernier coup d'œil sur la plaine... Enfin, très religieux et prosterné,

Jephthé.

Seigneur, jette, de ton Royaume impénétrable,
A la Terre assoupie un regard favorable !
Seigneur, étends ta main tutélaire sur nous !
Jephthé courbe à ses pieds son front et ses genoux !

Il se relève et rentre dans sa maison... La scène reste vide un instant.
Beau clair de lune... Loin, très loin, un trillement de petite flûte.

SCÈNE IV

Peu après, dans le grand silence qui s'est établi, la porte de la maison de Jephthé s'ouvre, et SEÏLA sort sur la terrasse, suivie de très-près par sa vieille servante JAHEL.

Jahel, timorée.

Pourquoi veux-tu sortir, ma chevrette rebelle ? ..
Ah ! qui sait si, jalouse en te trouvant trop belle,
La sournoise Astoret, qui vague dans les cieux,
Ne va pas méchamment aveugler tes grands yeux ? ..
Souvent, un mal mortel, dans l'ombre, par l'espace,

Autour de nos logis, sur l'aile du vent, passe !...
 Prends garde, mon enfant... Et si d'affreux bandits
 Surgissaient tout à coup ?... Entends ce que je dis...

Seïla, enjouée.

Moi, t'écouter, Jahel ? .. Non ! Pas de craintes vaines !...
 La brise n'a, ce soir, que de fraîches haleines...
 A mon premier appel, s'il naissait des dangers,
 Je verrais se dresser tous ces braves bergers...
 Et la Lune toujours me sembla protectrice...
 Ici, près de mes fleurs, ô ma vieille nourrice,
 Je veux, seule, un instant, rêver .. Laisse-moi.. Va !...

Jahel, toujours craintive et se retirant à regret.

Ne t'attarde pas trop !... Garde-la, Jéhovah ! ..

(Elle rentre dans la maison).

SCÈNE V.

SEÏLA,

s'accoudant, rêveuse, à la balustrade fleurie.

Calme mystérieux !... Nuit, douce tentatrice,
 Jamais tu n'as troublé mes sens comme aujourd'hui !...
 Oh ! oui !... que l'Eternel me prête son appui !...
 Joab est revenu !... Bientôt, demain, j'espère,
 Mon cher vainqueur, sitôt que le jour aura lui,
 Accourra réclamer de son chef, de mon père,

Le droit de m'emmener, moi, sa femme, avec lui !...
 Sa demeure est là-bas... Mon âme va vers elle,
 Comme vers le ramier vole la tourterelle...
 Aurore, hâte-toi d'empourprer l'horizon !...
 Que ne suis-je, ô mon bien-aimé, dans ta maison,
 Pour y vivre avec toi dans l'extase éternelle !...

(Elle se tait, voyant, de loin, venir Joab).

SCÈNE VI

SEILA, muette ; JOAB, sortant de chez lui et s'acheminant vers la terrasse.

Joab,

qui, d'abord, dans les frondaisons, n'a pas vu Seila.

O filles de Mitspa, tant que règne la Nuit,
 Cessez toute chanson, par égard pour l'amie...
 N'allez pas réveiller la divine endormie !...
 Que son sommeil ne soit troublé par aucun bruit !...

(Mais voici qu'en se rapprochant il distingue Seila).

Joab, avec ferveur.

Je suis la fleur des champs... Pareille au Lys royal,
 Dépassant les chardons de sa grâce embaumée,
 Voici que m'apparaît soudain la bien aimée,
 Par les roses dressant son beau corps virginal...

Seïla, radieuse.

J'entends mon noble amant qui parle et qui me dit :
 « Levez-vous, hâtez-vous, ma Colombe adorée ;
 L'hiver n'est plus ; voyez, la Terre s'est parée...
 Sulamite, accourez ; les bois ont reverdi... »

Cris de veilleurs, au loin.

Veillons !...

Seïla, extasiée.

Je dors... Mon cœur veille !...

Joab, parvenu au pied de la terrasse.

O ma bien-aimée,
 Vous êtes cent fois belle et pleine de douceur,
 Belle comme Sion, forte comme une armée,
 Car un de vos cheveux put m'enchaîner, ma sœur !...
 Vos yeux noirs de gazelle ont allumé mes fièvres,
 Et le miel de l'Hermon distille de vos lèvres,
 Et votre cou d'ivoire est la Tour du Saint-Roi !...

Seïla, toujours en extase.

Je suis à mon époux .. Mon époux est à moi !...

Joab.

Les lampes de l'Amour sont des lampes de flammes
 Qui nous brûlent... L'Amour de la Mort est vainqueur !...

Seïla.

Pour toujours pose-moi, comme un sceau, sur ton cœur...

Joab.

Viens, ô chère adorée, et confondons nos âmes !...
Ta bouche a la saveur des grappes d'Engadi :
Mon baiser rêve d'y goûter, frelon hardi...

Voix rieuses de jeunes filles cachées.

Ha ! ha ! ha ! quelle est l'amoureuse,
Qui, dans le jardin parfumé,
Se glisse aux bras du bien aimé,
Et sent, éperdûment heureuse,
Prêt à mourir son cœur pâmé ?...

Seïla, effarouchée.

Entendez-vous ?... ce sont mes moqueuses compagnes !...
Plus vif que le chevreuil, fuyez vers les montagnes,
Mon cher Seigneur !... Mon cœur suivra votre chemin...

Joab, suppliant.

Par pitié, Seïla !...

Seïla,

tendre, mystérieuse, se reculant un peu, un doigt sur ses lèvres.

Demain...

Joab,

avec une joie mêlée d'hésitation et de regrets.

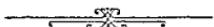
Demain ?...

Seïla répond d'un joli signe de tête et

Tous deux, ensemble et avec ivresse.

Demain !...

Joab s'en va, se retournant sans cesse, pour apercevoir encore son aimée ; quand il est loin déjà, Seïla, du seuil de sa porte, lui envoie un long baiser.



ACTE II



Même décor qu'à l'acte précédent. Le lendemain. C'est le lever du jour. Progressivement, la lueur est plus vive. Eveil successif. Un petit berger, d'abord, puis des moissonneurs, puis groupes divers, soldats, marchands, femmes, etc.



SCÈNE PREMIÈRE.

Un jeune berger, veilleur, se dressant au fond de la place.

Les Keroubims, au firmament,
Ont éteint leurs regards d'étoiles...
Et la Terre, diligemment,
Sort du mystère de ses voiles...

Hardi ! réveillez-vous, bergers...
C'est l'Aube aux teintes virginales...
Oyez, par delà ces vergers,
Triller les chansons matinales...

(Il répond, par une courte phrase de flûte, au tire-lire lointain des alouettes).

Appels,

à diverses distances, de soldats, de pâtres, etc...

Debout !...

Debout !...

Debout !...

Une jeune femme,

ouvrant sa porte et raccompagnant un officier.

Jéhovah, sois béni !...

L'officier, la contemplant tendrement.

Ah ! dormir dans tes bras !... rêve trop tôt fini !...

La femme,

une main sur l'épaule de son amant.

Lumière du matin, clarté, chaleur féconde,
Voici que tu t'épands des grottes de la Nuit...
Brumes vagues, effrangez-vous! ..

Un chef moissonneur,

aux compagnons qui arrivent.

L'ombre s'enfuit...
Venez, frères, venez faucher la moisson blonde...

L'officier,

se séparant de la femme, aux soldats et aux porteurs qui se pressent, chargés du butin.

Hâtons-nous .. Oui, les bêtes au pied des remparts...
Là, les vierges, charmants objets de convoitise...
De tout — Jephthé le veut — il faut faire deux parts :
Pour le peuple et pour les soldats, a dit Moïse...
Ici, les grains... Plus loin, les somptueux trésors...
Employez dans ce coin les splendeurs merveilleuses...
Que le soleil levant se reflète en ces ors,
Et ravive l'éclat des tentures soyeuses...

(Les moissonneuses, se groupant, contemplent ce radieux amoncellement avec des regards admiratifs).

Le chef de la moisson, les pressant.

En marche !..

Une des femmes, en contemplation.

Attends un peu...

Le chef de la moisson, riant.

Dans les seigles, les fleurs
Tissent d'autres tapis d'aussi fraîches couleurs !

Une autre femme, non moins admirative.

Oh ! ces brocarts qu'un lourd flot de gemmes décore ! . .

Le chef de la moisson, sentencieux.

Les simples lys des champs sont mieux vêtus encore. .

La femme, avec insistance.

Permets-nous d'admirer tant d'objets précieux...

Une autre, de même.

Laisse un moment - veux tu ? - s'éblouir nos prunelles...
Nos yeux s'étant grisés de ces choses si belles,
Les fauilles tantôt travailleront bien mieux...

Un vieillard, aveugle.

Femmes, rappelez-vous la sereine maxime :
« Renom sans tâche est mieux que richesse ici-bas ;
Et la vraie Amitié mérite plus d'estime
Qu'or et bijoux... »

Une des femmes, avec beaucoup d'indécision.

Qui sait ?...

puis, se retournant, et s'apercevant que son interlocuteur a les yeux clos, elle murmure entre ses dents :

Oui !... pour qui n'y voit pas !

(La foule s'est faite de plus en plus compacte).

SCÈNE II.

Entrent JEPHTÉ, JOAB, GAMALIEL, RUBEN, ACHAB,
SAÜL, EPHRAÏM, etc... SOLDATS, FEMMES, ENFANTS, JEUNES
FILLES, VIEILLARDS, CAPTIVES. Un peu plus tard, SEILA, escortée de
JAHEL.

Tout le butin est étalé sur le sol, en grands tas.

Jephthé, tout heureux, à ses gens.

L'Aurore souriante au Jour ouvre les portes...
Allons, approchez-vous, soldats, et partagez
Ces dépouilles par vous prises aux étrangers...
Chacun aura son lot, ô mes braves cohortes...

(aux chefs :

Et vous, mes lionceaux, préparez-leur des parts,
Mais servez-vous aussi... Ruben, garde les chars...
Achab, prends ces coursiers ; toi, cette riche selle,
Meza ; pour Ephraïm, ce poignard étincelle...

Gamaliel, élevant la voix.

Qu'on me donne ces peaux de bêtes...

Hazaël.

Je voudrais
Cette esclave si blonde...

Saül.

Et moi, ces lourds coffrets...

Ruben, distribuant à l'entourage.

A vous, cet ambre...

Achab, de même.

A vous, les robes purpurines...

Mesa, de même.

Du froment...

Ephraïm, de même.

Ces parfums...

Hazaël.

Pour qui les perles fines ?...

Une voix dans la foule.

Ces calices d'onyx !...

Autre voix.

Moi, ces bois odorants...

Ruben, à une postulante,

Que me demandes-tu ? des aromates ?... prends.

Mesa.

Des vases d'or ?...

La foule, clamant.

Ici !...

Jephthé, souriant.

Videz les sacs d'oboles...

La foule, qui trépigne.

A nous...

A nous...

A moi !...

On distribue des poignées de monnaie. L'agitation joyeuse est à son comble... Une poussée se manifeste du côté des statues des divinités.

Jephthé, d'un geste catégorique.

Non !... Brûlez les Idoles !...
Aux flammes, ces Faux Dieux que l'Erreur éleva !...

La foule, en délire, faisant un brasier des Faux-Dieux.

Haine aux Païens !...

Jephthé, très religieux.

Reçois ta part, ô Jéhovah !
Que jusques à tes pieds monte cette fumée !

(au peuple qui, durant l'embrasement des statues, avait interrompu le parage :

Prenez... prenez encor...

(à part, voyant Seïla sortir de sa demeure :

Voici la bien-aimée...

(tendrement :

Beauté, grâce, candeur et jeunesse... Il est là
Le trésor des trésors, l'unique !...

Joab,

se retournant, aperçoit la fille de Jephthé et tressaille.

Seïla !...
Instant que j'espérais, qu'à présent je redoute.

Jephthé,

toujours à part, avec une nuance de tristesse.

Mon enfant... que tantôt je vais donner, sans doute !...

(secouant sa tristesse et à haute voix :

Et toi qui pouvais tout garder, ne veux-tu rien,
Joab ?... J'ai fait serment : dis, quel sera ton bien ?
Pourquoi baisser le front, chef empli de vaillance ?
Expose tes désirs... parle avec confiance...

(Jephthé tient enlacée sa fille qui s'est approchée).

Joab, prenant une ferme résolution et s'inclinant.

O mon Maitre et Seigneur, accueille donc mes vœux...
Le joyau sans pareil et sans prix que je veux,
La seule récompense à laquelle je tienne,
C'est la main de ta fille... Ah ! fais que je l'obtienne...

(Il reste comme anéanti par son audace).

Jephthé, très paternellement.

Ton secret, je le connaissais... Et, je t'absous...

(à Seïla :

Que lui répondras-tu ?...

Seïla, solennellement.

Joab, je suis à vous !

Joab, en adoration.

Et moi je suis à toi, chaste fleur d'innocence,
Avec ma foi profonde et ma reconnaissance !...
Ah ! passer désormais ma vie à tes genoux !...
Les Elohim de mon bonheur seront jaloux !...

Jephthé, se tournant vers la foule.

Peuple, chefs et guerriers, mes amis, ma famille,
Soyez témoins : j'accorde à cet homme ma fille...
Il est la Gloire... Elle est l'insigne Pureté...
L'Eternel veillera sur leur Postérité...

La foule, acclamant.

Bénis soient à jamais Joab et sa compagne!...

Jephthé, aux jeunes filles faisant cortège à Seïla.

Que votre chœur charmant, Vierges, les accompagne...

Le chœur des Vierges, les unes chantant, les autres dansant.

Jouez des airs cadencés...
Nous, chantons, et vous, dansez...
Effeuillons jasmins et roses.
Au loin les soucis moroses !
Oh ! les chers cœurs enlacés !
Leur joie à tous se révèle...
Le plus digne et la plus belle
En ce jour sont fiancés...

Jahel, farouche, à part.

Hier au soir, au zénith, les corbeaux sont passés!...
Que présageait leur vol?...

Un serviteur, accourant des portes vers Jeplité.

En ta présence, Maitre,
Des messagers armés désirent comparaître?...

Jephthé.

C'est bien... Qu'on les amène...

(au chœur :

Interrompez vos chants.

Seïla, se serrant contre Joab et tout bas.

L'inexplicable émoi !...

Jahel, toujours à part, poursuivant sa pensée.

Les corbeaux sont méchants !...

SCÈNE III.

LES MÊMES, ILLEL, GAD, LEURS FILS, LES ANCIENS DE GALAAD, et une escorte en armes.

Les femmes, curieuses.

Regardez, regardez ces porteurs de message...

Le chef de la mission **Illel**, conduit devant Jephthé.

Chef, nous nous inclinons devant ta majesté !...

Ton renom est venu jusqu'à nous, ô Jephthé,

Et ta valeur se lit sur ton mâle visage...

(s'inclinant :

Je suis ton frère Illel...

Gad, à son tour, s'inclinant très-bas.

Je suis ton frère Gad...

Illel, désignant cinq jeunes hommes.

Voici nos fils...

Gad, montrant les cinq vieillards.

Et les anciens de Galaad !

Jephthé, sombre et amer.

Ceux-là qui m'ont chassé du pays de mon père !...

Illel.

Or, les enfants d'Ammon, menacent Israël ;
Ils ont le nombre...

Gad.

En toi, l'élu de l'Eternel,
Pour vaincre ces maudits, en toi ton peuple espère !

Jephthé, répétant sa plainte.

M'avoir ainsi chassé du pays de mon père !...

Illel, pressant.

Ah ! perds le souvenir de nos lâches noirceurs !...
Pardon ! sois généreux... Contre nos agresseurs
Lutte avec nous !... Pitié !... Toi seul peux les abattre

Gad, implorant.

Sauve-nous !

Les cinq anciens et les cinq fils, de même.

Sauve-nous !

Jephthé, après avoir longuement réfléchi, sourdement.

Le prix reste à débattre...

Si je marche avec vous à l'heure du danger,
En cas que le Seigneur me livre l'Etranger,
Serai-je votre Prince, ayant sauvé ma race ?...

Illel, prêtant serment.

La foudre vengeresse à l'instant nous terrasse
Si nous devions, un jour, manquer à notre foi !...

(Gad et les autres étendent aussi la main pour prêter serment.)

Jephthé, prenant le ciel à témoin.

Que Dieu qui vous entend soit entre vous et moi !

Illel.

Nos ennemis défait, pour son Juge et son Guide,
Israël te prendra... Reçois notre serment.

Jephthé, transfiguré.

Mes frères, le passé n'est plus : je me décide...

Le peuple, les soldats, tous.

Le Maître est, entre tous, juste, fort et clément...

Jephthé, très animé.

Mes armes... mon escorte... Allons ! qu'on se prépare
Sur l'heure... Compagnons, activez vos apprêts...
Fondons, sans plus tarder, sur l'assaillant barbare :
Tels des aigles sur des hiboux...

Les chefs et les soldats, enthousiasmés.

Nous sommes prêts !...

Seïla, angoissée, un peu à l'écart, près de Joab, muet.

Oh ! mes pressentiments !... oh ! luttes exécrées !...
Et qui donc prend souci de notre affliction ?...

Jephthé, solennel.

Apportez-nous le vin et les coupes sacrées,
Que j'offre à Sabaoth une libation...

(Les prêtres s'approchent ; les coupes sont distribuées et remplies).

Jephthé, levant religieusement la sienne.

A vous, Roi d'Israël, Seigneur de la Victoire !
Que, grâce à vous, ruisselle aux pentes du ravin
Le sang des ennemis, comme coule ce vin !
Vos humbles serviteurs rediront votre gloire,
Si vous aidez leurs bras de votre bras Divin !

(Quelques minutes de recueillement pieux).

Jephthé, quittant sa coupe et brandissant sa lance.

Partons...

Joab, accablé, qui s'est rapproché de lui.

Déjà partir !...

Les prêtres.

Que le Dieu des batailles
En ces temps de péril réconforte vos cœurs,
Pour qu'à Mitspa, bientôt, vous reveniez vainqueurs !...

Seïla, désespérée.

Achever dans les pleurs l'heure des fiançailles !...

Joab, très sombre.

Destin cruel ! pourquoi nous séparer si tôt ?...

Jephthé, lui mettant la main sur l'épaule.

Tu ne jugeras pas les desseins du Très-Haut !
Au triomphe, avec moi, viens mener notre armée...
Le souvenir de cette enfant t'affermira...

Joab, hochant la tête, avec amertume.

Non ! la Gloire me semble une vaine fumée...
Pus qu'elle, maintenant, j'aime la bien-aimée...

Seïla, les yeux au ciel.

Que béni soit le jour qui les ramènera !...

(Ce pendant, les troupes, sous le commandement des chefs, ont poussé fébrilement leurs préparatifs. Tout est disposé pour le départ.

Les soldats, agitant leurs armes.

Hosannah !... Mort, Guerre, Vengeance !
L'Eternel vaincra le Démon !
Exterminons les fils d'Ammon ;
Ecrasons cette vile engeance !
Israël ne saurait périr...
Son Seigneur va le secourir !...

Le peuple, en entier, tout frémissant d'enthousiasme.

Israël ne saurait périr !...

Seïla, se cachant dans les bras de Jephthé.

Oh ! père ! je me sens triste jusqu'à mourir !...

(Jephthé la bénit muttement, la baise au front, puis la remet aux mains des suivantes et fait signe à Joab qu'il faut partir).

Joab, enlaçant Seïla.

Les Lampes de l'Amour sont des lampes de flammes...
Adieu, mon Lys !.. L'Amour de la Mort est vainqueur !...

Seïla, très tendrement.

Pour toujours pose-moi, comme un sceau, sur ton cœur !

Joab et Seïla, ensemble.

Viens, { ô chère adorée,
 } et confondons nos âmes !...
 { ô mon cher époux,

(Ils se séparent).

Seïla.

Garde-moi ta tendresse...

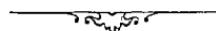
Joab, la quittant.

Et toi, garde l'espoir !...

(Les troupes s'ébranlent. Séparation. Adieux.)

Jahel, à part, prophétique et sinistre.

Les corbeaux, au zénith, sont passés, hier au soir !



ACTE III

Un carrefour aux confins du pays de Tob. Une borne-limite. Quelques blocs de rochers. Bouquets de palmiers. Deux larges routes, dont l'une, à droite, conduit à Mitspa. Divers petits sentiers ombreux ; l'un d'eux mène à la rivière qu'à une certaine distance, dans la campagne, on devine à la ligne plus fournie de verdure qui serpente.

SCÈNE PREMIÈRE.

SEÏLA et JAHEL, à l'ombre des palmiers, entourées d'une troupe de COMPAGNES, dont quelques unes portant des instruments de musique.

Seïla, radieuse et rêvant.

Que l'heure des adieux est mauvaise et cruelle !...

O mon Ame, oubliez votre amer désespoir !...

Ils reviennent... ils seront là, demain..., ce soir !...

Que l'heure du retour est souriante et belle !...

J'ai quitté notre seuil, fièvreuse, impatiente,

Et, par les verts sentiers, j'accours au devant d'eux...

Nos héros sortent saufs des combats hasardeux...

Que l'heure du retour est belle et souriante !...

Hâtez-vous, voyageurs... Notre cœur vous appelle,

Pères, frères, amants, fils, époux, fiancés...

Alleluia ! les jours de larmes sont passés...

Que l'heure du retour est belle et belle.

Encore un instant de rêverie, puis, s'adressant aux compagnes :

Chantons, mes sœurs, et rions...

Au son des psaltérions,

Des cithares et des flûtes,

Tandis que s'enfuit le Temps,

Dansez, dansez... Moi, j'attends,

Trouvant longues les minutes !...

(Les jeunes filles se mettent à danser, au son des instruments. Seïla interroge obstinément l'horizon, tandis que chantent les vierges.

Le chœur, chantant.

Dans l'espace embaumé,

J'ai dit à l'hirondelle

D'aller à-tire-d'aile...

« Vois-tu mon bien-aimé,
Mon bien-aimé fidèle ?... »

Mon cœur inanimé
Tremble qu'on ne m'oublie...
Au serment qui nous lie
Songe, mon bien-aimé...
Reviens, je t'en supplie...

Jahel.

Nous marchons depuis ce matin,
O ma colombe, et l'heure est dure ! ..
La rivière au flot argentin
Coule là-bas, dans la verdure...
A délasser ton corps charmant
Son onde enjôleuse t'invite...
Eloignons-nous... rien qu'un moment...
Ici nous reviendrons bien vite...

(Seïla fait un signe d'acquiescement et se lève.)

Le chœur des compagnes.

Oui, tout près, parmi les roseaux,
J'entends le murmure des eaux ;
C'est comme une chanson d'oiseaux,
Persuasive et babillarde...
De traits de feu le Ciel nous darde !...
Plongeons-nous dans les flots berceurs...
La route est déserte, ô mes sœurs,
Et, seul, le Soleil nous regarde...

(Elles s'envolent en chantant, telle une bande d'alouettes, par le sentier qui mène à la rivière, suivies de Seïla et de Jahel... Et, bientôt, quand elles ont disparu au loin, du côté opposé, débouchent, d'un chemin fourré, Ruben et Achab, tenant en main leurs montures...)

SCÈNE II

RUBEN, ACHAB.

Ruben.

Le Maitre a commandé : « Partez, passez devant,
 « Plus vite que des cerfs, plus vite que le vent,
 « Annoncez à Mitspa l'approche de l'armée...
 « Que ma fille — avant tout, volez l'en avertir ! —
 « Demeure en ma maison prudemment enfermée...
 « Pour aucune raison elle n'en doit sortir...
 « C'est mon ordre formel : qu'elle en soit informée... »

Achab.

Au milieu des grands bois et, dans l'obscurité,
 Cette nuit, nous avions en vain cherché la route...
 Mais nous la retrouvons... plus de perplexité !
 Nos chevaux sont ardents. Nous pourrons, sans nul doute,
 Atteindre à notre but, encore avant Jephthé...

Ruben.

Vite !...

(Ils remontent en selle et s'éloignent à grande allure.)

SCÈNE III

JAHEL reparait à l'orée du petit sentier. Une main sur ses yeux, elle interroge tous les chemins. Elle finit par apercevoir, à droite, Ruben et Achab s'éloignant sur la route de Mitspa...

Jahel.

Deux cavaliers ! serait-ce l'avant-garde ?...
 — L'enfant n'y tenait plus... Elle en perd la raison...

« Cours au chemin, Jahel... Dépêche-toi... regarde
Si nos gens n'apparaissent pas à l'horizon... »

(interrogeant encore la route de gauche :

Mais je vois s'avancer une troupe nombreuse,
Et, narguant la poussière éparsse dans les airs,
Des armes au soleil projettent leurs éclairs...
Ce sont eux!.. ce sont eux!.. Ma fille, sois heureuse!...

(Elle s'enfuit dans la direction de la rivière, de toute la vitesse de ses vieilles jambes.)

SCÈNE IV

Les troupes arrivent, chargées de butin, agitant des palmes. D'abord, l'avant-garde ; puis, JEPHTÉ, JOAB, LES CHEFS, LES PRÊTRES ; puis, le gros de l'armée. Harpes et trompettes, qui font entendre un hymne.

Les soldats.

Où donc sont-ils, ces conquérants ?...
Dissipés comme la fumée !...
SabaOTH menait notre armée...
Il a combattu dans nos rangs.

Les prêtres.

Nations, louez l'Eternel !...
Qu'un chœur de harpes retentisse !...
Il est la Force et la Justice...
Son Empire est dans Israël !...

Jephthé, entrant, suivi de son escorte.

La frontière est franchie et voici nos domaines...
Un instant, faisons halte, à l'ombre des palmiers.

Au colombier natal, de même, des ramiers
 Reviennent, frissonnants, de leurs fugues lointaines...
 (Il s'assied sur un quartier de roche :
 Ce soir, à vos foyers vous vous reposerez.

Hazaël.

Nous y raconterons les luttes enragées :
 D'Aroër à Mennith vingt villes saccagées...

Mesa.

Et les enfants d'Ammon en fuite ou massacrés...

Un des fils d'Illel.

Les vierges chanteront les hymnes d'allégresse...

Un des fils de Gad.

Les femmes jettent des palmes sous nos pas...

Jephthé, radieux, montrant à Joab la route de Mitspa.

Le bonheur nous attend et nous sourit là-bas...
 Soyons tout à la joie...

Joab, accablé.

Une angoisse m'opresse !..

Jephthé, surpris.

Une angoisse ?.. en ce jour ?.. en un pareil moment ?.
 Quand tu vas retrouver, belle, chaste et fidèle,
 L'amante de ton choix ?... Eh quoi! Doutes-tu d'elle ? .

Joab, très sombre.

Non ! je doute du Sort et songe à ton serment !..

Jephthé, étonné.

Mon serment ?... d'immoler, victime obligatoire,
Sur place et sans délai, le premier être humain,
Aux abords de Mitspa, trouvé sur mon chemin ?...
Oui, pour que mon Seigneur m'accordât la victoire,
J'ai, durant le combat, fait ce vœu solennel...

Les prêtres, psalmodiant très-bas.

Ne jure pas en vain le nom de l'Éternel !...

Jephthé, poursuivant.

Et certes, sans tarder, je tiendrai ma parole...
Mais mon jeune héros s'est donc bien radouci
Pour que la mort d'un pauvre inconnu le désole
Et que de ma promesse il prenne un tel souci ?...

(Joab reste muet, les yeux perdus à l'horizon, vers Mitspa.)

Jephthé, avec un sourire.

Joab se tait ?.. C'est bien... Rêve à celle qui t'aime...

Joab.

J'ai peur... j'ai peur !...

Jephthé, de plus en plus surpris.

De quoi ?

Joab, n'osant aller jusqu'au bout de sa pensée.

Soudain, devant nos yeux, allait...
Si ta fille elle-même,

Jephthé, se rassurant.

Ne tremble pas...
Achab avec Ruben nous la gardent là-bas...

J'ai tout prévu, mon fils, et l'enfant, prévenue,
Docile, en ma demeure, attend notre venue...

Joab, inconvaincu.

L'homme arrête des plans dont le Destin se rit !...

Jephthé, souriant et tendre.

L'Amour, pour une fois, a troublé ton esprit...

Joab, douloureusement.

L'Amour ne comprend pas les sentiments barbares !...

(Soudain, à proximité, se fait entendre le chœur des compagnes, se hâtant de revenir...)

Les compagnes.

Chantons, dansons et rions,
Au son des psaltérions,
Des flûtes et des cithares...
Il n'est plus le temps des pleurs !...
Sentier, donne nous tes fleurs.
Montez jusqu'au ciel, fanfares !

Jephthé, avec une certaine mélancolie.

Des nomades, sans doute... et la victime est là !...

Joab, obstiné dans son angoisse.

Si c'était Seïla ?...

Jephthé, que le doute envahit.

Si c'était Seïla ?...

(repoussant d'abord cette idée :

Non !...

(repris de terreur et précipitant les ordres :

Des guetteurs, partout, et toi, Joab, en selle...

La voix triomphante de Seïla, au dehors et tout près.

Que l'heure du retour est souriante et belle !...

Jephthé, au désespoir, en reconnaissant cette voix.

Ah !... malédiction !...

Joab,

voulant s'élançer pour empêcher Seïla de se montrer d'abord.

Non !... pas elle !... pas elle !...

(Les prêtres l'empêcient de passer).

SCÈNE V

Au même instant, rieuse, légère, charmante, **SEÏLA** accourt, précédant, dans son élan joyeux, **JAHEL ET LES COMPAGNES**, qui la suivent à quelques pas. Elle vient se jeter dans les bras de son père. **LES MÊMES**.

Seïla, dans le ravissement.

O mes chers bien aimés, Dieu vous a ramenés...

Béni soit-il !...

(s'apercevant seulement alors de leur attitude atterrée, et surprise de cet abattement silencieux :

Eh quoi !... vous semblez consternés !...
Vous ne me parlez pas !... Quel malheur vous accable ?

Joab, aux prêtres.

Le Très-Haut ne peut-être à ce point implacable !...

Jephthé, déchirant ses vêtements.

Est-ce un rêve terrible ? Ai-je donc fait ce vœu ?..

Les prêtres, impassibles.

Tu ne jureras pas en vain le nom de Dieu !

Le grand prêtre, à Jephthé.

Souviens-toi !...

La foule, commençant à murmurer.

Souviens-toi !...

Seïla, que gagne une vague inquiétude.

Mais que veulent-ils dire ?...

Père, qu'as-tu promis ?...

Jephthé, abîmé dans sa douleur.

Va ! tu peux me maudire !...

Seïla, s'adressant à tous.

Répondez-moi, de grâce !...

Jephthé.

Oh ! serment abhorré !...

Le grand prêtre, à Seïla.

Voici ce que Jephthé, chef loyal, a juré :

« Et moi, j'immolerai, victime obligatoire,
« Sur place et sans délai, le premier être humain,
« Aux abords de Mitspa, trouvé sur mon chemin,
« Si le Seigneur mon Dieu m'accorde la Victoire !... »

Seïla, terrifiée, cachant son front dans ses mains.

Epouvante !...

La foule, s'exaltant.

Holocauste !... apprêtons le bûcher...

(Et les forcenés arrachent des branches qu'ils empilent.)

Jephthé, les regardant.

Que dirai-je à ces gens qui les puisse toucher ?...
 Ils ne m'entendent plus !... Est-ce bien moi, le Maître ?...
 Ah ! Pouvoir, inutile hochet ! Que promettre ?...
 Mes trésors ?.. voulez-vous ?.. Rien !.. Vous avez aussi
 Des enfants, votre grand amour, votre souci !...
 Au nom de ces enfants, soldats, je vous supplie...

La foule, sans l'écouter, toujours plus excitée.

Holocauste !

Jephthé, se jetant à leurs pieds.

Pitié !...

La foule, féroce.

Non !...

Le grand prêtre.

Ton serment te lie...

Joab, s'offrant au peuple.

Qu'on me prenne au lieu d'elle !... Ecoutez, mes amis,
 Qu'importe ?

Le grand prêtre, inexorable, à la foule.

Jéhovah veut ce qui fut promis...

Seïla, au grand prêtre.

Laisse moi donc flétrir, ô toi qui me vis naître,
 Et dans le Temple Saint m'accueillis tant de fois !...
 Tu ne peux exiger que je meure, Grand-Prêtre !...
 Détourne leur fureur ! Qu'ils cèdent à ta voix ;
 Dis-leur que j'ai quinze ans, que je suis amoureuse,
 Qu'il m'aime ; que Jephthé, mon père, n'a que moi ;
 Que j'ai le droit de vivre et le droit d'être heureuse,
 Ayant du Tout-Puissant toujours gardé la Loi...
 Que mon cœur d'innocente est vierge de souillure...
 Sauve-moi... sauve-moi !...

(Elle se prosterne à ses pieds.)

Le grand prêtre.

Plus la victime est pure
 Et plus le sacrifice est doux à l'Eternel !

La foule, s'impatientant.

A mort !... à mort !...

Le grand prêtre.

Heureux qui rachète Israël !...
 C'est là ton lot...

Seïla, se relevant, transfigurée à cette idée et répétant la phrase.

Heureux qui rachète Israël !

La foule, prête à se ruer.

Holocauste !... au bûcher !...

Jephthé, montrant le poing à ces furieux.

Race ingrate et farouche !...

Seïla,

très calme, à présent, s'interposant entre eux et son père.

Mon père, fais de moi ce qu'a juré ta bouche...

(au peuple :

Mais, du moins, permettez qu'au foyer de l'époux
J'aille jusqu'au matin... Dites, le voulez-vous ?...
Et puis, je me rendrai, sans faiblir, au supplice. .

Le grand prêtre, formel.

« Sur place et sans délai!... » Que le vœu s'accomplisse !

Les prêtres, sinistres.

La Loi du Seigneur dit : « Ne jure pas en vain !... »

Jephthé.

Oh ! je vous hais, vous tous... Peuple dur, inhumain!...

Joab, exaspéré et menaçant, au Pontife.

C'est une iniquité, Prêtre !...

La foule, indignée.

Il blasphème !...

Joab, même jeu.

Un crime !

Seïla, toute rassérénée, à Joab et à Jephthé.

Ne vous révoltez plus...

(s'inclinant devant Jephthé :

Toi, bénis la victime,

Mon père...

(ouvrant ses bras à Joab :

Et toi, Joab, un baiser... le dernier !...

(Elle s'arrache à leur étreinte, et, courageuse, monte sur le bûcher quo'r enflamme avec des cris de joie).

Jahel,

(avec un ricanement de vieille folle, brandissant un tison.

Les corbeaux, du zénith, fondent sur le charnier !...

(Jephthé, effondré, cache son visage dans ses mains, pour ne plus apercevoir l'effroyable tableau... Les flammes montent autour de Séïla.

Séïla, très doucement,

Les Lampes de l'Amour sont des lampes de flammes
Qui nous brûlent...

Joab,

fou de douleur et extatique, au pied du brasier.

L'Amour de la Mort est vainqueur !

La foule, hurlante.

Dieu protège Israël !...

Jephthé, farouche.

Dieu me brise le cœur !...

Joab, tirant son poignard.

Dans l'au-delà sans fin confondons nos deux âmes !...,

(Il se frappe et tombe mort devant le brasier.)

Jephthé, anéanti et sanglotant.

L'Eternel m'a tout pris !...

Le chœur des compagnes.

La Fille de Jephthé
S'en va dans la splendeur de sa virginité !...

RIDEAU



Toulon, 21-24 avril 1904.

CH. SÉGARD.

LE COMMERCE ET LA NAVIGATION
DES ANCIENS VÉNITIENS



Le Commerce et la Navigation des Anciens Vénitiens

Il est utile d'exhumer le passé. Le souvenir de l'ancienne grandeur commerciale et maritime de Venise peut être, pour l'Italie contemporaine, à la fois un exemple, un encouragement et un reproche.

Vers l'an 1000, le diacre Jean, le très ancien chroniqueur vénitien, disait que Venise surpassait de beaucoup en richesse et en magnificence tous les pays avoisinants. Deux siècles et demi plus tard, Martino da Canal écrivant en français l'histoire de la ville *la plus belle et plus plaisante dou siècle, pleine de biouté et de los biens*, ajoutait : « *le marchandies i corent par cele noble cité, com fait l'eive des fontaines* ». (1)

Cette prospérité était due au commerce. Remontant avec leurs barques les fleuves dont ils commandaient les embouchures, les réfugiés des lagunes avaient d'abord fait le négoce des denrées communes, tellesque le sel et le poisson, en obtenant des franchises de leurs voisins, maîtres de la terre ferme : des Grecs, avec qui

(1) *Chronique des Veniciens* (*Arch. hist. ital.*, série I, tome VIII.)

ils faisaient un gros trafic, surtout à Ravenne ; des Lombards, dont le roi Luitprand concluait un traité de commerce et d'amitié avec le doge Paoluccio Anafesto. (1)

Pendant le premier quart du VIII^e siècle, après avoir aidé de leur marine les Grecs contre les Lombards, les Vénitiens, accusés en puissance, non seulement protégés mais alliés de Byzance, s'élançaient vers les mers lointaines ; dès le milieu du siècle en question, ils abordaient aux rivages de l'Afrique et aux Echelles du Levant. Par leur manière d'agir sage et habile, par leur activité, ils obtenaient partout des priviléges : aux chrysobulles des empereurs d'Orient s'ajoutèrent leurs traités avec les Lombards, qui accordaient à Venise sécurité et priviléges sur leurs marchés ; avec Charlemagne, qui leur concéda des avantages sur les marchés des Francs en Italie, au nombre desquels celui célèbre de Campalto, sur le rivage de la lagune. Lothaire, petit-fils de Charlemagne, autorisa les Vénitiens à circuler avec leurs marchandises sur les fleuves et sur terre, à partir du bord de la mer, sans payer aucune redevance, et leur permit d'aborder dans les mêmes conditions aux ports de l'Empire. En 883, Charles le Gros renouvela les conventions de liberté de commerce dans tous ses Etats, en exemptant de droits de douane le doge Jean Partecipazio et ses héritiers (2). D'autres traités furent signés avec les rois, les Républiques italiennes et les nations germaniques. Les rusés Vénitiens promettaient tout pour ne rien tenir, éludant habilement les demandes de ceux qui leur réclamaient des taxes, quand elles

(1) Dandolo, *Chron.* XXIV, 130.

(2) Boehmer, *Reg. Carol.*, pag. 957.

n'étaient pas stipulées dans les conventions commerciales, mais toujours prêts néanmoins à prendre les armes pour repousser par la force quiconque aurait osé gêner leurs intérêts (1). Ils soutinrent des luttes acharnées contre les turbulents Slaves, les Narentins, les Hongrois, contre Comacchio et Ravenne, contre le marquis de l'Istrie, dont la population révoltée avait demandé protection à la République contre son seigneur (2). Venise se tira de ces différentes guerres, combattues avec des résultats variables, en obtenant toujours de nouveaux et importants avantages.

Sous Pierre Orseolo II, Venise devint la plus grande puissance maritime de la Méditerranée. A peine élu doge (991), Orseolo s'occupa de resserrer les liens commerciaux, et les ambassadeurs vénitiens obtinrent de nouvelles franchises de l'empereur de Constantinople, des Sarrasins de Sicile et d'Afrique, d'Othon III d'Allemagne (3). Plus tard, l'assujetissement de la Dalmatie (1010) augmentant la maîtrise des Vénitiens sur l'Adriatique, assura et développa encore davantage le commerce maritime de la République. Ce glorieux évènement fut fêté, depuis cette époque, le jour de l'Ascension, par la bénédiction de la mer, transformée par la suite en la cérémonie célèbre du *Mariage de la mer*.

Avec Amalfi, dont la grandeur décline vers la fin du IX^e siècle, Venise était l'unique maîtresse du commerce de l'Orient et de l'Occident, et pendant que la première

(1) Jean Diacre, *Chronique*.

(2) Manfroni, *Hist. de la Mar. It.*, vol. I, pag. 71, Livourne, 1889.

(3) Kohlschütter, *Venedig unter dem Herzog Peter II Orseolo* (Venise sous le Doge Pierre II Orseolo), pag. 11, Göttingue, 1868.

envoie ses marchandises en Espagne, dans certaines parties de la France et dans l'Italie méridionale, les Vénitiens traîquent dans d'autres régions de la France, en Allemagne et dans l'Italie supérieure (1) Les lagunes reliées, tant au Sud qu'à l'Ouest, depuis Grado jusqu'aux embouchures du Pô, au moyen des fleuves et de canaux navigables, au centre de l'Italie, et placées aux confins de l'Allemagne et des pays danubiens, étaient la route par laquelle, nécessairement, Grecs et Arabes communiquaient avec l'Italie supérieure, avec plusieurs des nations germaniques et avec l'empire des Francs. (2) Hongrois, Bulgares, Bosniaques, Albanais, Croates, Polonais, Allemands, Espagnols, Flamands et Anglais accourraient aux lagunes pour acheter et pour vendre (3). Pendant le rigoureux hiver de l'an 860, où les lagunes gelèrent, les marchands étrangers, ne pouvant pas se servir de barques, se rendirent à Rialto avec des charrettes.

Les Vénitiens importaient à Constantinople des bois, du fer brut et façonné, des céréales, des étoffes de laine, de la viande, du sel. Ils y prenaient des marchandises plus fines, de bien plus grand prix, pour lesquelles les droits de sortie étaient huit fois plus considérables que ceux payés pour les marchandises importées (4). Assez fréquemment, peut-être, les négociants des lagunes

(1) Kohlschüller, *op. cit.*

(2) Cibrario, *Economie politique*.

(3) Sur un chapiteau de la galerie du rez-de-chaussée du Palais des doges sont représentées quelques-unes des nations qui commerçaient avec Venise : Latins, Tartares, Turcs, Hongrois, Grecs, Egyptiens, Persans.

(4) Les produits qu'on tirait de l'Orient étaient spécialement : le girofle, la cannelle, le poivre, la casse, le cubèbe, le gingembre.

recevaient à crédit des maisons de commerce grecques, les précieuses cargaisons qu'ils vendaient, à leurs risques et périls, en Italie et dans les autres pays de l'Europe (1). C'est aussi de l'Orient que provenaient ces élégants petits objets d'orfèvrerie, dont on retirait de gros bénéfices, spécialement dans les villes de l'Ouest de la France, comme Limoges (2). Les bâtiments de la République abordèrent ensuite aux côtes du Maroc, sillonnèrent la mer Noire et la mer d'Azof, chargeant à l'emboîture du Don de la poix, du chanvre et d'autres matières nécessaires à la marine, achetant les riches dépouilles pillées par les Tartares en Chine et aux Indes, gagnant ainsi environ 47.000 ducats d'or (3).

Lorsque le caduc et faible empire byzantin, menacé par les hardis Normands, maîtres de la pointe extrême de l'Italie, demanda le secours du jeune peuple des lagunes, les Vénitiens compriront aussitôt que si, comme la Pouille, la Grèce tombait au pouvoir des Normands, le commerce d'Orient, source la plus importante de toute

bre, le cinname, l'indigo, le santal rouge, le nard, l'ambre, le musc, le benjoin, la noix de galle, le soufre, les défenses d'éléphant, l'encens, la myrrhe, le styrax, l'alun, le camphre, le cardamome, la guède, le sucre, la cire, des métaux bruts, des toiles de basin, des velours, des tapis, l'hermine, des taffetas, les draps d'or, des tissus de tout genre, des soies et des laines teintes, des vins, des parfums, des perles, des bijoux et beaucoup d'autres objets précieux ou de luxe. (Rawdon Brown, *Calendar*, vol. I, pag. CXXXV, Londres, 1834).

(1) Gfrerer, XXIX.

(2) Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier*, tome III, partie VII, pag. 82, 83.

(3) Filiasi, *Mémoires*, etc., tome VI. — Scherer, *Histoire du commerce de toutes les nations*, tome I, pag. 194, 198, Paris, 1857.

leur richesse, prendrait fin (1). Ayant donc tout intérêt à mettre un frein à la puissance normande, ils acceptèrent, non sans la promesse d'une large compensation, l'invitation de l'empereur Alexis (1082), et après une longue lutte, soutenue avec des retours variés de fortune, Byzance fut sauvée grâce à Venise, qui en récompense reçut de l'empereur des priviléges très considérables, et se vit confirmer la possession de la Dalmatie et de la Croatie. On accorda aux Vénitiens d'avoir un quartier distinct à Constantinople ; de nombreuses concessions furent faites aux églises et au clergé. Venise eut le droit de commercer librement de toute espèce de marchandises sur tous les points de l'empire, sauf Candie et Chypre, sans payer de droits de douane, d'ancre, de péage et toute autre redevance ou taxe.

C'est à ce degré de puissance, au XI^e siècle, qu'était parvenue Venise, à qui un poète contemporain, Guillaume de Pouille, qui chanta la guerre normande, ne marchande pas les louanges :

... *dives opum, divesque virorum
Qua sinus Adriacis interlitus ultimus undis
Subiacet Arcturo, sunt huius moenia gentis
Circumsepta mari, nec ab aedibus alter ad aedes
Alterius transire potest, nisi lintre vehatur :
Semper aquis habitant, gens nulla valentior ista
Aequoreis bellis, ratimque par aequora ductu* (2).

Par la suite le commerce vénitien continua sa marche majestueuse.

(1) Armingud, *Venise et le Bas-Empire* (*Arch. des Missions scientifiques*, série II, tome IV, pag. 359).

(2) Guilielms Apulus, *Hist. poëma de rebus Normannorum*, lib. IV (*Rer. It. Script.*, vol. V, pag. 72).

Au XII^e et au XIII^e siècle, les négociateurs de la République renouvelèrent les traités et les conventions avec l'Empereur grec et celui d'Allemagne, avec les Souabes et les Angevins, avec le soudan d'Egypte et celui d'Alep, avec le khan des Tartares, avec les rois d'Arménie et de Serbie, avec la Syrie, la Hongrie, la Croatie, avec le duc de Carinthie, avec les patriarches d'Aquilée, le comte de Biblos, les villes de Vérone, Padoue, Trévise, Vicence, Bologne, Mantoue, Ferrare, Ravenne, Osimo, Recanati, etc. (1)

Saint Marc envoyait ses fils chercher fortune au loin, et l'organisation de la République, l'aspect même de Venise étaient reproduits dans les quartiers des villes étrangères, où s'établissaient des colonies entières de Vénitiens, protégées par des lois spéciales et par leurs propres *consuls*. On ne sait pas exactement à quelle époque a été créée l'institution prévoyante des *consuls*, mais déjà en 1117 Théophile Zeno était premier consul vénitien en Anatolie (2). Ces consuls faisaient les fonctions de doge, nommaient des vice-consuls ou *visdomini* dans les lieux voisins de leur résidence, percevaient sur la valeur des marchandises une espèce de taxe appelée *cottimo*, veillaient au bien-être intérieur de la colonie, agissant d'eux-mêmes ou s'aidant de l'avis des nobles résidents, maintenaient les bonnes relations avec les habitants du pays et les autres colonies, s'opposaient à toute menace

(1) Tafel et Thomas, *Urkunden zur älteren Handels und Staatsgeschichte der Rep. Ven.*, I, 77.

(2) Zambler et Carabeliese, *Les relat. commerciales entre la Pouille et la Rép. de Ven.*, II, 20, Trani, 1898.

et à tout abus, toujours prêts à défendre l'honneur et les intérêts de la République de Saint Marc (1).

C'est surtout à Constantinople et dans les pays conquis par les croisés que les Vénitiens surent employer les manœuvres adroites et leur esprit délié: ils y obtinrent des lieux de marché, une juridiction propre et des juges particuliers.

Lorsque Henri Dandolo (1204) entra vainqueur à Constantinople, Venise devint l'arbitre des destinées de l'Orient¹. Les Vénitiens eurent en partage le quart de l'immense butin de guerre et le quart du territoire de l'empire; ils choisirent habilement, en pleine, complète et exacte connaissance de cause, les parties du littoral les plus favorables au commerce (2). On leur accorda aussi l'entièvre possession des trois huitièmes de Constantinople, avec des arsenaux et des points d'accostage pour leurs navires, qui probablement devaient être situés dans la Corne d'Or, du côté du palais des Blachernes, à l'endroit le plus favorable pour la navigation (3).

A l'activité des armes et du négoce, à l'habileté dans la conduite des affaires extérieures, correspondaient, à l'intérieur, les mesures les plus propres à bien diriger, développer et protéger le commerce et la navigation.

Le *Magistrato del Proprio* (1084), à qui il appartenait aussi de régler les litiges entre commerçants nationaux et étrangers, ne pouvant plus suffire à toutes les affaires

(1) Marin, *Hist. du commerce des Vénitiens*, vol III, liv. I, chap. VIII, Venise, 1800.

(2) Tafel et Thomas, *op. cit.*

(3) Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, vol. I, pag. 286, Leipzig, 1885.

qui lui incombait, on lui adjoignit, en 1182, les *Giudici del Comune*, pour la solution des questions entre les particuliers et le fisc, et les *Giudici del Forestier* pour les litiges des étrangers (1). Vers le milieu du XIII^e siècle, on institua, pour le règlement des questions relatives au commerce, les *Consoli dei mercanti*, dont les pouvoirs furent plus tard transférés aux *Cinque Savi alla Mercanzia*. Le *Collegio alle rappresaglie*, créé au XIII^e siècle, supprimé au milieu du XV^e, à qui il incombait d'autoriser les sujets de la République à venger de manière privée les représailles subies, les *Cattaveri* (1280), préposés à la conservation et au recouvrement des biens de l'Etat, les *Giustizieri Vecchi e Nuovi*, surintendants des arts et des métiers, étaient autant de magistratures vigilantes et actives destinées à établir les mesures et les règlements commerciaux jugés nécessaires ou utiles.

Les Vénitiens reconnaissaient que toute leur prospérité avait la mer pour origine, et lui accordaient la plus grande attention.

La constitution politique ayant été réformée en 1172, après le meurtre du doge Michiel, on s'occupa avec le plus grand soin des questions relatives à la navigation, et on confia au Petit Conseil la gérance des affaires maritimes, en plus de la surveillance des approvisionnements et des finances.

L'arsenal fut toujours considéré comme constituant la plus grande forteresse de la nation, et l'institution des *Provveditori ou patroni all' Arsenal*, auxquels furent adjoints, en 1490, les *Sopra Provveditori*, remontait à la plus haute antiquité.

(1) Marin, *op. cit.*, vol. III, chap. II.

Si l'on songe aux progrès continus de la navigation, il devait donc exister, peu de temps après la naissance de la République, des lois maritimes spéciales. Les règles nautiques byzantines, connues sous le nom de pseudo droit de Rhodes du VIII^e siècle, par lesquelles les intéressés à la navigation devaient veiller aux graves risques qu'elle présentait, et qui réunissaient en une seule personne l'armateur et le capitaine, furent appliquées à Venise jusqu'à l'époque où le développement croissant du commerce rendit nécessaire une réglementation plus perfectionnée, par laquelle la *compania de nave* comprenait les propriétaires du bâtiment et de la cargaison, qui faisaient partie du conseil en même temps que le patron, le *presbiter* (écrivain) le *penese* et quelque autre officier du bord (1). On commence donc l'élaboration d'un travail législatif local qui excluerait de lui-même, si l'on n'avait déjà prouvé la fausseté de pareille allégation, l'acceptation, de la part des Vénitiens, de la loi du *Consolato del Mare*. Dans les anciens traités avec le prince d'Antioche (1167) et avec le roi d'Arménie (1201), nous trouvons des allusions à des lois nautiques et commerciales, ainsi qu'à un *jus venetum* maritime ; dans la *Promissione al maleficio* (1181), dont plusieurs chapitres sont relatifs à la nautique, on rappelle un ancien règlement particulier pour la navigation, et dans la première édition du *Statuto Veneto* est insérée une ancienne col-

(1) Sacerdoti et Predelli, *Les Statuts maritimes vénitiens*, jusqu'en 1255 (dans les *Nouv. Arch. vénitiennes*, nouvelle série, tome IV, pag. 113 et suiv.). Cfr. la très belle préface du professeur Sacerdoti.

lection de lois maritimes, qui prouvent qu'en organisant la jurisprudence, les anciens habitants des lagunes ont commencé par les lois sur la marine (1).

En 1227, le doge Pietro Zani publiait un court *Capitolare nautique* (2), qui contient en abrégé les ordonnances qui furent ensuite développées, en 1229, dans les cinquante-deux chapitres des *Statuti* de Jacopo Tiepolo, et, en 1255, par le doge Rinieri Zeno, dans un recueil de règlements, divisé en 129 chapitres, ayant pour titre : *Statuta et ordinamenta super navibus et aliis lignis*, complété par un décret du Grand Conseil de 1283 (3). Ce sont les plus anciens documents de règles fondamentales de droit maritime et d'hygiène navale, relativement au lest et aux avaries, à l'équipage, à la cargaison, à l'armement, aux approvisionnements, au mesurage des bâtiments, etc.

Comme le remarque justement Sclopis, les Vénitiens sont au premier rang aussi bien en ce qui concerne la législation maritime que dans toutes les autres branches de la vie de l'Italie, parcourant, seuls et sans guide,

(1) *Ordinamenta super saomatione, caricatione et stivatione navi* (12 mars 1227); *Decreto sulla misura delle navi* (7 janvier 1229).

(2) *Capitulare narium* (11 septembre 1228), dans le *Liber Pleg.* (Cfr. Sacerdoti et Predelli cités plus haut).

(3) Le *Statuto nautico* de Tiepolo, presque abandonné pendant plus de deux siècles, fut plus tard réimprimé, en 1447, à la suite du *Statuto Civile*, par Philippe de Piero, en dialecte vénitien ancien; il fut ensuite publié de nouveau avec les éditions des *Statuti* de 1492 et de 1528. Le code de Zeno, découvert après un intervalle de cinq siècles, par Foscarini, dans un ancien recueil d'archives de la famille Quirini, eut un sort moins heureux. Il se trouve à la Bibliothèque de Saint-Marc, à la fin d'un manuscrit du XIV^e siècle, écrit sur parchemin. (Cl. II, Cod. XC, III).

les routes commerciales que toutes les autres républiques de la péninsule suivirent après eux (1).

Nous trouvons d'autres détails plus minutieux relativement à l'organisation du commerce et de la navigation, dans le plus ancien volume d'actes officiels qui soit conservé dans les archives de Venise, le *Liber Communis*, appelé aussi *Plegiorum*, à cause des nombreux actes de cautionnement qu'il contient (*plegius-cautionnement*) (2).

L'importation et l'exportation étaient sévèrement réglementées. Les crieurs publics faisaient connaître à Saint-Marc et à Rialto, qu'aucun Vénitien ne pouvait acheter ou vendre des marchandises ou des vivres dans certains pays, sous peine de fortes amendes et même de la confiscation des biens et de la démolition de leur maison (3).

Est également digne de remarque le soin que mettait le gouvernement à empêcher que les citoyens ne puissent pas charger des grains ou des bois dans les ports étrangers, pour les conduire autre part qu'à Venise (4). Il est vrai que l'appât du gain était souvent plus fort que le respect de la loi, mais le cas n'était pas rare où quelque bon citoyen considérait comme son devoir de faire observer les ordres de l'Etat. Le gouvernement défendait, par exemple, de vendre des bois en Egypte : si un patricien, de passage dans un port de l'Adriatique, voyait un

(1) Sclopis, *Hist. de la législ. ital.*, I, 162.

(2) Les Répertoires du *Liber Communis* ou *Plegiorum* ont été compilés par le doct. Riccardo Predelli (Venise, 1892). Dans les citations nous conservons le numéro des pièces du manuscrit original.

(3) *Liber Plegiorum*, pièces 44, 45, 80, 81, 82, 90.

(4) *Ibid.*, pièce 83.

navire chargé de bois qu'il soupçonnait à destination de l'Egypte, il faisait venir le *nauclerius*, à qui incombaît la discipline du bâtiment, et les marins, pour leur faire jurer qu'ils exécuteraient les lois de la république (1).

Pour l'enregistrement de toutes les marchandises qui entraient dans la ville, on créa, en 1287, les *Ufficiali alle tre tavole d'introito*; une de ces tables ou registres servait pour la grosse draprerie, la seconde pour toute espèce de marchandise, la troisième pour le fer. La charge de recouvrer les droits généraux sur les marchandises arrivant par mer, fut confiée aux *Visdomini da mare*, tandis que la perception des droits sur l'huile, les bois, les vivres, le savon et le fer relevait des *Quattro Visdomini alla Ternaria*.

La contrebande était activement surveillée. Des barques montées par des gardiens armés de corselets et de cuirasses parcouraient les eaux qui entourent la vilie (2). Des galères conduites par d'habiles patrons croisaient dans l'Adriatique, poursuivant et capturant les navires chargés de marchandises prohibées. Des escadrilles de galères légères et d'embarcations armées étaient toujours prêtes pour la défense du commerce fluvial (3). L'Etat était constamment attentif à faire valoir ce qu'il considérait être son droit, et voulant, par exemple, réglementer le commerce du sel, non seulement il envoyait ses représentants à Ravenne pour faire respecter les

(1) *Liber Plegiorum*, pièce 30.

(2) *Ibid.*, pièce 46

(3) *Filiasi*, tome VI.

conventions relatives à ce trafic (1), mais il empêchait aussi par la force les habitants des Marches et les Bolonais de tirer aucun profit des salines voisines de Cervia et de Comacchio (2). Le commerce du sel était une source très importante de revenu ; les *Salinieri del mare* (1243), appelés ensuite *Provveditori al Sal*, étaient chargés de la réglementation et de l'administration de ce négoce. Il y avait deux sortes de sel, l'indigène, appelé aussi sel de Chioggia, et l'étranger (*sal maris*), qui venait de Cervia, de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Sicile et même de la mer Noire et des Etats Barbaresques. Non seulement l'Italie mais encore quelques pays éloignés étaient tributaires de Venise, en ce qui concerne le sel, et tous les ans il partait de la Hongrie, de la Croatie, des parties orientales de l'Allemagne, quarante mille chevaux qui se rendaient en Istrie pour y prendre le sel vénitien (3).

A la fin du XIV^e siècle, d'après Gibbon, Venise faisait revivre en Europe l'industrie commerciale et atteignait au comble de l'opulence (4). Les navires de l'Etat, armés en bâtiments de commerce, transportaient annuellement sur les mers des marchandises pour plus de quarante millions de notre monnaie, donnant un bénéfice de 40 pour cent. On comptait alors plus de mille patriciens possédant un revenu annuel de 200 à 500 mille francs (5).

(1) Pasolini, *Doc. relatifs aux anciennes relations entre Venise et Ravenne*, pag. 9, Imola, 1881.

(2) Filiasi, *op. et loc. cit.*

(3) Scherer, *Hist. du comm.*, pag. 329. 294.

(4) A l'époque de la guerre de Chioggia (1379), les citoyens de Venise firent un emprunt de 6.294.000 francs.

(5) Discours du doge Tomaso Mocenigo.

Sans parler du trafic avec l'Orient et avec les pays les plus lointains, il suffit de voir combien était actif avec les villes de la Lombardie, le commerce des cotons, des laines, des draps d'or et de soie, des épices.

Milan achetait annuellement à Venise pour 90.000 ducats, Monza 56.000, Côme, Tortone, Novare, Crémone, chacune 140.000, Bergame 78.000, Plaisance 25.000, Alexandrie 56.000. Par contre, ces villes envoyaient à Venise pour 900.000 ducats de draps et avaient avec elle un mouvement d'affaires qui se chiffrait par 28.800.000 de ducats (1).

Les relations commerciales n'étaient pas moins actives avec les Florentins, qui importaient à Venise 16.000 pièces d'étoffe, dont la vente se faisait en Barbarie, en Egypte, en Asie Mineure, à Chypre, à Rhodes, en Roumélie, à Candie, dans la Morée, en Istrie. Tous les mois, les mêmes Florentins apportaient à Venise d'autres marchandises pour une valeur de 70.000 ducats, et recevaient, en échange, de la soie, des matières d'or et d'argent, des pierres précieuses, de la cire et du sucre.

Attirés par des immunités et des exemptions particulières, les Vénitiens, d'abord avec le sel et les grains, puis avec d'autres marchandises, se rendaient sur la terre ferme voisine aux célèbres marchés des Cavane de Mestre, de Campalto, d'Oriago de Musestre, de Portobuffoledo, de Pertogruaro. A l'époque des foires, parmi lesquelles étaient fameuses celles de la Pouille, on accordait au commerce les plus grandes franchises et immunités, et dans le mouvement commercial et industriel qui se produisait alors, comme dans le mouvement

(1) Sanudo, *Vies des doges*. (*Rer. It. Script.*, XXII, col. 946).

d'échange de capitaux, qui allaient toujours au premier arrivé; les Vénitiens prenaient une part très importante (1).

Des marchés furent également institués dans la ville de Venise ; au XIV^e siècle, on les appelait aussi du mot persan *bazar*, qu'on trouve employé dans certains documents vénitiens (2). Au IX^e siècle, il y avait un marché florissant sur la place San Pietro di Castello, qui depuis l'époque du doge Dominique Contarini (1043-1070) devait avoir lieu le samedi. Il y en avait un autre à San Giovanni Battista in Gemini ou in Bragora, et un troisième à San Polo, mentionné dès le XII^e siècle. Depuis 1299, un marché se tenait aussi tous les samedis sur la place Saint-Marc ; mais le plus florissant de tous était celui de Rialto, dont il est fait mention dès 1097 et dont on décrit l'installation soignée, *honore nostri mercati*, les boutiques, les hangars (3).

Cette effervescence commerciale, cette agitation d'affaires, l'affluence des étrangers donnaient à la ville le mouvement, l'animation bruyante, la joie fébrile d'un jour de fête, dont nous trouvons une curieuse description dans les vers d'un poète du commencement du XV^e siècle.

Après avoir exalté la puissance de

(1) Zambler et Carabellese, *op. cit.*, II, 22.

(2) Dans un document du mois d'août 1392, il est question d'objets achetés au bazar du samedi. (Arch. d'Etat, Conseil des Dix, *Pièces diverses*, reg. VIII, pièce 6).

(3) Acte de donation des frères Tisone et Pierre Orio (1097). *Codice Trevisoneo*, pag. 118.

Venise libre, couronne du monde,

Maitresse de la mer, de la plaine et de la montagne,

le poète indique brièvement la forme de son gouvernement, et décrit ensuite longuement le domaine du Lion de Saint-Marc, d'abord sur les lagunes, puis en Istrie, en Dalmatie, en Orient, enfin sur la terre ferme. Il raconte ensuite comment Venise est située, comment on y vit et termine son poème (1) par de nouvelles louanges à la politique de la République et aux alliés qu'elle compte dans le monde entier.

* * *

La construction et l'armement des navires de guerre et de commerce (2), qui allaient chaque jour augmentant

(1) Cette composition du genre héroïque est attribuée au padouan Sanguinacci, qui vivait au commencement du XV^e siècle, mais il est peut-être plus raisonnable, pour le moment, de la considérer comme d'auteur inconnu. Le poème se compose de 169 strophes, chacune de quatre vers, reliées entre elles dans la forme qui a prévalu vers la fin du XIV^e, siècle et qui est restée en vogue pendant tout le XV^e. Imprimé à Trévise en 1473, reproduit par Gamba en 1839 (Venise, Alvisopoli) comme opuscule nuptial (*Quartine in lode di Venezia*), puis réimprimé dans le *Recueil de poésies en dialecte vénitien*, ce poème fut composé, comme l'indique la dernière strophe et le confirment les allusions historiques du texte, au mois de mai 1420. Victor Rossi (*Nouv. Arch. de Venise*, tome V, page 412 n.) a indiqué l'existence d'un manuscrit de ce poème dans la bibliothèque de Saint-Marc (It. XI, 124, pièce 19 et suiv.).

(2) Le *Li'er Plegiourum* de 1223 à 1228 relate diverses estimations de navires et de galères. Le bois nécessaire pour la construction d'une galée coûtait cent soixante-dix *lire*, 337 pour la construction d'un *asirio*; une couple de mâts longs de 15m. 70 valait 5 *lire*. Une barque était estimée 18 *lire*, une galée 650, un galion 700.

et acquérant une perfection plus grande, étaient aussi une source importante de profits pour une ville qui, à la fin du XIV^e siècle, employait 36.000 marins, 16.000 ouvriers de l'arsenal et comptait 3.300 navires en mouvement (1).

Dans l'enfance de la cité, les *acazie*, les *gundulae*, les *scanle*, les *plateae* servaient pour le commerce des lieux les moins éloignés de l'estuaire ; et, après que ces embarcations avaient sillonné les eaux calmes de la lagune et les canaux de la ville, on les amarrait aux quais des maisons, ou on les abritait dans les *cavane*. Les *curseorie*, les *olcadi*, les *roscone* parcouraient les fleuves de la terre ferme et prenaient le large. Les *dromoni*, les galées, les *panfili*, les *chelandie*, étaient les bâtiments de combat les plus fréquemment mentionnés, et ne devaient pas différer de ceux qu'employaient les autres nations, jusqu'au temps des croisades : toujours à rames, la proie à éperon, un château à l'arrière (2). Vers le XI^e siècle, on rencontre plus fréquemment le nom de *galée*, avec deux rameurs par banc et plus tard trois rames et même quatre par banc, d'où les galères reçurent les noms classiques de *trirèmes* et de *quadrirèmes*. Ce n'est que vers le milieu du XVI^e siècle que l'on adopta la rame unique, longue de 14 à 17 m. 5, manœuvrée par quatre et même sept ou huit rameurs (3).

Les galères, fréquemment munies d'un éperon (*rostro*), avaient en général un seul mât, abaissé pendant le com-

(1) Discours du doge Thomas Mocenigo.

(2) Guglielmotti, *Hist. de la Marine Pontificale au moyen-âge*, liv. I, chap. XV, Florence, 1871.

(3) Fincati, *Les Trirèmes*, Rome, 1881.

bat, au sommet duquel se trouvait la hune ou cage (*gatto*), pour l'homme de vigie (*sguaita*). Souvent, au milieu de la coursie, s'élevait une espèce de château (*castrum*), à l'abri duquel se tenaient les hommes armés de frondes et les arbalétriers ; sur les côtés et sur les flancs il y avait le pavois (*impavesata*), formé de boucliers ou de cuirasses de cuir, pour se défendre du feu grégeois, à l'avant les catapultes, les balistes, les bricoles et autres machines de jet. Jusqu'au milieu du XIII^e siècle, deux gros avirons disposés un de chaque côté, sur l'avant de la poupe, servaient à gouverner ; on ne trouve avant cette époque que des indications assez vagues relativement à un gouvernail unique, placé dans le plan de la quille (1).

Les *gatti* que faisaient mouvoir cent avirons, les *tarride*, qui servaient aussi au transport des soldats, et les bâtiments exclusivement à voiles, comme les *usciere* et les *cocche*, pour le transport des chevaux, des vivres, des machines de siège, étaient des navires plus gros et plus lourds que les galères légères ou de combat (2). Parmi les vaisseaux de guerre, nous citerons le *bucio* à rames et à voiles, et un petit bâtiment à rames, à faible tirant d'eau, de transport et peut-être d'abordage, comme l'indiquerait son nom de *ganzaruolo* (du mot vénitien *ganzo*, grappin, croc).

Les *galères lourdes* ou *de commerce*, à deux mâts, portant chacun trois voiles latines (*artimonum*, *terzarollum*, *papafigum*) étaient encore de plus haut bord et de plus grandes dimensions que les *tarride*. On s'en servait spécialement

(1) Manfroni, *op. cit.*, vol. I, Appendice, chap. I.

(2) Id., *ibid.*

pour le commerce, mais, en cas de nécessité, on les utilisait pour la guerre (1). Les *asiri*, les *panzone*, les *marsiliane*, les *palandre*, les *marrani*, etc. étaient, comme on peut le voir dans les tableaux de Victor Carpaccio, des navires à voiles, de formes variées, plus petits que les galères lourdes.

La surveillance de l'Etat s'exerçait avec le plus grand soin non seulement sur les travaux de l'arsenal, mais aussi sur ceux des chantiers privés. Quelquefois il ordonnait même qu'aucun charpentier (*marangonus*) ou calfat ne pourrait sortir de Venise ou chercher du travail ailleurs sans la permission de la Seigneurie (2), et commandait qu'aucun Vénitien ne pourrait construire, sur le territoire de la République, des navires n'ayant pas les dimensions suivantes : longueur de la quille (*colomba*) 19 m. 50 ; élancement de la guibre, 12 mètres ; largeur sur le pont, 8 m. 40 ; hauteur, 3 m. 15 ; largeur au fond, à volonté (3).

De cette façon, beaucoup de bâtiments avaient le même déplacement et pouvaient être immédiatement transformés en bâtiments de guerre, ce qui explique comment la République pouvait renouveler sa flotte avec une rapidité prodigieuse.

En plus des navires des particuliers (4), avec lesquels

(1) Manfroni, *op. cit.*, vol. I, Appendice, chap. I.

(2) *Liber Plegiorum*, pièce 86.

(3) *Ibid.*, pièce 98.

(4) Quelques noms de navires sont cités dans le *Liber Plegiorum*: *San Pietro*, *Sian Biagio*, *San Cataldo*, *Angelo*, *Santa Savina*, *Bonaventura*, *Scarlatta*, *Cavalera*, *Perla*, *Verga d'oro*, *Cale longa*, etc.

on faisait le commerce de toute la Méditerranée et de l'Océan européen, il existait des lignes fixes de navigation, pour lesquelles l'Etat faisait constamment construire à ses frais des galées, les armait de pierriers, d'espontons, de fauchons et autres engins de guerre, les pourvoyait de vivres, puis les mettait aux enchères pour les adjudiquer au citoyen vénitien qui en offrait le prix le plus élevé (1). Des prescriptions nombreuses, minutieuses et rigoureuses réglementaient le chargement des navires (2); beaucoup d'obligations étaient imposées à celui qui était chargé de les conduire ainsi qu'aux hommes de l'équipage (3).

L'adjudicataire chargeait le bâtiment de marchandises et fréquemment le conduisait lui-même, en prêtant serment d'être fidèle et de faire en toute occasion *honneur à la République de Saint-Marc*, de suivre toujours l'itinéraire établi. Les expéditions (*mude*) des *flottes armées à la marchande*, réunies, comme l'imposait la nécessité de la défense, en *caravanes* (escadres) de huit ou dix galères, sous les ordres d'un chef de convoi, (*capo-squadra*) partaient de Venise en changement complet. Elles y retournaient complètement chargées, après avoir changé leur cargaison une ou plusieurs fois dans les dif-

(1) Par exemple, le 24 mars 1332, Andreolo Giustinian acquit aux enchères pour 75 *lire di grossi* la dixième et dernière galère du convoi de Flandre. La première, dont Zaccaria Contarini resta acquéreur, fut la plus chère : 81 *lire di grossi*. La troisième, celle de messire Scazo fut mise aux enchères au prix le plus bas, 65 *lire*. (Arch. d'Etat Sénat, *Pièces diverses*, reg. 15, pièce 6). D'après un document de l'année 1331, la *lira di grossi* valait dix ducats d'or.

(2) *Capitulare navium*, cit.

(3) Arch. d'Etat, *Pièces diverses* (22 janvier 1303), reg. I, p. èes 187, 188.

férents points de relâche. Les flottes étaient désignées par les noms des voyages qu'elles faisaient : *du Don*, celle qui partait pour Caffa et l'embouchure du Don, trafiquant avec les Tartares et les Russes ; *de Syrie*, celle destinée à la Syrie et à l'Asie Mineure ; *de Roumérie*, celle pour Constantinople et les ports de Roumérie et de la Grèce ; *d'Egypte*, celle à qui incombaît le commerce des côtes de l'Egypte, et enfin *de Flandre*, celle qui parcourait la la côte de Tripoli à Tanger, touchait en Espagne, sortait du détroit de Gibraltar, côtoyait le Maroc et naviguant le long du Portugal et de la France, touchait à Bruges, à Anvers, à Londres.

Les capitaines de chaque galère, appelés *comiti* du XIII^e au XV^e siècle, puis *sopracomiti*, étaient agréés *ad unum ad unum* par le Grand Conseil ou le Sénat (1) ; ils juraient de bien commander le bâtiment, d'avoir soin de sa sécurité et promettaient de le rendre en bon état à l'arsenal, à leur retour (2). Ils s'engageaient en outre à rester sur leur galée depuis le premier jour où l'on commençait le chargement, à surveiller la marchandise, à veiller à ce que l'on distribue le pain, le vin et la viande à l'équipage, à inscrire les entrées et les sorties, à s'occuper avec la plus grande diligence des intérêts de la République (3).

(1) *Quod capitanei Galearum approbentur in M. C. ad unum ad unum.* Arch. d'Etat, Grand Conseil (22 février 1294) *Cerberus*, pièce 12.

(2) *Lib. Pleg.*, pièce 88.

(3) Arch. d'Etat, *Actes des Procureurs de Saint-Marc*, déposés par les Instituts Pieux Réunis. André Mocenigo, capitaine-général, réglementait en 1428 la discipline des galères vénitiennes; et dans ses ordres il est fait allusion à des règlements très anciens relatifs aux dépenses quotidiennes d'entretien, aux approvisionnements, aux salaires, et à beaucoup d'usages établis.

On leur accordait la faculté de choisir le pilote et les matelots ⁽¹⁾, à condition de se porter garants de leur probité et de leur habileté ⁽²⁾. On les obligeait aussi à munir chaque marin de certaines armes : « patroni teneantur habere pro quolibet marinario unam lanceam de fao (hêtre), vel de fraxino, longam à quindecim pedibus supra ; media cum ferris longis et media cum rampinis, omnes ferrate da lame per passum unum ad minus » ⁽³⁾.

Les propriétaires devaient promettre de ne pas vendre ni confier leurs navires à d'autres qu'à des Vénitiens, d'exiger la même promesse des acquéreurs, de déclarer la vente des navires, et d'établir par actes notariés les serments des acheteurs des bâtiments, vendus hors de Venise ⁽⁴⁾. Un sentiment élevé du devoir et un zèle ardent animaient les capitaines, qui ne perdaient pas les nuits dans les ports et y faisaient de très courts séjours ⁽⁵⁾.

Prudents dans les décisions, audacieux dans l'exécution, ils ne se laissaient décourager par aucun danger et ils entreprenaient, avec la pensée de l'honneur de la pa-

(1) *Lib. Pleg.*, pièce 89.

(2) *Capitanei galeae debeant dicere probitatem et utilitatem Comitorum, Neucleriorum et Proderiorum. Arch. d'Etat, Grand Conseil. Cerberus* (10 août 1278).

(3) Loi de 1279 cit. par Zanetti G., *Origines de quelques métiers*, pag. 30.

(4) *Lib. Pleg.*, pièce 90.

(5) Fincati, *Splendeur et décadence de la marine marchande de Venise (Rev. Maritime, Rome, mai 1878)*. Pour démontrer la rapidité de la navigation des Vénitiens, Fincati cite l'exemple de la galéasse de messire André Arian, qui chargée de pèlerins pour la Terre-Sainte arriva à Jaffa en août 1408, après avoir parcouru 1600 milles en 33 jours, tout ce que pourrait faire le meilleur navire marchand moderne.

trie, avec confiance dans des marins libres, actifs, fidèles, obéissants, des voyages que les plus hardis navigateurs modernes n'exécutent pas sans précautions. A cette époque, en effet, sur les galères de Saint-Marc, même les rameurs étaient des citoyens libres de Venise ou des pays soumis à la République, et les galères, portant un nom d'heureux augure, s'appelaient *volontaires* ou *de liberté*. C'est seulement au milieu du XVI^e siècle que les galères ramées par des équipages de galériens, esclaves ou condamnés, prirent le nom de *galères forcées* et *galères de condamnés*, et les hommes libres qui s'enrôlaient comme rameurs furent appelés *scapholi* (libres, volontaires) pour les distinguer des esclaves. Mais aux temps glorieux de la marine vénitienne, les honnêtes bateliers des canaux et de la lagune, les robustes marins de l'Adriatique, accourraient dans les ports. Bien payés et jouissant de la faculté d'emporter une certaine quantité de marchandises exemptes de droits, ils faisaient de bon cœur leur service et montaient joyeux sur les navires qui devaient les conduire en des régions lointaines, découvrir des terres, des langues, des coutumes ignorées, et rendre respecté le nom de leur patrie.

C'est également à l'honneur de la patrie lointaine qu'avec la même fierté digne, le même ardent amour, pensaient les modestes marchands, tels que Maffeo, Nicolas et Marco Polo, les puissants patriciens, tels que Marin Sanudo Torsello, les frères Nicolas et Antoine Zeno. Les terreurs de la mer n'épouvantèrent jamais ces audacieux marins, qui après avoir échappé aux assauts des flots mugissants, abordaient à des rivages inconnus le cœur tressaillant de joie et qui, de retour de leurs

périlleux voyages, confiaient au papier, pour servir de document et d'enseignement à leurs enfants, leurs observations et le fruit de leurs études.

Des découvertes et des recherches de Marco Polo, qui, après avoir parcouru la Grande Tartarie, la Chine et les Indes Orientales, parvint à occuper le poste le plus important auprès du plus puissant maître de l'Asie, il nous reste l'admirable livre, dicté, dans les prisons des Génois, à Rusticiano de Pise (1298), et intitulé le *Milione*, dans lequel l'immortel voyageur ressemble à un conteur de fables, et dont la critique moderne a reconnu au contraire la véracité et la profondeur⁽¹⁾.

Le *Liber Secretorum Fidelium Crucis super Terrae Sanctae recuperationem*, écrit en 1321 et offert au pape Jean XXII, a pour auteur Marin Sanudo, dit Torsello⁽²⁾. Sanudo (mort vers 1330), après avoir fait cinq fois le voyage d'Orient, visité l'Arménie, l'Egypte, Chypre, Rhodes et Saint-Jean d'Acre, écrivit son livre pour exciter la chrétienté à une grande croisade et conseiller aux Vénitiens la conquête de l'Egypte, dont il faisait dépendre la domination de tout l'Orient. Cet ouvrage, que Marco Foscarini a appelé le fondement des études statistiques, est, pour l'époque en question, un traité extraordinaire de géographie, de nautique, de commerce, d'économie politique. Il est divisé en trois parties : dans la première, on indique les moyens d'attaquer et d'asservir

(1) Zurla, *Marco Polo et les autres voyageurs vénitiens*, Venise, 1818. — Yule, *Le livre de messire Marco Polo*, Londres, 1875.

(2) La famille de Marin Sanudo, qu'on ne doit pas confondre avec celle du chroniqueur homonyme du XVI^e siècle, fut honorée du titre ducal de Nisia, que lui confirma la République. Au XIV^e siècle, elle hérita de la famille Basaniti du surnom de *Torsello*.

les Sarrasins ; dans la deuxième, l'ordre à suivre par les chefs militaires pour l'exécution de la grande entreprise; dans la troisième, le moyen de conserver la Terre-Sainte, après l'avoir conquise. Parmi un grand nombre de notions précieuses et d'idées neuves, l'auteur fait allusion au dessein hardi d'un système continental, absolument semblable à celui mis en pratique par Napoléon au détriment de l'Angleterre. (1) Dans un appendice sont décrits les plans et les cartes qui accompagnent l'ouvrage.

Des voyages de Nicolas et Antoine Zeno (1380), qui découvrirent l'Islande, le Groenland et, précédant d'un siècle Christophe Colomb, abordèrent aux côtes du Labrador, il ne reste d'autre souvenir qu'une carte géographique, dressée en 1558 par Nicolas Zeno, leur descendant. (2)

Certains de ces courageux navigateurs font l'effet d'êtres égarés sous des cieux inconnus. En 1431, Pierre Quirini, qu'accompagnent Nicolas Michiel et Christophe Fioravanti, appareille de Candie, traverse la Méditerranée et l'Atlantique, mais assailli par une épouvantable tempête, il devient le jouet des flots et, après une lutte terrible contre les éléments, il aborde, le 4 janvier 1432, à une terre inconnue, où, d'après la relation publiée par Ramusio, il fait constamment jour du 20 mai au 20 août et toujours nuit du 20 novembre au 20 février. C'était probablement une des îles Loffoden, dites des Saints et de Rustene, actuellement Sandoë et Rœst. A la fin de

(1) Quadri, *Hist. de la statistique depuis ses origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, pag. 96, Venise, 1821.

(2) Mayor, *Voyages des frères Zeno*, trad. (Archives Vénitiennes, tome VIII, pag. 306).

1432, Quirini retournait à Venise, après avoir traversé la Norvège et une partie de la Suède.

Même lorsque des mœurs plus douces commencent à amollir l'âme et le corps des Vénitiens, les jeunes patriciens ne cessent pas de suivre l'exemple des Sanudo, des Zeno, des Quirini. Ils continuent à s'instruire par de périlleux voyages, dont ils écrivent, eux aussi, des relations remarquables par la simplicité, par les observations profondes et les sages conseils, qui montrent que l'écrivain, le philosophe, le commerçant, le politique se trouvaient souvent harmonieusement réunis dans le même homme. La description précise des terres lointaines, de leur végétation luxuriante, de leurs conditions physiques, y alterne avec les remarques sur la religion, les mœurs, le langage, les affaires commerciales, les rectifications des cartes marines et terrestres.

Vers 1424, Nicolas dei Conti part de Venise avec sa femme, qui meurt de la peste pendant le voyage, et ses quatre enfants, atteint l'Euphrate, traverse l'Arabie Pétrée, descend jusqu'au golfe Persique, d'où, faisant voile pour les Indes, il arrive dans le golfe de Malabar, s'avance jusqu'au Gange, et retourne à Venise après une absence de vingt-cinq ans. La narration de ses voyages, recueillie en latin par Poggio Bracciolini, fut traduite en portugais, en 1550, puis en italien par Ramusio.

En 1454, le patricien Alvise da Cà da Mosto laisse, à l'âge de vingt-trois ans, la relation de ses voyages à Madère, aux Canaries, au cap Blanc, au Sénégal, et finalement aux îles du Cap-Vert, dont on lui doit la découverte.

Caterino Zeno (1471) et Ambroise Contarini (1474) publient le récit de leurs voyages en Perse, et Josaphat

Barbaro (1471) écrit la relation de ceux qu'il a accomplis à l'embouchure du Don, en Russie, en Tartarie et en Perse.

En 1496, Jean Cabot, qui devint grand pilote du royaume d'Angleterre, fait route, avec son fils Sébastien, vers la partie septentrionale de l'Amérique⁽¹⁾. Rappelons que c'est à Jean Cabot que l'on doit la découverte de la déclinaison de l'aiguille aimantée. En 1529, Louis Roncinotto s'avance dans l'Inde extrême et en Arabie et environ un demi-siècle plus tard, César Federici (1563-1581) et Gaspard Balbi (1579-1581) sont les premiers à faire connaître le Pégou.

Patriciens et plébériens, marchands et artistes, les Vénitiens portaient partout leur esprit délié, jusqu'en Abyssinie, où, dès le XV^e siècle, on trouve le souvenir d'un certain François Brancaleone, peintre vénitien, qui vécut à la cour du roi de ce pays et décora de son pinceau une église chrétienne.

Le nom vénitien était partout connu ; la monnaie d'or de Saint-Marc était estimée dans l'Inde et en Arabie ; Vasco de Gama trouvait à Calicut le ducat vénitien et en

(1) Dans les ouvrages de Marc Foscarini sur les voyageurs vénitiens, publiés par Morpurgo (*Marc Foscarini et Venise au XVII^e siècle*, Florence, 1880), la découverte de la Floride et de Terre-Neuve est attribuée à Sébastien Cabot ; elle est due, au contraire, à son père Jean. Foscarini n'avait pas des idées certaines en ce qui concerne les Cabot, sur lesquels beaucoup de lumière s'est faite par la publication des *Journaux* de Sanudo et les études de Brown et d'autres étrangers. Quelques savants prétendent que Jean Cabot et Nicolas dei Conti sont nés à Chioggia. Bullo, *La vraie patrie de N. dei Conti et de J. Cabot*, Chioggia, 1880. — Bellemo, *Les voyages de N. dei C.*, Milan, 1883.

beaucoup de pays de l'Asie on employait les mots vénitiens *peso*, *rotolo*, *cantara*, *dramma*, *oncia*, etc., qui se rapportent aux mesures de poids.

L'anglais Cooper affirmait que depuis la Méditerranée jusqu'en Chine on ne connaissait pas d'autre monnaie que le sequin de Venise⁽¹⁾.

Ce n'était donc pas seulement par pure vanterie que Josaphat Barbaro pouvait écrire dès 1487 :

« Ceux qui au temps d'aujourd'hui ont vu quelque petite partie de la terre sont pour la plupart des marchands ou bien des hommes adonnés à la navigation. Depuis le commencement jusqu'au présent jour mes pères et seigneurs vénitiens ont tellement excellé dans ces deux métiers, que je crois pouvoir dire en toute vérité qu'ils y occupent le premier rang ».

Les voyages difficiles n'avaient pas toujours pour but la découverte de pays nouveaux, pour mobile les intérêts politiques, les utiles trafics, les espérances de fortune : ils avaient aussi pour but un idéal de science et d'études, de recherches d'autant moins utiles que leur objet était plus noble et élevé. En 1432, Bénédict Dandolo entreprenait un voyage en Syrie pour recueillir d'anciennes médailles; Marc Bembo se rendait en Afrique pour étudier les ruines de Carthage, d'où, après avoir traversé la Numidie, il passait en Espagne recueillir une collection d'inscriptions dans l'antique Sagonte ; en 1557, Pellegrino Brocardi voyageait dans la Basse Egypte, dans le but unique de recueillir des antiquités et de mesurer les Pyramides, comme Marc Grimani, patriarche d'Aquilée, avait fait avant lui.

(1) Filiasi, *Mémoires*, etc., tome VI,

Un cosmographe insigne, Jean-Baptiste Ramusio, né à Trévise en 1485, mort à Padoue en 1557, réunissait en une grande collection les journaux des hardis navigateurs, les récits de voyages, vulgarisait les anciens auteurs, tels que Hannon et Diodore de Sicile, les écrits relatifs à la géographie, la nautique, l'astronomie et la statistique.

Les études des Vénitiens sur la nautique sont admirables⁽¹⁾; ils furent les premiers en Italie à avoir des leçons publiques d'algèbre, à instituer des chaires de mathématiques appliquées à la navigation.

En 1426, Jacques dei Giroldi dessinait six cartes hydrographiques; en 1436, André Bianco, dressait un atlas d'une grande importance pour les savants, parce qu'il contient les Antilles et le contour de l'Afrique. L'atlas de Bianco est le premier exemple de ces plans, de ces cartes, de ces portulans très soignés, qui furent une très grande gloire pour Venise, parmi lesquels il faut citer les portulans de Grazioso Benincasa, les trente-cinq cartes marines illustrées par Zurla (1490), la mappemonde de Bernard Silvano, jointe à l'édition latine de Ptolémée (1511), le portulan de Pierre Coppo (1528), l'*Isolario* de Pierre Bordone (1536), les quatre cartes jointes au Ptolémée de Jacques Castaldo (1543), le grand atlas de Baptiste Agnese (1554)⁽²⁾.

(1) En 1444, le vénitien Piero di Versi écrivait *Alcune Raxion de Marineri*, espèce de traité général de navigation. Morelli J., *Notes relatives aux Lettres de Ch. Colomb* (dans *Operette*, vol. I, pag. 228, Venise, 1820).

(2) Lazari, *Voyageurs et navigateurs vénitiens* (dans *Venise et ses logunes*, liv. II, pag. 281).

Un monument de cosmographie sans rival était exécuté, de 1457 à 1459, dans le couvent solitaire de l'île Saint-Michel, par un modeste moine camaldule, nommé Mauro, auteur du planisphère qui fut conservé dans ce cloître jusqu'en 1811, où il fut transporté dans le palais des doges. Pour son œuvre merveilleuse, le frère Mauro a dû s'aider des voyages de Nicolas dei Conti.

Il y avait dans les esprits comme le pressentiment qu'un nouveau monde devait être découvert. Cette ardente aspiration vers des terres inconnues, se révélait à la fois dans les audacieuses entreprises des voyageurs, les études tranquilles des savants et les conseils du gouvernement. La République avait, en effet, l'habitude d'exposer dans le Palais public quelques tableaux de géographie — *Descriptio orbis sive mappamundus* —, dans lesquels bien avant la découverte de l'Amérique la mer s'étendait entre la côte Ouest d'Espagne et la côte orientale de Chine, indice vague et informe des inductions qui déterminèrent Colomb à tenter le passage aux Indes par l'Ouest⁽¹⁾.

De même le planisphère de frère Mauro, qui représente tout le monde connu au milieu du XV^e siècle, con-

(1) Morelli J., *op. cit.*, pag. 299.— Le prof. Bugge, de l'Université de Christiania, a récemment déchiffré une inscription runique, découverte en 1817 en Norvège, d'où il appert que la colonie norvégienne du X^e ou XI^e siècle était la Nouvelle-Ecosse actuelle (*Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, décembre, 1902, pag. 648). En outre, dans une ancienne carte (1482-1486), trouvée par le jésuite Fischer dans le château de Wolfegg dans le Wurtemberg on voit, indiqué avec le nom de *Groenlandia*, un morceau du continent américain. Mais les notions géographiques sur le nouveau monde, à l'aide desquelles Colomb établit sa confiance pour son voyage, étaient depuis longtemps connues des Vénitiens.

tient, lui aussi, la prophétie de l'avenir. Au-dessous de l'Afrique, on voit dessiné un petit bâtiment dont la proue est tournée vers l'Asie, humble héraut d'une grande idée, née dans l'imagination du moine, avant que la pensée de pouvoir contourner la pointe méridionale de l'Afrique ne surgisse dans l'esprit de navigateurs illustres, qui purent ainsi se rendre d'Europe aux Indes par une voie maritime facile.

Quelques années plus tard l'idée devenait une réalité et Barthélémy Diaz doublait le cap de Bonne-Espérance. L'allusion à l'entreprise ardue était venue de l'île solitaire vénitienne ; mais le doux moine ne se doutait pas que la découverte présagée par lui signalerait la ruine du commerce de Venise.

En effet, tant que la Méditerranée, avec la mer Noire et la mer de Marmara, fut l'unique route des Indes, Venise resta maîtresse du commerce entre l'Orient et l'Occident. Après la découverte de la nouvelle voie maritime des Indes et du continent américain, la concurrence des Espagnols, des Portugais, puis des Hollandais et des Anglais, causa le rapide déclin de la fortune de Venise. Quand s'ajouta à tout cela, par l'œuvre du Turc, la perte des îles de l'Archipel et de Chypre, on pouvait dire désormais que la mer était devenue infidèle à son Epoux, et ce n'est pas sans quelque raison que le symbolique mariage sur le *Bucentaure* inspirait au poète français Joachim du Bellay sa féroce satire contre les Vénitiens :

... ces vieux coquz vont espouser la mer
Dont ils sont les maris e le Turc l'adultère.

POMPEO MOLMENTI.

Traduit par A. P.

LOIS TERRESTRES ET COUTUMES HUMAINES



Lois Terrestres et Coutumes Humaines

Ce sujet peut demander quelques éclaircissements. Dans le langage courant, les lois sont des conventions destinées à régler les divers ordres d'activités, les relations de diverses collectivités ou personnalités entre elles. Ce mot de loi s'applique ainsi à des choses de pur rapport humain. C'est dans ce sens qu'on dit : « Nul n'est censé ignorer la loi ». Et ces trois mots « nul n'est censé » nous disent à eux seuls qu'il s'agit là, non de lois fatales, existant en vertu de la nature même des choses, mais de conventions ou d'arrangements artificiels fondés sur des convenances qui pourraient être différentes ; d'efforts pour équilibrer, d'une façon plus ou moins parfaite, certaines forces plus ou moins antagonistes.

Il y a un autre sens au mot de loi, et un sens plus rapproché de la définition de Montesquieu souvent dictée : « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ». C'est dans ce sens qu'on dit : lois universelles, lois planétaires, lois physiques, mathématiques, mécaniques, biologiques.

Il suffit d'un instant de réflexion pour comprendre que ces lois-là sont d'un tout autre ordre que celles dont nous parlions tout à l'heure. Ce sont vraiment des « Rapports nécessaires » : si nécessaires qu'ils sont inévitables. De telles lois existent et fonctionnent avant d'avoir été écrites et formulées. On ne les crée pas, on ne les organise pas, on les constate, après avoir

commencé par les subir. Ainsi les lois qui règlent la marche des planètes autour du soleil, le mouvement des marées, l'alternance des saisons, le développement des êtres vivants, sont de tout autre nature que les lois sur la propriété, sur le mariage, le service militaire ou les associations.

Et il n'est pas besoin de longs raisonnements pour comprendre que les secondes dépendent des premières, y sont liées comme les conséquences aux causes ; que les lois naturelles sont choses préexistantes, et les lois humaines des essais plus ou moins heureux pour adapter la vie (individuelle ou collective) au cadre de ces choses préexistantes : car toute vie qui persiste implique accoutumance ou adaptation aux conditions enveloppantes. Parmi les innombrables possibilités de combinaison réciproque entre les choses, certaines avortent, d'autres réussissent, persistent et évoluent. Ces possibilités de combinaison et d'action réciproque s'appliquent aux choses, comme les méandres d'un cours d'eau s'appliquent aux ondulations du sol, ou l'équilibre d'une volute de fumée aux mouvements de la masse aérienne.

Mais parmi les formes de développement ou de vie qui en résulteront (depuis le minéral qui cristallise jusqu'aux sociétés qui fonctionnent) seules persisteront celles de ces formes qui seront suffisamment conformes aux lois nécessaires pour en être soutenues, aidées, favorisées, et non pas combattues, affaiblies ou désagrégées.

Cela est évident pour les activités très élémentaires, et va de soi ; par exemple, que la vie dans un milieu atmosphérique ou liquide ne peut exister qu'avec des organes appropriés à ce milieu ; mais il nous suffira de nous éléver dans des ordres d'actions de plus en plus complexes pour reconnaître que les manifestations même de la vie sociale n'échappent pas plus

que celles de la vie animale ou végétale à cette dépendance. Par exemple, les arrangements sociaux aptes à fonctionner dans une société serrée ne fonctionneront pas sous les climats qui obligent la population à demeurer éparse. Les lois humaines ou les coutumes applicables à des territoires de végétation rare cesseront d'être applicables à des territoires en pays de végétation abondante. Les mœurs ou les institutions d'un pays froid ne conviendront pas à un pays chaud, etc. En passant de l'un à l'autre de ces pays, climats ou territoires, les hommes seront obligés de modifier leur façon de vivre et les conditions de leur groupement de façon à cadrer le mieux possible, non seulement avec une justice idéale ou avec une sécurité théorique ou une liberté par définition ; mais avec les applications possibles de cette justice, de cette sécurité ou de cette liberté dans des conditions spéciales.

De là, nous pouvons être amené à conclure que les lois de la première espèce sont affaire de science (empirique ou consciente) ou de divination plus ou moins perspicace, à défaut de science ; tandis que les lois de la deuxième catégorie seront affaire de combinaison, d'habileté, tendant à grouper les conditions favorables et à éliminer les conditions défavorables. En un mot, ces lois ou coutumes de seconde formation feront l'objet d'un art ; l'art de vivre, de persister, de se développer.

Il est bien entendu que ces mots, science ou art doivent être pris, dans leur sens le plus élémentaire et le plus primitif. Il nous faut remonter aux originés et rechercher avant tout les manifestations les plus simples. Je dirai presque les plus frustes, comme étant les plus précieuses, puisqu'elles nous font retrouver les premières velleités, les premiers balbutiements, plus rapprochés du moment où l'être a pris conscience du milieu.

Considérons tout d'abord l'homme dans les manifestations

les plus primitives de son existence : le besoin de nourriture ; la nécessité de chaleur animale ; la fatigue et le repos, la veille et le sommeil ; le désir de sécurité ; les besoins égoïstes ou affectifs dans leurs expression la plus simple ; l'oscillation de l'humanité entre la tendance primitive à penser à soi, et la condition dérivée qui consiste à avoir besoin des autres ; le premier mouvement qui consiste à refermer sa main et ses ongles sur l'objet de nécessité vitale, et le désir de l'échanger avec autrui, de donner pour recevoir, puis graduellement de donner sans la préoccupation immédiate de recevoir, à mesure que s'éveille le sens de réciprocité.

Autour de ces besoins primitifs, efforçons-nous de suivre le développement graduel des conditions de vie, telles que les modèle irrésistiblement le monde terrestre. Prenons d'abord l'homme à l'état brut, sortant de cet état antérieur que nous soupçonnons plus que nous le connaissons, mais qui nous a déjà livré quelques témoignages de son existence. Cet homme, a peine échappé à l'animalité, nous le trouverons d'abord livré par la force des choses planétaires à la vie errante, incohérente, sans autre préoccupation que celle de ne pas mourrir. Ni nourriture fixe, ni demeure fixe, ni famille, ni occupations fixes. Errer et chercher. Pire que l'Australien qui, à défaut de kangourou, mange un rat, une araignée, un pou ; boit s'il trouve de l'eau, et, faute d'eau, lèche la rosée du matin, ou souffre la soif, l'homme primitif, harcelé par le froid, la faim, les bêtes sauvages, presque sans pelage, mal armé, dépourvu de griffes, réduit à deux membres moteurs, sans autre outil de défense que sa ruse humaine, va disputer sa vie au moyen de ce rudiment d'intelligence, aux forces et aux choses mystérieuses qui l'enveloppent.

Quelles pourraient bien être les coutumes de ce misérable

pithécanthropus perfectionné au contact des lois naturelles ? Tout d'abord, il ne pourra vivre que dans certaines régions peu étendues, où un climat spécial lui permettra de conserver sa chaleur propre, où une faune et une flore spéciales lui donneront la suffisance de nourriture. Même si nous l'admettons pourvu de feu et de quelques blocs de pierre appointés, la presque totalité de la terre lui sera mortelle. Trop de soleil ou pas assez, trop d'humidité ou pas assez, lui seront également fatals. Nous avons ce vieux mythe Chaldéen si profond dans sa forme naïve, d'après lequel les premiers hommes mourraient du seul contact de l'air et de la lumière, jusqu'au jour où un médiateur, fils de Dieu, rendit pour eux au prix de son sang la terre plus " humaine ". Nous trouvons encore sur notre chemin ces vieux ressouvenirs de l'humanité en enfance, si singulièrement oubliés par nos religions ou nos philosophies modernes.

Arrêtons-nous avec préférence sur ces premiers rapports géographiques de l'humanité en enfance avec la terre plus jeune. Il est parfois difficile de les discerner, car ils n'ont pas pu être constatés au moment même : dans l'âpreté décroissante de la lutte, les souvenirs ne sont devenus conscients qu'à mesure qu'ils tombaient dans le passé ; c'est en retard qu'ils ont été recueillis, déjà vagues, déformés, défigurés par les mythologies ou les systèmes. Mais c'est précisément cette déformation inconsciente qui nous montre leur valeur et leur antiquité : Dès qu'on n'est plus dupe de la forme figurée que leur avait donnée la mémoire ou l'imagination des hommes, ils reprennent leur place scientifique. De même l'affirmation impertinente de vieux navigateurs oubliés, qui, en faisant le tour de l'Afrique, avaient toujours eu le soleil de midi à leur droite, est aujourd'hui la meilleure preuve de la réalité du voyage.

Ne nous étonnons pas de voir des souvenirs de déluges, de pluie de feu, de famines, de tremblements de terre, de migrations, de cataclysmes variés, de monstres, au début de toutes les traditions. Ces quelques paroles incomprises, ces quelques rêveries d'enfants mal racontées, ces coutumes survivantes dont le sens est perdu, nous aideront, une fois rapprochées des faits scientifiques dont elle dérivent, à déchiffrer ces vieilles chroniques effacées, qui sont de la préhistoire à l'histoire et de la terre à l'humanité.

Pour en comprendre la valeur, mettons ces traditions, ces balbutiements, ces explications puériles, ces déviations de l'être moral, ces organisations sociales rudimentaires ou raffinées, en présence de lois générales qui ont présidé à leur naissance, et tout s'éclaircira. Les coutumes, les efforts de l'art de vivre apparaîtront avec leur signification, dès que nous les aurons rapprochés des lois.

Et ici, il est à peine nécessaire de dire pourquoi nous devons nous servir des Lois les plus générales.

C'est que tout est parti à l'origine de quelques conditions très élémentaires ; quelques forces principales dirigeaient quelques actes peu compliqués ; des causes simples se raliaient à des effets simples ; mais par rencontres, croisements, bifurcations ou superpositions, tout est sorti de là ; tout y est soumis encore et y sera soumis aussi longtemps que la terre tournera dans l'espace devant les rayons du soleil, de même que de quelques sons élémentaires dérive l'infini des combinaisons musicales.

Ici, il fait chaud. Là, il fait froid. Sur un point l'animal humain baigne dans un air humide. Sur un autre, il est enveloppé d'air sec. Une chaîne de montagne superposera le pôle au tropique, ou bien des étendues infinies seront plongées dans le même climat. De deux versants, l'un ruissellera d'eau tiède

l'autre n'aura qu'une maigre végétation, au pied de pentes nues. En telle région régnera sans cesse une température uniforme ; plus loin, des changements violents feront passer d'un été brûlant à un hiver glacé, des journées torrides à des nuits frîdes. En tel pays, les vents souffleront d'une haleine pure, ailleurs, ils apporteront des souffles empoisonnés. L'eau du ciel tombera en gouttelettes bienfaisantes ou en torrents destructeurs. Un fleuve coulera dans un lit bien dessiné, entre des berges rocheuses ; un autre vagabondera comme un monstre capricieux au milieu de roseaux et de plaines boueuses, où rôde la mort sous mille formes : noyades, serpents, fièvres, inondations, incendies, bêtes féroces. La mer viendra briser ses vagues et ses coquillages tantôt sur des plages de sable fin, tantôt contre des rochers infranchissables ou sur des nappes de vases mortelles. A côté d'un pays herleux, ou des animaux plus rapides que l'homme fuiront loin de lui, une autre plaine couverte de forêts produira des fruits sauvages, nourrira des bêtes sans défense, des insectes à foison, des mollusques terrestres en abondance.

Songeons maintenant que ces conditions premières ne sont point isolées ou uniques, mais qu'elles s'entre-croisent et agissent plusieurs à la fois, fournissant ainsi dès l'abord des combinaisons variées. Quelle infinie diversité d'efforts ou d'aptitudes va résulter de ces actions multiples pour l'homme qu'elles enveloppent. Et dans cette variété d'efforts, tantôt fructueux, tantôt infructueux, il trouvera tantôt un résultat, tantôt une déception ; ici un chemin aisé, là une route impraticable. Mais chacun de ses efforts servira à guider les efforts suivants, et ainsi se modèleront peu à peu des habitudes, c'est-à-dire des aptitudes et des préférences. Est-il besoin d'aller plus loin pour voir apparaître l'idée de ce qui est désirable ou pénible, utile ou nuisible, bon ou mauvais. J'oseraï presque dire juste ou

injuste, puisque la justice n'est que l'application à un autre de ce qu'on préfère pour soi-même ?

On a jadis essayé d'étudier l'humanité dans ses rapports avec quelques grands phénomènes naturels. Je voudrais essayer aujourd'hui de l'étudier dans ses relations avec les phénomènes vulgaires, avec les formes ou les actions en quelque sorte coutumières de la surface terrestre, faire en quelque sorte un voyage à travers la géographie et l'humanité.

Prenons un à un les divers besoins simples ou les habitudes premières de l'humanité, besoins ou habitudes nécessaires à satisfaire pour que l'espèce puisse survivre; et voyons comment chacun de ses besoins, chacune de ses habitudes, trouvera satisfaction au milieu du jeu multiple des lois planétaires.

Chaque besoin ou chaque habitude se pliera nécessairement aux indications du milieu sous peine de décadence ou de mort. Il faut résister au froid, à l'humidité ou mourir. Quelles inventions infinies va suggérer cette simple lutte suivant les conditions diverses où elle s'exercera ?

Il faut manger ! Quelle ingéniosité va déployer cet homme, si inégalement pourvu d'armes physiques et d'activité intellectuelle, pour assurer sa nourriture d'abord, celle de sa famille ensuite, quand il aura pu songer à établir une famille ; celle de sa tribu ou de sa nation, quand la solidarité aura fait un pas de plus ?

Avant d'aller plus loin, songeons aux nombreuses coutumes qui se sont établies autour de ce besoin primordial. La guerre à son point de départ comme à son point d'évolution actuel, est-elle autre chose que l'effort pour supprimer un concurrent ? Et si nous nous étonnons de voir les Dayak de Bornéo ne point oser demander une jeune fille en mariage avant de lui avoir offert en hommage quelques têtes coupées, c'est que nous

n'avons peut-être pas assez réfléchi à ce que signifie ce cadeau macabre. La terre n'est pas assez grande pour tous ; ou bien il faudra aller chercher la pitance bien loin. Les voisins sont gênants ; ils prennent leur part sur la nôtre. « Et bien, ne « crains rien, je puis te nourrir et te défendre. Si la nourriture « devient insuffisante, je saurai supprimer le concurrent. Si la « sécurité est menacée, je saurai défendre le foyer. Voici mes « preuves ! » Et ces preuves revêtent une forme qui nous répugne. Mais voyons ! Un homme jeune, loyal, fort et fier, revient de la guerre. Ne porte-t-il pas une auréole de gloire ? Ne fait-il pas battre des cœurs jeunes et tendres ? Il ne rapporte pas de têtes ; un simple signe sur sa poitrine dira : « Celui-là a vaincu ; « fie-toi à lui, faible et douce. Il a donné la mort, donc il peut « protéger ta vie. Appuie ton bras sur son bras, il sera doux « pour toi, terrible aux autres. » Et la fiancé d'Europe ou d'Amérique donne son cœur par le même motif que la fille de Bornéo. Et cela est traditionnel, simple, primitif ; la longue coutume de la guerre fondée sur la loi de nourriture, elle-même subordonnée à la production terrestre a créé la sympathie et la confiance de l'être faible pour le guerrier. Bien des traces de cet état de choses subsistent dans les coutumes courantes. La nourriture nationale, qui dérive elle-même du climat ou du sol, n'est-elle pas encore aujourd'hui une mine abondante d'injures ou de préjugés ? « Mangeurs de grenouilles », dira un Anglais, alors que les Français traiteront leurs voisins de « mangeurs de pudding, choucroute ou de macaroni ! »

Autre exemple ; il faut s'abriter du froid nocturne. L'air rayonne dans l'obscurité des nuits, devient trop glacial pour le corps humain. De là découlera la recherche de l'abri ; la grotte d'abord, puis la maison, puis le foyer, la flamme domestique qui entretient la vie ; le foyer sacré pour lequel on

sacrifiera cette vie au besoin ; la maison paternelle, pour laquelle nous voyons ce petit peuple de primitifs qui dépasse Sparte, lutter jusqu'à la mort. Quoi ? Tout cela est sorti du froid, de la nuit et du manque de pelage ? Eh oui ! La maison, le foyer, la patrie, issus de cette humble origine, représentent un long enchevêtrement de nécessités, de coutumes, d'habitudes, de souvenirs, d'espérances ; et c'est cet enchevêtrement de causes accumulées, lié lui-même aux conditions de vie environnantes, aux lois des saisons de végétation, de culture sur place ou de vie errante, qui a incrusté dans toutes ces âmes un même ensemble de pensées premières, de joies primitives, a tissé le nid physique et moral où l'être pétri par la nature trouve la forme dans laquelle se moule son individualité.

Viendra-t-on alors nous dire que s'il y a tant de conception du bien et du mal, tant de justices, tant de morales, il n'y en a plus aucune ? Nous répondrons que toutes se fondent en une seule, et que celle-là nous la discernerons de plus en plus nettement à mesure que nous trouverons mieux l'accord des faits particuliers avec la loi fondamentale.

Les exemples que je viens de citer en passant ne nous montrent-ils pas plus clairement la voie à parcourir dans cette sorte d'étude ?

La nourriture ; le vêtement ; l'habitation ; le foyer ; la chasse ; les premières armes ; les premiers outils. Quels pas immenses que ces premiers pas ! Ils contiennent à eux seuls plus de la moitié des progrès de tous les siècles, le commencement de la vie stable, du lendemain assuré, de la famille rendue possible.

Mais ces premiers pas une fois faits, d'autres deviennent faisables. Le monde animal entre dans la vie de l'homme ; la végétation se laisse transformer par lui ; c'est un monde nouveau qui s'ouvre.

Songeons seulement à la différence profonde entre les pays qui peuvent en seule saison fournir la provision de l'année, et ceux qui ne le peuvent pas. Dans cette différence est contenue la raison majeure du grand drame de l'histoire, la séparation des nomades et des sédentaires. Dans le pays qui sur le lieu même donne la suffisance pour l'année, l'homme s'attachera au sol. Dans celui qui ne fournit pas dans un même lieu de quoi franchir la saison mauvaise, l'homme devra se déplacer à la recherche de la nourriture. Où l'homme se fixe, il est naturellement amené à faire usage de son ingéniosité pour améliorer, embellir le site de sa vie. Des industries se développent, des groupements stables se forment ; l'habitation acquiert une importance croissante ; avec elle, les arts d'architecture, le luxe, le vêtement raffiné, les complications de la vie, possibles seulement à qui se déplace peu.

Le nomade, au contraire, doit emporter avec lui ce qu'il possède. Sa vie restera donc volontairement plus simple, et son esprit gardera le reflet de cette simplicité. Tandis que la nécessité de préserver les richesses acquises compliquera l'état social du sédentaire, fera naître des organes exercitifs, liés au besoin de stabilité, l'incessante recherche du plus et du mieux créera d'autre part un état de civilisation raffinée et croissante, d'étude, de fermentation qui compensera par l'instabilité de l'esprit la stabilité matérielle. Pendant ce temps, le nomade, préservé par la simplicité de sa vie et par la variété suffisante de son déplacement périodique, traversera vingt ou trente siècles sans changement notable.

V ilà deux humanités distinctes, dont les habitudes, les civilisations différeront si bien que l'un haïra ce qu'aimera l'autre, et que leurs malentendus sanglants, depuis Abel le nomade et Caïn le sédentaire, jusqu'aux Barbares, aux Arabes, aux Mon-

gols, à la conquête européenne actuelle ; ne seront autre chose que le combat entre l'homme stable et le chasseur ou le pasteur. Bien plus, leur moralité même sera différente ; ce qui représentera pour l'un la terre natale sera représenté pour l'autre par un petit nombre d'objets et d'idées traditionnels. Tout cela parce que le sol de deux pays a produit suffisamment ou insuffisamment, a permis la culture stable ou obligé au nomadisme.

Sans doute ces conditions changent avec le temps et les générations ; le monde humain est comme la mer ou l'atmosphère, en fluctuations perpétuelles. Mais ces fluctuations elles-mêmes sont dirigées par les conditions dans lesquelles elles se produisent. Conformes à ces conditions, elles fructifient et prospèrent ; contraires, elles avortent ou s'éteignent.

J'ai été trop vite et trop loin, il faudrait faire des étapes plus lentes. Suivons donc chez l'homme préhistorique les difficultés nouvelles que lui apportera la multiplication de ses semblables. Le grand ennemi qui était d'abord la faim et le froid, devient à certains moments l'homme lui-même. L'espace lui manque, la conquête de climats nouveaux va plus lentement que la multiplication de l'espèce ; de là les armes de combats, coups de poing, armes de jet, armes de trahison et de là aussi les premiers groupements politiques, cohésions humaines primitives, solidarité, élémentaires, nées de la peur et de la nécessité ; « destruction de l'ennemi ; aide à l'ami ; » là, la morale sociale est née.

Tout cela, vous le sentez bien, eut été grandement simplifié si la terre avait offert à tous les hommes des conditions égales ou indifférentes. Ce n'est pas par une vertu spéciale que certains pays ont vu fleurir l'hospitalité, tandis que d'autres massacraient l'étranger. L'homme continental n'a pas subi les mêmes conditions que l'homme de rivage. La forme, les mœurs, le développement des grandes collectivités historiques ont tou-

jours été intimement liées aux conditions qui les ont vu naître.

Cette diversité, peut-on la regretter ? non certes : sans elle sans les efforts d'adaptation que les difficultés ou les différences terrestres ont opposées à l'homme, celui-ci ne fut jamais sorti de l'animalité primitive ; les échanges d'objets ou d'idées, la création d'objets nouveaux et d'idées nouvelles, c'est-à-dire le commerce, l'industrie, l'art, la science, ont-ils eu d'autres causes que la satisfaction artificielle de besoins que la nature proche laisse inassouvis, ou l'effort pour vaincre les fatalités par les moyens mêmes qu'elle nous livraient ?

Tel a été le passé, tel est le présent, tel sera l'avenir. La chaîne qui nous lie aux lois naturelles s'allonge ou s'assouplit par le travail des hommes et des siècles, mais ne croyons pas qu'elle puisse jamais se rompre à moins que toutes choses se rompent en même temps.

Si ce point de vue se confirme, la nécessité d'une solidarité profonde et inévitable entre l'homme et la nature sera la conclusion qui découlera de cette étude. N'est-ce pas du reste la justification des diversités nécessaires entre les hommes ? Ceux qui ne voient dans les événements humains que l'action de volontés arbitraires peuvent caresser l'illusion déraisonnable d'un état de choses où l'humanité toute entière obéirait à leurs préjugés et se modèlerait de gré ou de force, sur leur façon de voir ou d'agir. Bien plus large est la compréhension d'après laquelle toute coutume humaine juste ou injuste, bienveillante ou hostile, progressive ou répressive, digne d'être conservée ou destinée à disparaître, a sa source première dans les Lois naturelles que nous connaissons, ou dans les Lois naturelles que nous ignorons.

JULES RIVIÈRE,

20 Mars 1908.

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE

L'importance historique de l'évènement qui sert de titre aux pages qui suivent, et le rôle déterminant que notre pays y a joué, suffisent à expliquer que ce travail de simple traduction, ait été jugé digne de figurer au programme de la dernière séance publique de l'Académie du Var.

Après avoir été pendant dix ans à la tête du gouvernement, le doge Paolo Renier mourait, le 18 février 1789 ; mais, pour ne pas troubler les réjouissances du carnaval, son décès ne fut rendu public que le 2 mars, au moment du carême. La soif de l'or et des honneurs en lui excessive, fut cause que la mort de Renier ne provoqua aucun regret parmi ses contemporains. Par contre, il fit preuve d'un grand amour pour la patrie, et sa perspicacité devina les dangers qu'elle allait courir. Comme un sombre présage, sa voix se fit entendre dans le Grand Conseil, alors que son esprit était hanté par la triste pensée et la cruelle appréhension que le sort de la Pologne, démembrée par l'étranger, pouvait être réservé à la glorieuse République de Saint-Marc. Rares étaient

ceux qui partageaient la crainte que l'antique République pouvait être menacée par l'agitation politique qui commençait à se manifester en France. Le fait même que certains Vénitiens de la classe élevée, avaient accueilli favorablement les nouvelles idées libérales, et que la franc-maçonnerie, préparatrice occulte de changements, s'était déjà répandue dans tout le pays, ne sembla pas préoccuper la majorité des gouvernants. Cependant les signes précurseurs de la grande tempête sociale qui allait éclater en France, n'avaient pas échappé aux ambassadeurs de la Sénérissime République. Dès 1788, Antonio Cappello, son représentant à Paris, conseillait à ses compatriotes de ne pas rester isolés des autres nations ; il les engageait à rechercher des alliances, parce que, écrivait-il, « un pays qui est bien d'accord avec d'autres puissances commande une plus grande considération politique, et se trouve moins exposé aux insultes ». Soit insouiance soit parce qu'ils s'illusionnaient sur la situation, les *Savi* du Conseil ne communiquaient même pas au Sénat les avertissements et les nouvelles de nature à causer de l'apprehension. Le Gouvernement se contentait d'employer toute sa vigilance à empêcher les libraires de répandre des ouvrages subversifs, les comédiens de provoquer par quelque phrase hardie des *impressions sinistres* dans l'esprit du peuple, les cafés de se transformer en lieux de réunion où l'on discuterait trop librement. Le 9 mars 1789, Lodovico Manin était élu successeur du doge Renier et bientôt après, le 5 mai, la réunion des Etats généraux, à Versailles, fixait le début de la Révolution française, qui ne tarda pas à devenir un torrent impétueux inondant tout le pays ; mais l'insouciante et joyeuse

Vénise ne s'inquiéta pas autrement de l'événement. Le gouvernement de la République estimait qu'une neutralité désarmée la mettait à l'abri de tout danger, de toute attaque venant de l'extérieur. Il repoussait comme téméraires les propositions formulées par Francesco Pesaro et quelques autres patriciens, qui conseillaient au moins une neutralité efficacement soutenue par les armes ; et, même lorsque le canon de Bonaparte tonnait à Millésimo et à Montenotte, des résolutions plus viriles ne furent pas adoptées. Le doyen des gouvernements de l'Europe ne craignait pas encore d'être entraîné dans le tourbillon de la Révolution. La République française, qui déclarait la guerre aux rois, affirmait sa fidèle et constante amitié pour son aînée, la République de Venise ; la loyauté des sujets de Saint-Marc n'était pas douteuse ; la flotte vénitienne était une des plus puissantes de l'Europe ; on n'avait aucune crainte du côté de la Turquie. C'est ainsi, à travers les embûches insidieuses et les surprises imprévues, qu'arriva le jour où, comme il n'était plus possible de s'opposer à la perfidie usurpatrice et à l'arrogance brutale, il fallut subir avec une résignation lâche les malheurs et les hontes de la patrie : le territoire de la République devenu le champ de bataille des Autrichiens et des Français ; les principales villes de la Vénétie occupées par Bonaparte, qui, ajoutant les injures à la rapine, cherchait constamment de nouveaux prétextes de querelle au gouvernement de Saint-Marc ; Bergame, Brescia, Crema excitées à la révolte par des émissaires français et quelques rares mais audacieux partisans des idées démocratiques ; les habitants des provinces restées fidèles sans espoir d'être secourus dans leur lutte inégale contre

l'étranger envahisseur. Venise, à l'abri du rempart liquide qui l'entoure complètement, pouvait encore se défendre, surtout après que Giacomo Nani (1) eut fait procéder, avec un sage empressement, à la mise en état des ouvrages de fortification établis sur les îles et les bords de la lagune. Sur les nombreux et puissants vaisseaux qui arboraient le pavillon de Saint-Marc, il y avait encore des hommes capables de repousser les attaques de l'ennemi, à l'égal de Domenico Pizzamano, qui empêchait à coups de canon l'aviso de guerre français, le « *Libérateur de l'Italie* », dont le commandant Laugier fut tué, de forcer l'entrée du port du Lido. La ville avait une forte garnison de soldats esclavons, troupe brave et fidèle, et le peuple lui-même, à l'appel de ses gouvernans, aurait pris les armes pour rendre au moins honorable la chute de la patrie.

L'agitation de Venise sous la pression des dangers et des malheurs est vivement décrite dans plusieurs lettres de Lippomano (2), un des rares patriciens qui, obéissant pour un instant aux impulsions généreuses, voulaient que le gouvernement ne tolérât pas plus longtemps les injures et renonçât aux concessions, aux misérables artifices des discussions diplomatiques. « Périr mais périr en hommes vaillants et non comme des porcs ! Il faut être les belles nullités que nous sommes, pour tout supporter ! » écrivait Lippomano, qui plus tard, se désavouant presque, se demandait si une guerre contre

(1) Trente-huit jours avant la catastrophe finale, la mort épargna à ce vaillant patriote la suprême douleur de voir tomber la Reine de l'Adriatique.

(2) Bibl. Quirini-Stampalia, Cl. VIII, manuscrit 78, cité par Kovalesvky, *La fin d'une Aristocratie*, trad. Turin, 1901.

la France était possible, si un soulèvement populaire n'aurait pas provoqué une inutile effusion de sang, si le moment n'était pas venu de se soumettre à la volonté impérieuse de Bonaparte, de courber le front sous les coups du destin. « La tragédie approche de sa fin », écrivait-il, le 29 avril 1797 ; et, en effet, Bonaparte montrait dès lors ouvertement l'intention de changer la forme du gouvernement vénitien. Dans une telle confusion d'événements, une semblable imminence de périls, si, pour ne pas mettre leurs existences en danger, les patriciens renonçaient à la résistance, ils conservaient cependant l'espoir de calmer l'arrogance de l'étranger, en continuant à se montrer humbles et flatteurs envers lui. Le 30 avril 1797, n'ayant pas jugé opportun de convoquer le Sénat, pour ne pas irriter davantage Bonaparte, la Seigneurie, les *Savi*, les chefs du Conseil des Dix et quelques autres des principaux magistrats se réunirent consternés autour du Doge qui, non moins abattu que ses conseillers, répondit aux menaces et aux violences de l'envahisseur, par les paroles trop connues : — *Nous ne sommes pas sûrs de dormir cette nuit dans notre lit.* — Francesco Pesaro et Antonio Cappello, l'ancien ambassadeur à Paris, excitèrent encore à se défendre, en adressant des reproches aux timorés, mais l'avis d'entamer les démarches pour changer la constitution fut adopté par la majorité. Bonaparte qui, depuis le 18 avril, avait vendu secrètement Venise à l'Autriche par le traité de Léoben, refusa tout accord et le 1^{er} mai déclara la guerre à la République. Le 12 mai 1797, le Grand Conseil se réunit pour la dernière fois, et le doge Manin, fondant en larmes, *résigné aux volontés divines*,

fut d'avis qu'il fallait accepter *le système de gouvernement représentatif provisoire proposé, en se recommandant à la miséricorde de Dieu Notre Seigneur et de Sa Très Sainte Mère.* Cinq cent trente-sept patriciens seulement étaient présents, alors que, d'après la loi, six cents au moins avaient été convoqués. Tous étaient mornes, muets, abattus. « Au moment où l'on allait voter, — écrit Manin dans ses *Mémoires*, — le bruit d'une fusillade, qui impressionna vivement les membres du Grand Conseil, se fit entendre ». C'était quelques coups de fusil que tirraient, en quittant Venise, les fidèles soldats esclavons pour saluer les couleurs de Saint-Marc. On mit alors aux voix dans le plus grand tumulte le décret par lequel on abdiquait la souveraineté et on abolissait le patriciat. Vingt voix seulement se prononcèrent contre le sacrifice de la patrie ; il y eut cinq abstentions. Dès que s'ouvrirent les portes de la salle du Grand Conseil, les patriciens sortirent en toute hâte du palais ducal : la plupart consternés, un petit nombre indignés, quelques-uns trompés, d'autres traîtres à leur pays. La tradition raconte que Manin, rentré dans ses appartements pour se dévêtir des insignes de sa dignité, retira la petite coiffe de toile blanche que les doges portaient sous le bonnet ducal, et la remit à son serviteur en lui disant : — *Emporte-la ; je ne m'en servirai plus.* — (1)

(1) La petite coiffe blanche (*velo ducale*) de Manin est conservée dans la famille Albrizzi, à Saint-Apollinaire. Le serviteur à qui le doge adressa les paroles ci-dessus, un certain Bernard Trevisan, en fut cadeau, la même année, au vicaire de San Moisè, Girolamo Griselini, qui la vendit à la famille Casoni, à qui les Albrizzi l'achetèrent.

La résignation pusillanime de Manin a éloigné de la dernière heure de Venise, le tribut de regrets respectueux qui accompagne toujours l'infortune. On peut honorer dans Manin l'homme doux, probe, bienfaisant; mais, comme chef de l'Etat, il doit être sévèrement jugé par tous ceux qui ont le sentiment de la dignité de la patrie. Les suprêmes fonctions de sa charge lui imposaient le devoir, sinon d'acquérir de la gloire du moins de fuir la honte. Girolamo Dandolo, juge très indulgent, a écrit cependant : « La République tombait sans dignité par la faute des craintes exagérées de Manin et des conseillers pusillanimes, qu'il avait réunis autour de lui. » Et il ajoute que, si Paolo Renier avait encore vécu et avait pu utiliser les talents et les avis d'Angelo Emo et de Giacomo Nani, descendus eux aussi dans la tombe, Venise aurait péri de meilleure mort⁽¹⁾. Seules ses grandes richesses avaient élevé Lodovico Manin au trône ducal, dans la fatale année 1789. Bien que saluée par la faveur populaire, cette élection avait eu, d'autre part, de tristes présages. On raconte qu'apprenant la nomination du nouveau doge, Piero Gradenigo del Rio Marin, descendant du fondateur du gouvernement aristocratique, se serait écrié : — *Ils ont fait doge un Forlan ! La République est perdue !* — Il y avait quelque chose qui ressemblait à une prophétie lugubre dans ce mépris d'un patricien de vieille roche pour le représentant d'une famille noble et illustre sans doute, mais originaire d'Udine et admise au patriciat en 1651 seulement. Dans l'esprit de Gradenigo, qui n'avait certainement pas l'intention d'offenser le vaillant pays du Frioul,

(1) Dandolo, *La chute de la Rép. de Ven.*, pag. 82.

d'anciennes traditions de famille étaient nécessaires à celui qui devait se trouver à la tête de l'Etat. Et, en vérité, même les patriciens issus du sang le plus illustre prouvérent qu'un nom glorieux était un poids trop lourd pour leurs forces. Rares furent les hommes courageux tels qu'Angelo Giustinian, provéditeur de Trévise, répondant à Bonaparte qu'il ne recevait d'ordres que du Sénat, ou son homonyme Jérôme Giustinian, qui, imitant l'exemple donné, à l'époque de la Ligue de Cambrai, par le doge Lorédan, offrait d'envoyer deux de ses fils à l'armée, et suppliait qu'on armât les citoyens pour défendre la patrie. Bien peu d'autres exemples d'une semblable grandeur d'âme rompent l'atmosphère sombre qui enveloppait le patriciat. Le même Francesco Pesaro qui, à plusieurs reprises, avait courageusement conseillé de résister et de périr avec honneur, perdait, au dernier moment, tout courage. Il commit la lourde faute d'abandonner sa patrie sur le point de succomber, et une plus lourde encore en y retournant comme commissaire impérial de la cour de Vienne. Le doge Manin n'a été ni plus coupable ni plus timoré que les autres patriciens. Tous ou presque tous faibles et sans énergie, agités de continues hésitations, ils ne surent pas s'arrêter à un parti résolu, faire converger leurs efforts vers un but précis. Néanmoins on doit espérer et aussi croire que tout autre Vénitien — à le supposer même privé de toute vertu — occupant la charge de premier magistrat de la République, se serait montré, ne serait-ce qu'en paroles, moins timoré que le dernier doge de Venise. Si parfois une phrase, comme celle de Pier Capponi, le courageux gonfalonier de Florence,

suffit pour sauver la patrie⁽¹⁾, une seule parole peut porter le découragement dans la nation. S'il était inévitable que Venise dût mourir, il était nécessaire de la mettre au tombeau avec dignité.

Aux larmes et aux balbutiements de Manin, se lamentant de ne pas pouvoir être en sûreté même dans son lit, à la frayeur des patriciens qui, réunis pour la dernière fois en Conseil, signèrent l'acte de décès de la République, en cédant aux menaces de l'étranger, le peuple assemblé sur la place répondit par l'ancien cri de liberté : — Vive Saint-Marc ! — le peuple qui se montra plus vaillant et généreux que ses maîtres, en demandant mais en vain des armes et des chefs pour s'opposer à la violence de Bonaparte. Le cri poussé comme une fière protestation par le peuple de Venise, le dernier jour de la République, fut également répété à plusieurs reprises, au milieu des dangers et des maux de l'invasion étrangère, dans l'étendue de l'ancien domaine de l'Evangéliste, des Alpes du Frioul aux rives du lac de Garde, des bords de l'Adda aux plages dalmates⁽²⁾. Beaucoup de pays

(1) Capponi répondit à Charles VIII qui, en 1494, menaçait les Florentins de faire sonner l'assaut par ses trompettes, s'ils n'acceptaient pas ses conditions : « Sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches ». On sonnait les cloches, à Florence, pour appeler les citoyens aux armes, à la défense de la patrie menacée.

(2) A la chute de Venise, la population d'ensemble de la République s'élevait à 2.921.011 âmes ; son territoire comprenait : le Dogat, c'est-à-dire la lagune de Venise et les environs ; les provinces de Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crema ; la Polésine de Rovigo, la Patrie du Frioul, la Marche de Trévise avec Feltre, Bellune, le Cadore ; l'Istrie et la Dalmatie ; Cattaro, Butrinto, Parga, Prévesa, Vonizza, en Albanie ; les îles Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Céphalonie, Théaki, Zante, Asso, les Strophades et Cérigo, dans la mer Ionienne.

liés à Venise plus par des sentiments d'affection que par la communauté de patrie, virent avec une douleur sincère la triste fin de la République de Saint-Marc, dont l'étandard, baigné des pleurs du peuple de Zara ou pieusement enseveli sous l'autel de leur église par les habitants de Perasto, reçut un tribut d'honneur qu'aucun autre drapeau de gouvernement défunt n'a encore mérité.

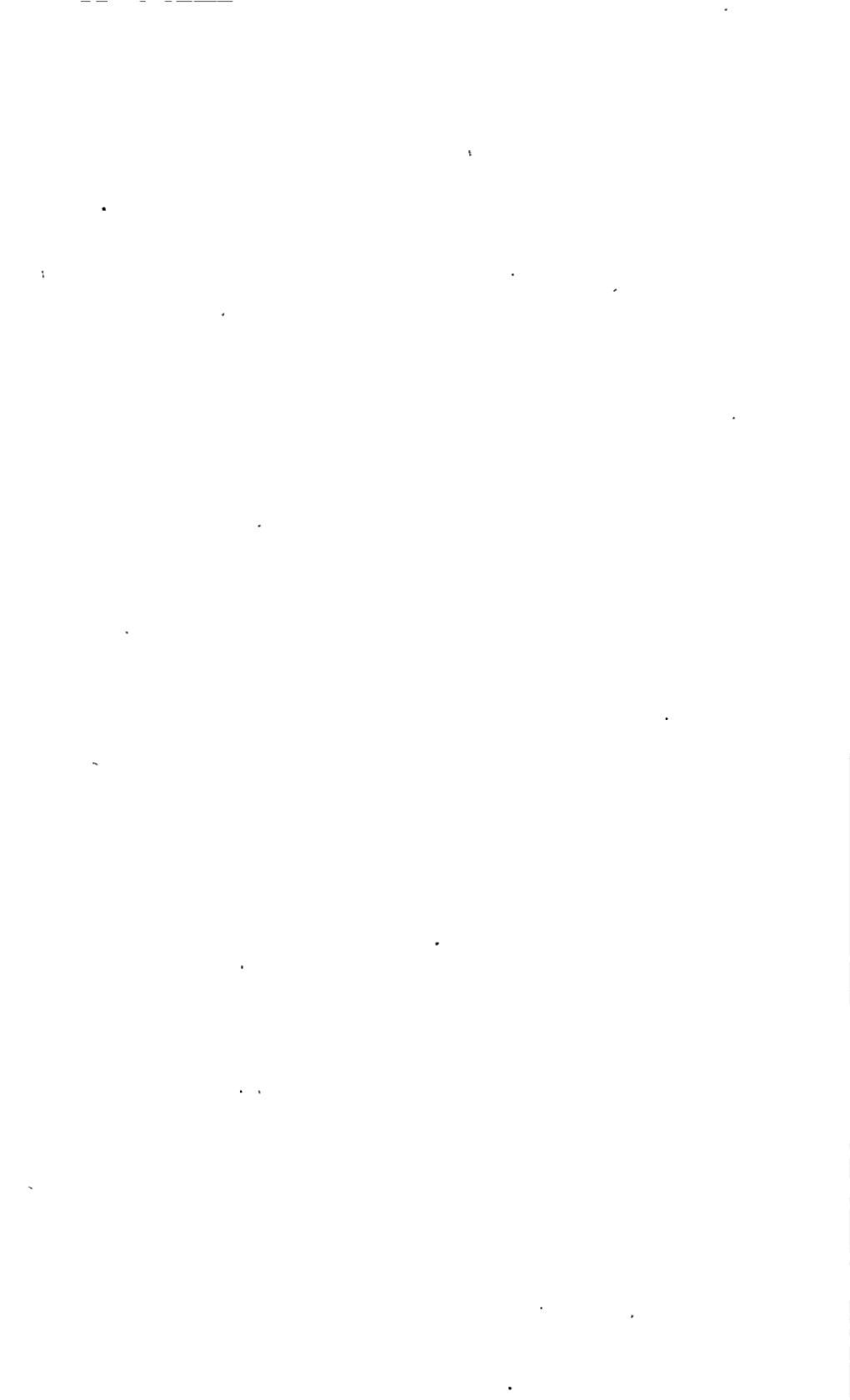
C'est ainsi qu'à ceux qui avaient signé le décret de mort de la patrie, beaucoup de citoyens de Venise répondirent en supportant les coups de Brutus avec la dignité de César.

A. P.

Traduit de l'ouvrage italien, *La Storia di Venezia nella vita privata*, de Pompeo Molmenti).

EDMOND MOURRON

LES SONS DE LA LYRE



LES SONS DE LA LYRE

PROTECTION

Pour mes enfants.

A la mémoire vénérée de mon père.

O toi qui dors sur le penchant de la colline,
Au pied du cippe blanc où la brise saline
Apporte de la mér le murmure affaibli,
Toi dont le temps, hélas ! s'est trop tôt accompli...
— Je me souviens : ce char qui gravissait la pente ;
Ce chemin rocailleux qui longuement serpente
Entre les murs moussus des masures, là-bas ;
Ces cloches qui versaient en mon âme leur glas !
Je me souviens. L'Avril s'achevait (tristes choses !) ;
Le printemps renaissait, paré de fleurs, écloses
Dans le bourdonnement des insectes goulus ;
La vie était partout, mais toi tu n'étais plus ! —
Père, dont j'ai, pleurant, refermé la paupière,
Ne soulèves-tu donc jamais l'étroite pierre
Qui depuis tant de jours pèse sur ton cercueil ?
N'as-tu jamais, silencieux, franchi le seuil
De la maison qui garde encor ta place vide ?
Ne t'es-tu point, — qui sait ? — spectre à face livide,
Sans frapper nos regards, assis à mon foyer ?
Lorsque le vent du Nord, lugubre, fait ployer
Le saule que l'hiver effeuille sur ta tombe,
N'as-tu pas, quelquefois, à l'heure où la nuit tombe,

Déserté le côteau troublé, pour revenir,
Dans ce calme séjour où vit ton souvenir,
Attendre près de nous la fin de la tourmente ?
Ecoute. Loin de toi notre cœur se lamente.
S'il est vrai que nos morts retournent parmi nous,
Que leur ombre, lorsque nous sommes à genoux,
Peut, pour quelques instants, quitter la sombre grève,
Ecoute et, s'il se peut, réalise ce rêve :
Deux petits êtres chers qui ne t'ont point connu
Te nomment chaque soir, en levant leur front nu
Vers le regard penché de ta fidèle image.
Si l'écho te parvient de leur pieux langage,
Quand leurs chétives mains, dans l'élan de leur foi,
Pour te mieux implorer se joignent-devant toi,
Quand leurs lèvres, ces fleurs si pures, pour te dire
Leur filial amour, s'ouvrent dans un sourire,
O mon père, qu'alors, par un bienfait des cieux,
Ton geste bénissant passe sur leurs grands yeux,
Et que, leurs fronts unis mêlant leurs boucles blondes,
Tes doigts mystérieux en caressent les ondes.

La Gitane

Farouche, les cheveux en désordre, le front
Balafré d'une entaille où le sang tiède coule,
La lèvre frémisante en face de la foule,
La gitane vient de se venger d'un affront

Elle ne fuit pas ; les alguazils pourront
L'arrêter à loisir. Que la maison s'écroule,
Que le sol sous ses pieds s'entrouvre et qu'elle roule
Au noir abîme où les damnés dansent en rond,

Qu'importe, si sa haine enfin est assouvie !
Sur les marches du seuil la rivale est sans vie :
Rien ne saurait troubler sa sauvage fierté.

Et dans sa main, crispée encor, elle regarde,
Sous les quinquets fumeux du bouge déserté,
Sa longue *navaja* rouge jusqu'à la garde.

PLAINTES

Parce que je voulais te plaire
Je t'avais donné cette fleur;
Et, sans pitié pour ma douleur,
Tu l'as froissée avec colère.

Mais la fleur que ta main pétrit
T'enveloppa de son arôme.
Le myrte, plus on le meurtrit,
Plus il embaume.

Parce que je te trouvais belle
J'ai cru qu'il me serait permis
Mettre à tes pieds mon cœur soumis.
Et tu l'as piétiné, cruelle.

Mais lui, saignant, endolori,
Exhala son amour quand même.
Notre cœur, plus il est meurtri,
Et plus il aime.

La Danseuse

Elle a de grands yeux noirs qui dardent des rayons,
Le buste ferme et plein, une taille arrondie,
Pied mignon, mollet fort et croupe rebondie,
Des traits purs qu'a fanés l'injure des crayons.

Ses dents ont des reflets de perles dans sa bouche ;
L'incarnat d'une rose empourpre ses cheveux ;
La lumière se joue à son masque nerveux
Où l'angle du menton s'avive d'une mouche.

Les planches des tréteaux fléchissent sous ses pas :
Elle fuit, vient, bondit, pirouette en cadence ;
Ses castagnettes font, au rythme de la danse,
Un cliquetis bruyant, dans l'envol de ses bras.

Des mains battent, des cris se heurtent aux solives.
Ollé ! plus vite encor, guitare et tambourin !
Souriante, elle va d'un furieux entrain...
Et dinera, ce soir, avec quelques olives.

La Tourterelle

Oui, le sort est trop dur et l'homme est trop méchant !
Un imbécile plomb vient de briser son aile ;
Le pauvre corps sanglant, petite chose frêle,
Se blottit au revers du talus, dans un champ.

Elle a vu le chasseur avide, la cherchant,
Bien près de l'écraser sous sa rude semelle.
Oh ! comme il battait fort son cœur de tourterelle !
Et puis l'homme est parti, là-bas, vers le couchant.

Il est parti, portant légèrement son crime.
Et nul, hélas ! n'aura pitié de la victime
Qui se traîne à présent aux marges du chemin.

Elle s'en va mourir sous l'yeuse superbe
Où dorment ses petits, et les passants, demain,
Regarderont ce sang d'oiseau qui rougit l'herbe.

NOCTURNE

Le fleuve lentement roule ses lourdes ondes,
Miroir mystérieux où les étoiles blondes
Sont comme des grains d'or charriés vers la mer.
Minuit tinte au clocher d'un village. Dans l'air
S'égrènent doucement les notes cristallines...
Et la lune paraît au front noir des collines.
Sous son regard la plaine immense a frissonné.
Un coq chante. Un chien hurle. Un grillon étonné -
Crisse au pied d'un vieux mur. Une caresse passe,
Brise folle des nuits errante dans l'espace,
Qui ride l'eau tranquille, incline au loin les blés,
Et fait naître un murmure aux feuillages troublés.
Puis, par degrés, sur tout tombe un nouveau silence.
Alors, vers le ciel pur où Phébé se balance,
Comme un oiseau géant tend son aile et s'enfuit,
Mon rêve monte, monte, et plane dans la nuit.

Le Caïd

Vers le soir, quand penchait le sort de la bataille,
D'un coup mortel au cœur le Caïd est frappé.
Son bras tendu retombe et le glaive échappé
Balafre l'étalon d'une profonde entaille.

Alors, naseaux fumants et crinière en broussaille,
Secouant sur son dos ce cadavre agrippé,
La bête folle part et tout son poil crispé
Sous l'éperon ballant se hérisse et tressaille.

Groupe de cauchemar, dans le vent du désert
Emportés, ils s'en vont tous deux, le flanc ouvert,
L'un à l'autre rivés d'une étreinte éternelle.

Et, macabre jouet d'un galop furieux,
Le vieux Caïd, raidi sur les ors de la selle,
Ignore le corbeau qui lui ronge les yeux.

La Mort d'une Enfant

Comme une fleur, mourant sur sa tige flétrie,
Garde, avant de tomber, encor quelque parfum
 Au bord du calice défunt,
Telle, en ses pauvres draps serrant sa chair meurtrie,
La jeune fille, prête à prendre son essor,
 Garde quelque fraîcheur encor.

Sous son front, où déjà le doigt fatal se pose,
Ses yeux ont par instants une étrange clarté,
 Ainsi qu'on voit, les soirs d'été,
Les mouvantes lueurs du crépuscule rose
Naître et mourir au fond d'un ciel blême, d'où fuit
 Le soleil vaincu par la nuit.

Elle n'a pas vingt ans et n'a point fait de rêve:
Si le bonheur existe, elle ne le sait pas.
 Le cours de sa vie, ici-bas,
A peine commencé s'alanguit et s'achève,
Comme on voit sous la pioche une source s'ouvrir,
 Couler une heure et se tarir.

Sur un lit d'hôpital elle s'éteint. Son âme
Pour compagnes, hélas ! n'eut jamais que les pleurs,
 Les angoisses et les douleurs
Pourtant elle sourit ; une nouvelle flamme
Illumine ses traits aux portes du tombeau...
 Le dernier éclair du flambeau !

Comme une fleur tombant de sa tige flétrie,
Son âme a, doucement, quitté sa chair meurtrie.

SALAMBO

Debout sur la terrasse où le vent de la mer
Tord ses lourds cheveux noirs libérés des entraves,
Le front barré du pli des soucis, les yeux graves,
Salambô songe, en proie au désespoir amer.

Car le zaïmph sacré de Tanit fut, hier,
Dérobé. Maintenant tous ceux qui furent braves,
Sentant déjà sur eux la chaîne des esclaves,
S'en vont sans aiguiser leur inutile fer.

La fille d'Hamilcar n'aura-t-elle en partage
Que de s'ensevelir aux cendres de Carthage,
Parmi tous ces guerriers décimés sans combats!

Et, sous la vision des rouges hécatombes,
Son regard obsédé s'émeut et ne voit pas
L'exode lumineux des tranquilles colombes.

La Marquise

Don Ramón de Salas, marquis et grand d'Espagne,
Ce matin-là, montait un superbe alezan
— Jarret nerryeux, large poitrail et poil luisant, —
Et, joyeux, chevauchait à travers la campagne.

Il venait de quitter sa fidèle compagne.
La marquise, du fond de son lit, à présent
Le suivait en pensée et se signait, disant:
Mon maître est à cheval, la Vierge l'accompagne !

Puis, s'étant redressée au dossier des coussins,
Sa dentelle glissa sur la rondeur des seins,
Tandis qu'elle nouait ses cheveux en torsade.

Et quiconque aurait vu Mercedes de Salas,
Exquise en cette pose, aurait pu dire: Hélas !
Le marquis est bien fou d'être à la promenade.

Nos Rêves

Nos rêves sont de grands oiseaux
Emportés au sein de l'espace,
Plus légers que le vent qui passe
Sur le front courbé des roseaux.

Nos rêves sont des oiseaux bleus
Roulant de folles ritournelles
Dans l'éveil d'aubes éternelles,
Parmi des jardins fabuleux.

Nos rêves sont des oiseaux d'or
Qui tendent leurs ailes de flammes,
Lorsque au firmament de nos âmes
Le soleil d'amour brille encor.

Nos rêves sont des oiseaux noirs
Qui, brisés par d'ardentes luttes,
Sombrent, en d'effroyables chutes,
Dans la mer de nos désespoirs.

RECUEILLEMENT

Dans la chambre bien close où la nuit — nuit d'automne
Au crépuscule court — tombe en quelques instants.
Nos discours se sont tus ; le tic tac monotone
De la pendule, seul, chante, égrenant le temps.

Au fauteuil préféré je te devine assise.
Je te sais près de moi ; mais l'ombre qui t'étreint
A brouillé les contours de ta forme imprécise,
Où le feu du regard peu à peu s'est éteint.

Autour de nous alors flottent nos souvenances,
Impalpables flocons de choses d'autrefois.
Tout est là, les regrets comme les espérances, —
Et nous nous comprenons sans éléver la voix.

C'est un envol léger de paroles anciennes,
Un écho très lointain de nos premiers aveux...
Et je sens tout-à-coup tes mains chercher les miennes,
Ma tête se pencher sur tes sombres cheveux

O le charme infini d'écouter ce silence
Que peuplent de nos cœurs les chocs précipités !
O l'heure de douceur, où sur nous se balance
Le rêve qui nous meut loin des réalités !

Comme l'onde qui court, tranquille, dans la plaine,
Coule des souvenirs le fleuve merveilleux, —
Et l'émoi dont notre âme est pleine
Fait monter des pleurs à nos yeux:

Le Bandit

Dans la sierra sauvage il règne sans rival,
Roi dont le trône occupe un antre inaccessible.
Nul n'est resté debout qui lui servit de cible :
Malheur à l'imprudent qui passe au fond du val !

Hier il a jeté devant l'Escurial
Une bombe, — pour rien, pour le plaisir horrible
D'entendre hurler ceux que la mitraille crible, —
Puis il a d'un dragon enfourché le cheval.

Mais il pleure aujourd'hui, lui, l'homme au cœur de pierre,
Et, mêlant ses sanglots de blasphèmes, lacère
Ses vêtements : le ciel s'est vengé du maudit.

Car le maudit avait un amour en ce monde :
Il aimait une enfant aux yeux purs comme une onde...
Et quelqu'un a volé la fille du bandit.

Sur la Côte d'Azur

Sous le ciel gris, sur la mer grise,
Les mouettes volent très bas.
La houle, lourde, avec fracas
Contre la falaise se brise.

Le souffle plus dur de la brise
Ravage l'or des mimosas,
Et le pêcheur, hâtant le pas,
Regarde au loin, non sans surprise,
Sous le ciel gris, sur la mer grise,
Les mouettes voler très bas.

Car il ne le prévoyait pas,
A l'aube couleur de cerise,
L'orage qui monte là-bas
Sous le ciel gris, sur la mer grise.

EXTASE

Le jour mourait, un jour calme et tiède Les bois
Accueillaient les oiseaux harassés des voyages.
Les flots ne roulaient plus aux galets des rivages
Le tumulte rythmé de leur immense voix.

Des barques qui rentraient au port montait parfois
La chanson des pêcheurs penchés sur les sillages
L'Angelus expirait aux clochers des villages,
Et des femmes faisaient le signe de la croix.

Tournés vers l'Occident rouge comme une braise,
Les deux amants dressaient au bord de la falaise
Le profil de leurs corps, grandi dans l'azur clair.

Et tous deux, oublieux d'eux-mêmes et des mondes,
Immobiles, mêlant leurs chevelures blondes,
Regardaient le soleil s'éteindre dans la mer.

La Maison Abandonnée

Ma maison est une chaumière
Qui sommeille au bord du chemin,
Dans la lumière
Et le jašmin.

Elle est au pied d'une colline ;
Une rivière est là, tout près,
Qui court, câline,
Entre les prés.

Ma maison est loin du village,
Sous un grand chêne au tronc béant :
Nul ne sait l'âge
De ce géant.

Je la revois : elle est déserte,
Hélas ! maintenant. Sur son toit,
En nappe verte
La mousse croît.

Et de ce toit nulle fumée,
Aux flancs des coteaux chevelus,
Sur la ramée
Ne glisse plus.

L'âtre est sans feu : l'aïeule est morte.
 Sa quenouille est seule là-bas,
 Près d'une porte
 Qu'on n'ouvre pas.

L'âtre est sans feu, la maison vide.
 L'escalier bâille dans la nuit,
 Et l'air humide
 Flotte, sans bruit.

Sur le seuil le lézard paresse,
 S'y devinant en sûreté,
 Dans la caresse,
 Des jours d'été.

Voyageuses toujours fidèles,
 Dans les angles des murs jaunis
 Les hirondelles
 Ont fait leurs nids.

Et du fin réseau de sa toile
 L'araignée y tisse en repos
 Comme un grand voile
 Aux volets clos.

Je t'ajime, ô mon doux coin de terre.
 Pourquoi donc t'ai-je abandonné,
 Lieu solitaire
 Où je suis né ?

Dors, ma maison, dans le silence,
 Dors sous ton grand chêne rameux.
 A toi je pense,
 Et je m'émeus !

EDMOND MOURRÓN.

Savoir Vieillir

Savoir vieillir, quel art, mais combien difficile !
Que de ferme vouloir il y faut et quels dons,
Que de victoires sur notre orgueil imbécile,
Que de renoncements cruels et d'abandons !

Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, — non pas pour voir protester les amis, --
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que, la veille encore, on se croyait permis ;

Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour,
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve,
Et lui dire tout bas un adieu sans retour ;

Quand l'hiver fuit devant nos hivers et nos rides,
Comme un oiseau frileux, ne pas s'en désoler ;
Et même s'il revient en des retours rapides
Et nous sourit encor, — le laisser s'en aller ;

Si quelque amie, au cœur de sœur plus que d'amante,
Très bonne, offre ses mains à notre front lassé,
Repousser doucement sa tendresse clémence,
Dénouer ce dernier lien d'un cher passé ;

Rétrécir l'horizon des projets et des tâches,
Pour élargir celui de l'au delà sans fin.
Eviter de son mieux les regrets vains et lâches
Qui des restes d'hier voudraient nourrir demain ;

Aux appétits grossiers infliger d'après jeûnes,
Et nourrir son esprit d'un savoir simple et sûr,
Devenir doux, devenir bon, aimer les jeunes
Comme on aimait les fleurs, l'espérance et l'azur ;

Les voir aller, penser, s'aimer — sans jalouse ;
Admettre contre nous qu'ils ont parfois raison,
Et que leurs rêves ont aussi leur poésie,
Et qu'on peut, sans l'abattre, embellir la maison ;

Se résigner à vivre un peu sur le rivage,
Tandis qu'ils vogueront sur les flots hasardeux,
Et devenir discret sans devenir sauvage,
Se laisser oublier d'eux en vivant près d'eux ;

S'estimer bien heureux si, dans les jours de fêtes,
Ils daignent quelquefois se souvenir de nous,
Et si nos petits-fils, blondes ou brunes têtes,
Prennent la place des ingrats sur nos genoux ;

Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi ;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'ancienne foi :

Puis, un soir, s'en aller sans trop causer d'alarmes,
Discrètement, — mourir un peu comme on s'endort,
Pour que les tout petits ne versent pas de larmes,
Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort ;

— Voilà l'art merveilleux connu de nos grands-pères
Et qui les faisait bons, tendres et vénérés ;
Ils devenaient très vieux sans être trop austères,
Et partaient souriants, certains d'être pleurés.

François FABIÉ.

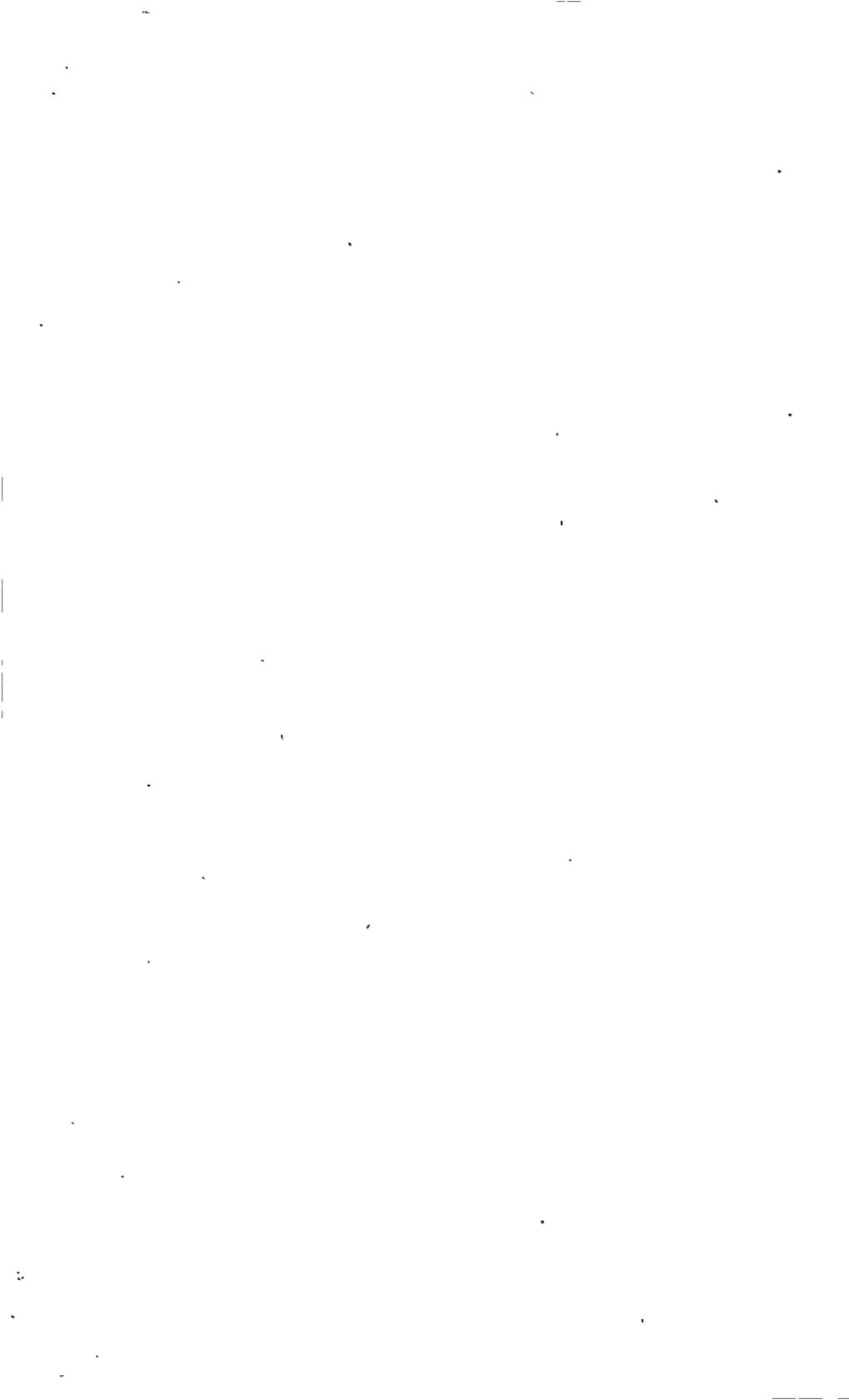


TABLE DES MATIÈRES

LISTE des membres de l'Académie du Var :

Bureau pour l'année 1908.....	IV
Présidents honoraires.....	IV
Membres honoraires.....	V
Membres titulaires.....	VI
Membres associés	IX

Première Partie : PROCÈS-VERBAUX des SÉANCES

Félicitations, M. le D ^r MOURRON.....	XV
Dons d'ouvrages : 1 ^o <i>Annam et Indo-Chine française</i> , Colonel DIGUET.....	XV
2 ^o <i>Méthode de langue annamite</i> , Capitaine DE L'ORZA DE REICHEMBERG	
3 ^o <i>Ti-nou-Ngo</i> , l'amour filial —	
4 ^o <i>Dinh-Lu-Tsu</i> , pièce chinoise —	
5 ^o <i>De Kayès à Bambouk</i> —	
Nomination d'un membre associé : M. J. BOURRILLY, juge de paix à Naucelle (Aveyron).....	XVI
Renouvellement du Bureau.....	XVI
<i>Les Sources pleurent</i> , poésie, Dr MOURRON, lecture..	XVI
<i>Croquis Provençal</i> , Capitaine DE L'ORZA DE REICH- EMBERG, lecture.....	XVI
Délégation pour assister aux fêtes du Centenaire de l'Académie d'Aix.....	XVII

Don d'ouvrage : <i>Le Marsouin illustré</i> , Capitaine DE LORZA DE REICHEMBERG.....	XVII
Félicitations à MM. Bonnaud et Maggini	xvii
Nomination de M. Nazaire ICARD, numismate à Sanary, comme membre associé.....	xviii
Election de M. Grégoire, directeur du Conservatoire de musique, comme membre titulaire.....	xviii
Rapport de M. DE L'ORZA DE REICHEMBERG sur l'ouvrage de M. le Colonel DIGUET, <i>Annam et Indo-Chine</i>	xviii
<i>Les villages Gallo-Romains aux environs d'Ollioules</i> , étude archéologique de MM. BONNAUD et BOTIN, lecture.....	xviii
<i>La Relique, Derniers Baisers</i> , poésies, Dr MOURRON lecture.....	xix
<i>La Mort d'une Vierge</i> , poésie, M. MAGGINI, lecture..	xix
Don d'ouvrages <i>Lei Toulounenco</i> , poésie, par M. P. A. GINOUVÈS, de « l'Escolo de la Targo »	xix
Réception de M. GRÉGOIRE.....	xx
Rapport du Dr REGNAULT sur la candidature de M. le Dr SADOUL.....	xx
<i>Allons au bois</i> , poésie, M. HONORAT, lecture.....	xx
Eloge funèbre de M. Fioupou.....	xxi
Bienvenue à MM. J. Bourrilly et Colonel Diguet....	xxi
Réception de M. le Dr Sadoul.....	xxi
Correspondance reçue en février par M. le Président..	xxi
Don d'un ouvrage : <i>L'œuvre des Colonies Scolaires à Toulon</i>	xxi
<i>La famille de Maïssa</i> , par M. DE REICHEMBERG, lecture	xxi
<i>L'occultisme et la psychologie</i> , Dr REGNAULT, lecture.	xxi
<i>La partie de pêche</i> , poésie, M. HONORAT, lecture....	xxii
Don d'ouvrages : <i>Shakespeare</i> , C.-Amiral BLANC....	xxii
<i>Louis et Moi</i> , roman, J. Marc DREUILHE . .:	xxii

TABLE DES MATIÈRES

147

Compte-rendu d'ouvrages reçus, par le secrétaire	xxiii
<i>Lois terrestres et Coutumes humaines</i> , M. RIVIÈRE, lecture	xxiii
<i>Un mauvais rêve</i> , pièce en 1 acte en vers, M. HONORAT	xxiii
Rapport de M. D ^r REGNAULT sur la candidature de M. le Capitaine LOUVET.....	xxiv
<i>Le Mistral</i> , poésie, M. GALL, lecture.....	xxiv
<i>Extase, le Caïd, la Gitane</i> , sonnets, D ^r MOURRON,	xxiv
Don d'ouvrages: <i>La Discipline</i> , discours, M. PERRETTE <i>L'Idéal</i> , discours, M. D ^r SÉGARD.....	xxiv
Commission du <i>Bulletin</i> pour 1908.....	xxv
Congrès des Sociétés Savantes en 1909.....	xxv
Don d'ouvrages : 1 ^o <i>Notice sur une pierre tumulaire</i> découverte aux environs de Solliès-Pont, M. MOREL.....	xxvi
2 ^o <i>Notions sur le chloroforme</i> , D ^r REGNAULT.....	xxvi
3 ^o Phénomènes-occultes et suggestions mentales, par M. le D ^r REGNAULT.....	xxvi
Rapport de M. le D ^r MOURRON sur les modifications à apporter au règlement.....	xxvi
<i>A travers champs et bois</i> , poésie, M. HONORAT.....	xxvi
<i>La joie de l'Espace</i> , poésie, M. MAGGINI.....	xxvi
SÉANCE PUBLIQUE du 10 décembre 1908 :	
Discours du Président.....	xxvii
Réception de M. le Capitaine LOUVET.....	xxvii
<i>Les Genêts, l'Art de vieillir</i> , poésies, M. François FABIÉ.....	xxvii
<i>L'Art français au XVIII^e siècle</i> , M. RIVIÈRE, lecture.	xxvii
<i>Les Cent Femmes du Roi Tofa</i> , D ^r HAGEN, causerie.	xxvii
<i>La fin de la République de Venise</i> , traduit de M. le Commandant PAILHÈS.....	xxvii
<i>La Tourterelle, le Bandit, la Pêche, le Torero,, Sa-</i> <i>lamimbô, la Marquise</i> , sonnets, D ^r MOURRON, lecture	xxvii

OUVRAGES recus par l'Académie du Var pendant
l'année 1908 et classés dans les archives :

1. Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.....	xxviii
2. Sociétés correspondantes françaises.....	xxviii
3. Sociétés savantes étrangères.....	xxxI
4. Revues et bibliothèques.....	xxxI
5. Dons des auteurs.....	xxxI

Deuxième Partie : MÉMOIRES

La Fille de Jephthé, drame biblique en 3 actes. en vers, par M. le Dr Charles SÉGARD.....	1
Le Commerce et la Navigation des anciens Vénitiens, par MOLMENTI. trad. par A. P.....	60
Lois Terrestres et Coutumes Humaines, par M. J. RIVIÈRE.....	93
La Fin de la République de Venise. par MOLMENTI. traduit par A. P.....	108
Les Sons de la Lyre : Protection, la Gitane, les Plaintes, la Danseuse, la Tourterelle, Nocturne, le Caïd, La mort d'une enfant, Salambô, La Marquise. Nos rêves, Recueillement, Le bandit, Sur la Côte d'Azur. Extase, La Maison abandonnée, poésies, par M. le Dr Edmond MOURRON	140
Savoir vieillir, p ésie, par M. F. FABIÉ.....	143



Publications de l'Académie du Var

- Années 1832 à 1865 — 29 volumes in-8°.
1868 — 1 volume in-8° de 358 pages
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages
1871. — 1 volume in-8° de 321 pages
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages
1882-1883. — 1 volume in-8° de 534 pages
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages
1886 — 1 volume in-8° de 332 pages
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages
1889-90. — 1 volume in 8° de 508 pages
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages
1900. — Livred'or du Centenaire, 1 vol. in-8° de 230 pag.
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages
1903. — 1 volume in 8° de 496 pages
1904. — 1 volume in-8° de 264 pages
1905. — 1 volume in-8° de 270 pages
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages
1908. — 1 volume in-8° de 184 pages
-

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1865 qui sont épuisées. — S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, rue Hoche, 5, à Toulon.



